LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 61 — NO 29 | Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa | CHICOUTIMI, JEUDI 4 MARS 1948 | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

— CALENDRIER —

Le 7 mars. — Quatrième dimanche du carême. Messe sans Gloria, 2e oraison de saint Thomas d'Aquin et préface du carême. Aux vêpres du dimanche, mémoire des saint Jean de Dieu et Thomas.

RETRAITES FERMÉES

Le 6 mars. — Jonquière.
Le 9 mars. — Saint-Jérôme.
Le 12 mars. — Notre-Dame d'Hébertville.

Du travail intellectuel et social

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur deux concours, l'un institué par le secrétariat général des Ligues du Sacré-Coeur, l'autre, par l'Institut Canadien de Québec.

Coïncidence remarquable, les deux prospectus s'intitulent: Un Concours National.

Cela suffit à indiquer l'ampleur des deux initiatives. L'appel est général, tous sont invités à entrer en lice.

Nous ne voulons pas croire que notre race, toute entière penchée sur les arènes sportives, ne nous fournira point nombre de concurrents sérieux d'élever un peu le regard de leur esprit et de s'adonner pour un temps aux préoccupations intellectuelles, sociales et nationales!

Les jeunes, tous particulièrement, devraient faire, à ces mouvements d'étude une part de leur attention et de leur enthousiasme.

Allons! entrons en concours.

Mémorable anniversaire

Un concours national

On distribuera en prix la somme de $1,006 *aux vainqueurs d'un concours sur la tempérance. — Dixième anniversaire d'une lettre collective de l'épiscopat canadien. — Les patrons, les buts et les conditions du concours.*

Le secrétariat général des Ligues du Sacré-Coeur, voulant commémorer le dixième anniversaire de la lettre pastorale sur la tempérance, rédigée en 1938 *par NN. SS. les Archevêques et Evêques du Québec, vient de lancer un concours fort intéressant et d'une envergure nationale.*

Le but du concours est de faire comprendre la valeur de la tempérance et de rendre les gens capables de la défendre et de la propager.

I—EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Le concours comprend trois sections: I. Section des écrits, *comportant six catégories; II. Section des* croquis et dessins, *comportant quatre catégories; III. Section des* photos et montages, *comportant quatre catégories.*

Dans la section I, chaque concurrent et chaque concurrente exprimera sous forme de lettre, de thèse, de discours, de conte, de dialogue, de sketch radiophonique ou de toutes autres manières littéraires en vers ou en prose, pourquoi la tempérance dans l'usage des boissons est nécessaire au bonheur de sa vie, à la prospérité de la vie nationale et familiale de son pays.

Dans les sections II et III, chaque concurrent et chaque concurrente pourra représenter par un dessin ou croquis, une photo ou un montage en noir et blanc ou en couleurs, et de n'importe quel format, les beautés de la vie tempérante dans la famille et les relations sociales.

II—LES CONDITIONS DU CONCOURS

1°—*Chaque concurrent et chaque concurrente dans les trois sections pourra, soit exploiter des faits réels, soit imaginer des situations et des personnages mettant en lumière sa pensée. Les réponses seront jugées avant tout quant à la valeur des idées, des images, des suggestions, des arguments et quant à l'habileté à les présenter.*

2°—*Chaque manuscrit, chaque dessin, chaque photo, sera signé d'un nom de plume. Les concurrents et les concurrentes attacheront à leur manuscrit où à leur travail une enveloppe fermée portant à l'extérieur leur seul nom de plume et, sur un papier, à l'intérieur de l'enveloppe cachetée, ils ou elles inscriront leur nom de plume, leur véritable nom, leur âge, le nom de leur école, de leur collège, de leur université et la classe dont ils ou elles font partie. Ex.: Matt Talbot — Maurice Richars,* 4437, *rue St-André, Montréal-*34, *tél. CH.* 3103. *Université de Drummondville,* 2e *année de droit.*

3°—*Le concours sera clos le* 15 *mai* 1948, *à minuit. Les vainqueurs seront proclamés le dimanche soir* 13 *juin* 1948, *à la réunion du conseil général des Ligues.*

4°—*L'admission au concours est gratuite. Si les concurrents désirent qu'on leur retourne leur manuscrit ou leur travail, ils devront inclure les timbres nécessaires à l'affranchissement dans l'enveloppe fermée portant leur nom et leur adresse.*

5°—*Il est impossible au Secrétariat Général des Ligues du Sacré-Coeur ou aux Secrétariats diocésains de correspondre avec les concurrents pour leur donner des renseignements supplémentaires, des indications bibliographiques ou des suggestions artistiques. Le Secrétariat Général se réserve une priorité pour la publication de tout travail primé au concours.*

6°—*Le comité des juges du concours sera nommé par le conseil de conseil de la Fédération générale des Ligues du Sacré-Coeur. On reçoit et classe les travaux des concurrents et des concurrentes soit au Secrétariat général* (1202, *rue Drury, Montréal-*2), *soit à l'un ou l'autre des Secrétariats diocésains.*

III—LES PATRONS DU CONCOURS

Voici la liste des personnages ou des organisations qui accordé leur patronage à ce concours:

Leurs Excellences NN. SS. les Archevêques et Evêques de langue française du Canada; le juge en chef de la Cour Supreme; les recteurs des Universités françaises; le surintendant de l'Instruction publique; la Fédération des cercles canadiens-français de la Colombie canadienne; l'Association acadienne-française de l'Alberta; l'Association canadienne-française de la Saskatchewan; l'Association d'éducation du Manitoba; l'Association catholique de la jeunesse canadienne; l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario; l'Association acadienne d'éducation; la Corporation générale des Instituteurs et Institutrices catholiques; le Collège des médecins; la Société Saint-Jean-Baptiste; les Chevaliers de Colomb; les Filles d'Isabelle; la Chambre de Commerce; la Fédération des Travailleurs catholiques du Canada; l'Association professionnelle des industriels; l'Association professionnelle catholique des voyageurs; l'Union catholique des cultivateurs; l'Association professionnelle des hôteliers; la Fédération des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc; La Ligue catholique Féminine; les Clubs Richelieu; la Fédération des mouvements de jeunesse; la Jeunesse agricole; les Jeunes Ingénieurs.

Appel aux anciens du séminaire de Chicoutimi

A l'occasion du 75e anniversaire de fondation.

Le millésime 1948 rappelle le 75e anniversaire de la fondation du Séminaire de Chicoutimi. C'est, en effet, en l'an de grâce 1873, qu'à la demande et sous l'autorité de l'Archevêque de Québec, Monseigneur Taschereau, l'abbé Dominique Racine, alors curé de Chicoutimi et vicaire général du diocèse de Québec, jetait les bases de cette modeste institution qui devait devenir le Séminaire de Chicoutimi. En ces temps déjà reculés et en une région à peine naissante l'entreprise ne manquait pas d'audace. Seules les nécessités de l'époque et la foi en l'avenir motivaient et justifiaient pareille initiative. Comme toutes les oeuvres providentielles, l'oeuvre prit racine au milieu de difficultés inouïes. Ce n'est pas ici le temps de rendre hommage à la mémoire de ces intelligents et infatigables ouvriers de la première heure, tous disparus de la scène. D'ailleurs la chose a été faite par Mgr Eugène Lapointe, en une page de grand style, lors des fêtes du cinquantenaire du Séminaire. L'histoire conserve leurs noms. Les anciens connaissent l'histoire. Les moins de quarante ans n'ont qu'à lire l'histoire pour se renseigner.

Dans la pensée des évêques qui se sont succédé sur le siège épiscopal de Chicoutimi, depuis Mgr Dominique Racine jusqu'à Mgr Georges Melançon, actuellement régnant, l'oeuvre du séminaire a toujours été au premier plan. Pour en avoir compris la primordiale importance ils ont rivalisé de zèle, de générosité et de dévouement à son endroit. Oeuvre diocésaine, ils ont mis à contribution toutes les ressources du diocèse de manière à en assurer, non seulement la survivance, mais les progrès et l'épanouissement.

C'est donc grâce à l'impulsion et à la direction initiales reçues, à la collaboration étroite et sympathique du clergé, des fidèles de tout le diocèse et des anciens élèves que notre séminaire s'est développé, a grandi, a prospéré, a pris cet essor merveilleux qui lui permet de figurer avec fierté à côté des plus belles institutions d'enseignement secondaire de la Province.

Soixante-quinze pour un séminaire, c'est loin d'être la vieillesse; c'est encore, je dirais, la jeune ferveur; mais c'est tout de même un âge assez vénérable qui mérite d'être souligné. Il va donc de soi qu'il est plus que convenable de célébrer de façon aussi grandiose que possible ce 75e anniversaire.

Les autorités du séminaire ont fixé aux 26 et 27 mai prochain cette célébration. Déjà plusieurs comités sont formés en vue de la préparation de ces fêtes et d'ici quelques semaines le programme en sera définitivement arrêté.

Mais ces fêtes ne seront belles et grandes sans la présence des anciens. C'est donc un pressant appel que, comme président de l'Association, je lance en ce moment à tous les anciens. Nous comptons bien que tous se feront un devoir d'y répondre. Nous ne vous convions pas à un congrès où seront discutés les graves problèmes de l'heure, mais à une fête de famille, à des réjouissances fraternelles qui vous permettront de revivre les jours d'antan, de revoir d'anciennes figures, de renouer de vieilles amitiés, peut-être un peu effritées par le temps.

La reconnaissance nous fait un devoir d'entourer notre Alma Mater de notre chaude sympathie. Ce ralliement général nous sera une excellente occasion de donner à notre association un regain de vie.

Nous espérons donc que les fêtes qui s'annoncent dépasseront, en nombre et en splendeur, les fêtes du cinquantenaire, qui furent, on s'en souvient, de réconfortantes assises.

Avec l'hommage de mon entier dévouement en N.-S.

J.-E. DUCHESNE, ptre,
Président de l'Association des anciens élèves.

Un nouveau volume de M. l'abbé Savard

"Roman et poème". Tels sont les deux épithètes dont M. l'abbé Félix-Antoine Savard, M.A.R.C., et professeur à l'université Laval qualifiait son volume "La Minuit", alors qu'il en faisait l'étude devant les habitués des Mardis Universitaires.

Le sujet d'une brûlante actualité est traité avec un lyrisme de la meilleure veine, qui sait brosser de nos paysages canadiens des fresques merveilleuses.

C'est l'histoire d'une humble femme, Geneviève, du petit vallon de St-Basque, dans Tadoussac, qui incarne dans ce petit patelin la charité. Toute la prospérité qui y regne est entre les mains d'un vieil avare et d'un riche fermier. Cependant Geneviève se laisse un moment troubler par le paradis illusoire que lui promet un ancien St-Basquais, rentré d'une ballade à travers le monde. Celui-ci prêche à ses concitoyens qu'ils doivent se faire justice eux-mêmes. La maladie de son mari Gabriel, gravement malade, fait douter Geneviève de sa propre patience, de sa charité et de sa résignation.

Elle cherche alors dans la nouvelle doctrine le salut pour son mari et doit constater avec lui que "tous ces pauvres qui se lèveront pour leur justice ne peuvent rien pour lui, le pauvre renversé".

Les habitants du vallon réalisent que la mort est entrée chez eux et comprennent que c'est là la seule chose que l'on avait oubliée.

Guidée par Gabriel mourant, Geneviève retrouve le sens profond de cette parole de l'évangile de "La Minuit" (titre du volume évoquant la messe de Noël)... et "le Verbe s'est fait chair"; tout le village comprend qu'il est doux de mourir avec cette foi.

Cette ouvrage comprend trois chapitres: 1) la tentation de Geneviève; 2) la tentation du démon à Notre-Seigneur en qui l'on veut bien croire à condition qu'il change les pierres en pains; 3) "et le Verbe s'est fait chair et il habité parmi nous"; c'est Noël qui explique tout et dissipe les ténèbres du matérialisme.

Cette oeuvre, qui ressemble aux deux précédents ouvrages, par le cadre et les personnages, traite un problème international. C'est en effet celui d'une philosophie matérialiste qui veut ébranler le bon sens des gens de la campagne, qui jusqu'ici avait sauvegardé les meilleures traditoins de justice et de charité.

L'une des grandes qualités de ce livre est son style imagé et poli. L'auteur sait également faire usage des plus heureuses expressions populaires.

Pour un cinquantenaire

Un article de la Société Historique soulignait, jeudi dernier, l'anniversaire de la bénédiction solennelle de la Pulperie de Chicoutimi, le 26 février 1898.

Cet événement, comme l'expérience l'a prouvé, ouvrait une ère en notre ville, une ère d'activités et de développements dont le rôle principal devait être joué par le grand industriel chrétien, M. J.-E.-A. Dubuc.

Aussi croyons-nous bien faire en publiant un article qui sera comme le commentaire de la nouvelle publiée la semaine dernière.

L'article est de M. Fernand Cornciller et reproduit de la gentille revue ALLO.

Récollection sacerdotale

La prochaine récollection sacerdotale aura lieu le lundi 8 mars, à 2 h. 30, au Seminaire.

Remerciements

Les Dames de Ste-Anne de la Cathédrale remercient cordialement tous ceux et celles qui ont contribué au grand succès de la partie de cartes donnée le 23 février dernier, au profit de la Cathédrale.

IV—DIOCESE DE CHICOUTIMI

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Chicoutimi recommande à toutes les Ligues de nommer un comité qui sera chargé de promouvoir le concours dans chaque paroisse.

Voici quelques suggestions pour le travail de ce comité:

1°—*Obtenir l'approbation et l'appui de Monsieur le curé.*

2°—*Rencontrer les Commissaires d'écoles et obtenir une résolution commandant au personnel enseignant de faire participer les élèves au concours.*

3°—*Si la Ligue a les ressources financières suffisantes, elle pourrait accorder elle-même des prix aux meilleures compositions. Cela suppose que la date de l'expiration du concours sera avancée (vers le* 20 *avril), qu'un jury sera formé pour étudier les travaux soumis et que, seules les meilleures compositions seront adressées à Montréal, avant la date fixée. La distribution des récompenses offertes par la Ligue pourrait se faire au cours d'une réunion spécialement organisée pour promouvoir la tempérance.*

4°—*Tâcher d'obtenir des concurrents adultes, pour les sections II et III, c'est-à-dire dessins, croquis, photographies ou montages.*

Le Secrétariat de la Ligue.

Proposition attrayante

Un concours national

UN CONCOURS PROVINCIAL A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC

Ce concours littéraire est proposé aux étudiants et étudiantes de l'enseignement secondaire, dans les classes de belles-lettres, rhétorique, philosophie junior et senior. Le texte ne doit pas dépasser 3,000 mots, soit de six à huit pages grand format, clavigraphiées ou manuscrites.

Le sujet de la composition est: "L'élite intellectuelle canadienne-française et son influence depuis cent ans".

Les humanistes, rhétoriciens et philosophes des cours classiques sont invités à dire si et dans quelle mesure les influences intellectuelles et spirituelles des générations formées entre 1800 et 1850 se sont répercutées dans la pensée et les oeuvres de l'élite canadienne-française entre 1840 et 1900.

Pour aider les concurrents, les aperçus suivants sont suggérés:

A.—Quels ont été au Canada français les principaux écrivains, poètes, penseurs, historiens, journalistes, orateurs sacrés, tribuns politiques scientistes et professeurs émérites de 1800 à 1900?

B.—Quelles furent leurs oeuvres principales? Quels en ont été le caractère, les sources d'inspiration, les influences morales, intellectuelles et sociales sur la pensée canadienne?

C.—Citez, avec références bibliographiques, un extrait d'écrit, discours, sermon, conférence ou polémique, qui vous a frappé et dont vous avez gardé mémoire.

Ce canevas servira de base aux décisions du Jury.

Le premier prix est de cinquante dollars ($50.00), plus les frais du voyage et de séjour à Québec, à la proclamation des lauréats, le 28 septembre 1948, durant les fêtes du Centenaire de l'Institut. Le second prix est de $30.00 et le troisième de $20.00.

Le premier lauréat du concours sera appelé à lire lui-même son travail, à une séance de l'Institut, devant les délégués officiels de l'Académie Française et des autres Instituts d'Europe et des deux Amériques.

Le concours sera clos le quinze mai 1948 et les copies devront parvenir le ou avant le vingt mai à M. Alphonse Desilets, secrétaire-archiviste de l'Institut Canadien, 37, rue Sainte-Angèle à Québec.

Ordination de deux nouveaux prêtres à Saint-Laurent

Son Excellence Mgr Melancon élève au sacerdoce MM. les abbés Cyrille Couture et Erroll Lavoie — Premières messes célébrées le lendemain. — Banquets d'honneur à cette occasion. — Belle fête de vocation.

JONQUIERE (D.N.C.)

Le 22 février 1948, restera une date inoubliable dans l'histoire religieuse de Jonquière-Kénogami. En effet, ce jour-là, à 10 heures, en l'église de Saint-Laurent, Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, célébrait une messe pontificale et une ordination de deux nouveaux prêtres à savoir messieurs les abbés Cyrille Couture, enfant de la paroisse Saint-Laurent de Jonquière et Eroll Lavoie, enfant de la paroisse Sainte-Famille de Kénogami.

Mgr notre Evêque était assisté dans ses fonctions d'ordinant de M. le chanoine Luc Morin, vicaire forain et curé de Saint-Dominique, qui remplit la charge d'archi-prêtre; de M. l'abbé Henri Fortier, curé de Sainte-Famille, qui agit comme diacre d'honneur; de M. l'abbé Jean-Baptiste Saulnier, curé de Saint-Georges, comme sous-diacre d'honneur. Les rôles de diacre et sous-diacre d'office furent joués respectivement par MM. les abbés Georges-Henri Dufour, professeur au Séminaire et vicaire dominical à Saint-Laurent.

On remarquait en outre dans le choeur de l'église splendidement décoré, Mgr Léon Maurice, vicaire général du diocèse, M. l'abbé Arthur Lévesque, curé de Saint-Laurent, M. le chanoine Joseph Dufour, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, MM. les abbés Eugène Tremblay, économe au Séminaire, Floribert Coulombe, directeur du Séminaire, Eleucippe Gagnon, professeur au Séminaire; Louis-Joseph Lavoie, frère de M. l'abbé Eroll Lavoie et Professeur au Séminaire; Roméo Arseneault, professeur au Séminaire et vicaire dominical à Saint-Laurent; Lorenzo Cossette et Henri-Joseph Bergeron, vicaires à Saint-Laurent; Sigismond Mosviack, vicaire à Saint-Ambroise; Roland Potvin, chancelier de l'évêché et maître des cérémonies de l'Ordination, ainsi que quelques ecclésiastiques et quelques frères du Sacré-Coeur.

Dans la nef du temple, s'était massée la foule des fidèles formée des membres de la parenté des deux nouveaux élus de Dieu, des nombreux paroissiens et des notables civils des paroisses Saint-Laurent et Sainte-Famille. Les assistants ont suivi avec une attention pieuse les grandioses manifestations sacerdotales qui se déroulaient sous leurs yeux.

Dans le choeur de l'orgue qui fut touché par Mme Léo Bertube, la chorale paroissiale dirigée par M. Albert Plourde, maître de chapelle, s'exécuta de façon brillante. Nous, de plus, que la petite maîtrise sous la direction du Rév. Frère Ariste des Frères du Sacré-Coeur avait apporté son précieux concours à la chorale. Après le chant de l'évangile, M. le curé Arthur Lévesque a présenté les souhaits de bienvenue à Mgr Melançon notre évêque. Celui-ci, la messe terminée, s'est adressé à la vaste assistance et avec une éloquence toute particulière, il a donné des conseils très opportuns.

Les cérémonies terminées, un dîner intime fut servi à Mgr Melançon, aux nouveaux prêtres et à tous les membres du clergé qui assistaient à l'ordination.

Dimanche soir, les deux nouveaux prêtres ont chanté leurs premières vêpres solennelles, chacun dans leur paroisse respective.

Lundi matin, 23 février à 8 heures et demie en l'église de Saint-Laurent, M. l'abbé Cyrille Couture a dit sa première messe assisté de M. le Curé de l'endroit.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Alphonse-Elzear Tremblay, visiteur diocésain des écoles urbaines. Le même jour, M. l'abbé Eroll Lavoie, a consommé sa première hostie en l'église de Sainte-Famille à 8 heures. M. l'abbé Henri Fortier, curé de la place, l'assistait. Le prédicateur de circonstance a été M. l'abbé Louis-Joseph Lavoie frère de l'officiant. Lundi midi, un banquet fut offert en l'honneur de M. l'abbé Couture au Pensionnat Saint-Dominique. Plusieurs membres du clergé séculier et régulier participaient aux agapes solennelles que présidait M. le curé A. Lévesque. Un banquet aussi fut donné en l'honneur de M. l'abbé Lavoie au Couvent du Bon-Conseil, à Saint-Laurent de Jonquière. Le magnifique repas fut présidé par M. l'abbé L.-J. Lavoie, frère de l'ordonné.

• • •

Le Progrès du Saguenay est heureux de saluer les nouveaux prêtres et de leur dire: **ad multos annos!**



M. Eloi Côté qui a été élu président honoraire de la Chambre de Commerce des Jeunes, pour l'année en cours, en témoignage d'appréciation des services rendus par le Conseil local des Chevaliers de Colomb.

Au Richelieu de Chicoutimi

M. Gaston Tremblay, comptable de Chicoutimi, a prononcé une causerie des plus intéressantes lundi midi au dîner hebdomadaire du Club Richelieu. M. Tremblay a traité de la loi de l'impôt sur le revenu, en donnant les modalités et les applications. Il fut présenté par M. l'architecte Boileau et remercié par M. Charles Jalbert. La conférence-éclair fut donnée par M. Eudore Vaillancourt, directeur de la Police des Liqueurs. Au cours de la réunion, le Club Richelieu a délégué trois membres auprès du Conseil de ville, pour s'enquérir de la réponse à la demande de collaboration formulée il y a quelques semaines au sujet de la piscine de l'O.T.J. Ces trois représentants du Richelieu se sont rendus à la réunion du Conseil qui fut tenue lundi soir à l'hôtel de ville.

Pie XII demande de débarrasser le dimanche de l'EXCES DES PLAISIRS PROFANES.

Arvida dépensera $480,000 pour de nouvelles maisons

En vertu d'un pouvoir qui lui a été accordé jeudi matin par le Comité des bills publics du gouvernement provincial, la ville d'Arvida entend dépenser $480,000 pour construire de nouvelles maisons dans ses limites, afin de remédier à la crise du logement. Elle pourra vendre ou louer ces maisons à ses employés, à ses administrés ou à toute autre personne pouvant avoir besoin d'habitation. Elle se propose d'en construire 60 dès le printemps.

L'avocat de la ville, Me McNicoll, de Jonquière, déclara que la cité d'Arvida désirait entrer ainsi dans le mouvmeent créé par la nouvelle législation sur le logement. A la demande de l'honorable Antonio Talbot, ministre de la voirie, les autorités municipales d'Arvida ont consenti de bonne grâce à inclure une clause disant que tant que les nouvelles maisons resteront la propriété de la ville, elles seront évaluées suivant la loi et sujettes aux mêmes taxes scolaires que s'il s'agissait de propriétés ordinaires.

LE CERCLE MUSICAL



C'est dimanche soir prochain, 7 mars, au Capitole, à 9 heures précises que les habitués du Cercle Musical auront le plaisir d'entendre ARMEN TORRES, sensationnel soprano espagnol, artiste de la radio, de l'opéra, de concert et du cinéma.

Au piano d'accompagnement John Newmark.

Programme

I

Lungi dal caro bene Antonio Secchi
Donzelle Fuggite Francesco Cavalli
Aria: Una voce poco fa, de "Le Barbier de Séville" ..... Rossini

II

Sept chansons populaires espagnoles ..... M. de Falla
El pano moruno
Sequidilla Murciana
Asturiana
Jota
Nana
Cancion
Polo

INTERMISSION

III

Guitare et Mandoline ..... Grovlez
Pantèches ..... Debussy
Air champêtre ..... Poulenc
Chanson du rien ..... Ibert

IV

Tonadillas ..... Granados
La Maja Dolorosa
El tra-la-la y el punteado
Seno Murciano ..... J. Nin
La Guitarra sin Prima ..... Obradors
El Vito ..... Obradors

Nouvelle finance du Canton Delisle

Le Département des Affaires municipales a autorisé la municipalité du canton Delisle, dans le comté du Lac-St-Jean, à vendre, de gré à gré, au pair, $15,000 d'obligations à 3%. Ces titres sont remboursables en séries durant une période de vingt ans.

Le canton Delisle n'était pas venu sur le marché des obligations depuis la réorganisation de ses finances, en 1940, alors qu'il avait émis $165,000 de titres avec fonds d'amortissement à 3%, 2½% et 3%, 1965.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er juillet 1947 et elles échoient du 1er juillet 1948 au 1er juillet 1967 inclusivement, l'intérêt étant payable les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. L'emprunt (règlement No 73) a été contracté pour des travaux d'aqueduc.

L'évaluation imposable du canton Delisle était de $648,442 en 1947. La municipalité avait une dette consolidée nette de $129,623.61 dont $72,311.80 encourue pour l'aqueduc, le 31 décembre 1947. La population du canton s'élevait à 1,351 âmes en 1947.

Au Capitole



Erna Sack, soprano-coloratura, de reputation internationale, dont les concerts auront lieu les 8 et 10 mars au Théâtre Capitole à Chicoutimi.

Ces concerts sont présentés par la Société Classique de Montréal et organisés à Chicoutimi par M. Vilmond Fortin et Mme Gustave Gauthier.

Il y a 50 ans

Départs pour le Klondyke

L'événement qui, au Saguenay, alimentait les conversations au début de mars 1898, c'était les départs pour le Klondyke.

Un pionnier du pays de l'or, Nolasque Tremblay, de Sainte-Anne, revenu depuis quelques mois dans l'Est avec sa jeune femme, une Saguenéenne, aussi, qui l'avait suivi au Yukon "en voyage de noce" en 1894, avait captivé bien des cercles de parents, d'amis et de curieux par ses récits de la grande aventure. Tout le monde partait du Klondyke, nombreux étaient ceux qui en rêvaient; un peu partout des jeunes et des moins jeunes se déterminaient à faire le voyage.

Le Protecteur du Saguenay du 5 mars 1898 annonçait son départ.

Avec lui partaient "son intrepide pouse," Georges Tremblay et Orésime Gravel, de Sainte-Anne, et tout un groupe de Cohoes (Etats-Unis) et des environs: Eugène Joly, Napoléon Piché, Théophile Simard, Joseph Simard, deux Guilbault (G. et L.), Thomas Hellobrant, le docteur S.-L. Hébert, Fred Flyth, J. Roylan, Geo. Hoffman, Paul Prouty, J.-R. Gray et quinze à dix-huit autres.

Le groupe était muni de l'argent nécessaire et de provisions pour dix-huit mois, temps prévu de la durée du voyage. Tremblay avait en outre 1,000 livres de marchandises diverses (1,700 livres de tabac, 150 paires de bottes sauvages, etc) répondant aux besoins des gens du Yukon, et vingt-deux beaux chiens de trait.

A peu près en même temps, un groupe partait de Charlevoix. C'était John Warren, de la Malbaie, Arsène Simard, Camille Dufour, Ernest Leclerc et Pierre Gariépy, de la Baie Saint-Paul. Ils avaient formé ensemble une société à risques et bénéfices communs et devaient revenir dans cinq ans. L'un d'eux revint aussitôt: Gariépy; il abandonna ses camarades à Québec. Un autre ne revint pas: Ernest Leclerc; il mourut en route avant d'atteindre le pays de l'or.

Une autre équipe conduite par Bertie Blair, et dans laquelle se trouvait Alfred Renald, de Sainte-Anne, avait dû se mettre en route à peu près à la même époque, puisqu'elle atteignait Fort Selkirk le 7 de juin. — Charles Gilbert, arrivé à Chicoutimi le 14 d'août, avait raconté à Dawson madame Nolasque Tremblay et quelques compagnons de ce parti.

Parmi les rares survivants de ces audacieuses expéditions, on compte madame Nolasque Tremblay, née Emilie Fortin, qui a visité son Saguenay natal en 1937 et qui demeure encore là-bas, au Bonanza Creek. On s'apprête à publier son intéressante biographie. L'ouvrage, dont l'auteur est le R.P. M. Bobillier, O.M.I., paraîtra dans quelques semaines et marquera le cinquantenaire du grand événement de 1898.

Victor TREMBLAY, ptre,
de la Société Historique du Saguenay
N.D.L.R.— Ce journal commencera dès la semaine prochaine la publication d'un ouvrage des plus intéressants sur la vie de Mme Tremblay.

Carnet mondain

Madame Anestas Gauthier, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, passe quelques jours à Jonquière, après avoir fait un court séjour à Chicoutimi, l'invitée de Mme J.-G. Lamontagne.

—o—

M. et Mme Joseph Bouchard, de Kénogami, ont rendu visite dimanche dernier à des parents et des amis de Chicoutimi.

—o—

Mme Paul-E. Gagné, de Québec, a passé quelques jours à Roberval chez sa mère, Mme Georges Levesque.

—o—

Madame Maurice Hudon, présidente générale des Cercles d'Etude et de Conférences de Montréal, a donné jeudi dernier à une réunion intercercles des Cercles d'Etude et de Conférences de Chicoutimi, une causerie intitulée: "Ce que nous lisons". Pendant son séjour à Chicoutimi, Madame Hudon a été l'invitée de Madame J.-O. Gagnon.

—o—

Mme Roger Lachapelle est retournée à Montréal, après avoir passé quelque temps à Jonquière et Chicoutimi, l'invitée de Mme Marcel Vézina et de Mlle Laurette Villeneuve.

—o—

Mme Marcel Vézina est rentrée à Jonquière, après avoir passé quelques jours l'invitée de Mme Roger Lachapelle et de Mme Joseph Beaudry, de Montréal.

—o—

Mlle Geneviève Gagnon est retournée à Dolbeau, après avoir passé quelque temps à Montréal et à Québec.

—o—

La semaine dernière, Mlle Jeanne Gauthier, de Chicoutimi, rendait visite à M. et Mme J.-B. Cayouette de Drummondville et M. et Mme J.-Edmard Guay de Sorel. Mlle Gauthier a fait le voyage par avion.

Mme Esdras Menier, de Port-Alfred, et sa fille Madeleine ont passé un mois chez Mme Frs Tremblay, de Montréal.

—o—

NAISSANCE

M. et Mme Maurice Gauthier, née Jeannette Lavoie, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 18 février à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, et baptisée le 20 février en l'église du Sacré-Cœur, par le R. P. Leblanc, eudiste, sous les prénoms de Marie-Claude-Joan. Parrain, M. Rosaire Lavoie; marraine, Mlle Claireg Gauthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lily Lavoie, tante de l'enfant.

Premier choix de quiconque aime les FÈVES



Les Van Camp sont appréciées par plus de familles que toute autre marque.

Bulletin de la Société Historique

La Société Historique du Saguenay vient de publier son bulletin numéro 6, qui est un sommaire du rapport annuel de 1947. A la lecture de ce rapport, on peut se rendre compte que la Société Historique, dirigée par M. l'ab Victor Tremblay, a eu une année particulièrement remplie. D'ailleurs, des monuments et des plaques historiques témoignent hautement des activités nombreuses de 1947. La Société Historique du Saguenay compte présentement 330 membres répartis dans toute la région.

Le concert Graudan

La "Société des Concerts" de Chicoutimi présentait, dimanche dernier, deux magnifiques virtuoses: Nikolai et Joanna Graudan, respectivement violoncelliste et pianiste. Monsieur et Madame Graudan se sont révélés deux grands artistes qui, tous deux profondément épris de leur art, jouent en parfaite entente et harmonie.

Le jeu de Nikolai Graudan est extraordinaire de justesse et de sensibilité; les sons qu'il tire de son violoncelle sont d'une richesse et d'une beauté inoubliables. Son programme comprenait des oeuvres choisies judicieusement et sans concession aux amateurs de pièces à succès. Disons tout de suite que nous savons gré à M. Graudan d'avoir gardé pour ses rappels ces pièces sur les quelles certains artistes comptent pour le succès de leur programme.

Mais il serait injuste de louer plus longtemps Nikolai Graudan sans parler de Joanna Graudan, puisque ce récital était avant tout celui d'un duo, d'un ensemble où les deux instruments ont une tâche égale et une égale importance. Dans le duo Graudan, le piano, bien loin de n'être qu'un auxiliaire, est une partie aussi essentielle que le violoncelle.

Joanna Graudan n'est donc pas qu'une simple accompagnatrice; elle joue sa partition, (par coeur, on l'a sans doute remarqué), avec une sensibilité parfaite, ce qui fait qu'on n'est plus en présence de deux instrumentistes distincts, mais d'une somme musicale qui donne l'impression de la musique de chambre, c'est-à-dire, d'une des plus hautes formes de l'art. La sonate en ré majeur de Mendolssohn en fut un exemple frappant.

Parce que les deux interprètes vibraient en parfaite unisson, étant d'ailleurs servis par une technique irréprochable, l'exécution de chacune de leurs pièces devenait un chef-d'oeuvre de nuances et de raffinement. Ainsi, les "Sept variations" de Beethoven sur un thème de "la Flûte enchantée" de Mozart, Vocalise, de Rochmaninoff, et les quatre chansons de folklore espagnol, de Manuel de Falla.

Pour sa part, Joanna Graudan s'est particulièrement distinguée dans l'étude sur les touches noires de Chopin et dans un prélude de Prokofieff.

Ces deux grands artistes qui vivent si intensément et si profondément leur musique ont été pour nous un témoignage vivant de la beauté et de la grandeur de l'art.

Louis-Hébert Desjardins.

Incendie à Dolbeau

Un incendie a failli avoir des conséquences désastreuses lundi aux moulins de la Lake-St-John, à Dolbeau. Le feu s'est déclaré dans un hangar placé en plein centre d'un immense amas de bois de pulpe et a menacé durant quelque temps de s'y propager. La bâtisse fut entièrement détruite, mais l'intervention rapide de la brigade de Dolbeau et des employés de la compagnie a empêché les flammes de s'étendre. Les dommages furent assez élevés.

Collision

Deux automobiles sont entrées en collision mardi après-midi, vers deux heures, sur la rue Racine, à Chicoutimi, en face du magasin Gagnon Frères. Le choc ne fut que peu violent et aucun des passagers ne fut blessé. Les deux voitures ne subirent que de légers dommages.

Bébé dort bien

Le remède idéal pour les enfants qui souffrent de coliques, dysenterie, troubles gastriques, rhume, manque de sommeil ou dentition douloureuse, c'est le

SIROP D'ANIS GAUVIN

Agréable et délicieux, car il ne contient pas de narcotiques. En usage dans les familles depuis 50 ans.

Exigez le véritable Sirop d'Anis Gauvin, dans son enveloppe bleue portant la photo et la signature de l'auteur de la formule originale.

EN VENTE PARTOUT

Cuits à la manière Christie

Croquants! jusqu'au bout



Biscuits Christie's

Saint-Félicien

ST-FELICIEN — (D.N.C.) —

Funérailles de Mme Vve Oliva Rivard à St-Félicien. — Nous apprenons avec regret la mort de dame Vve Oliva Rivard, née Josephine Gosselin, survenue le 19 février à l'âge de 61 ans, après plusieurs mois de maladie.

Elle laisse le souvenir d'une mère vraiment chrétienne.

Ses funérailles ont eu lieu le 23 février à 10 heures en l'église paroissiale de St-Félicien; y assistait une foule considérable de parents et d'amis.

La messe de Requiem fut chantée par M. le chanoine Simon Bluteau, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Carrier et Tremblay, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Xavier Gosselin. Les porteurs étaient MM. Jos.-Horace Tremblay, Victor Tremblay, Joseph Tremblay (Xavier), Davila Poulin, Isidore Rivard et Alfred Fortin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils: Léon, de Jonquière Fernand, de St-Méthode, Philippe, Adrien, Léonce, Raymond-Marie et Gérard de St-Félicien; ses filles: Jeannette et Alberta, Mme Charles Paré (Marie-Alice); ses belles-filles: Mme Vve Joseph Rivard (Rose-Alma Vallée), Mme Léon Rivard (Fernande Lavoie), Mme Fernand Rivard (Aline Côté); son gendre: M. Charles Paré; ses petits enfants: Marcel, Thérèse, Réal, Jean-Marie Ghislain, Jocelyne, Denise, Florent, Clément et Lucien Rivard, Jean-Marie, Cécile et François Paré; son frère, M. Xavier Gosselin, de St-Prime; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Léonidas Godbout, de Beauport, Elisée Naud, de Roberval, Norbert Fortin, de Chambord, M. et Mme Arthur Rivard, de St-Ambroise, M. et Mme Anthime Rivard, de St-Prime, Mme Xavier Gosselin, de St-Prime.

Elle laisse aussi un grand nombre de neveux, nièces, cousins et cousines.

Normandin

NORMANDIN (D.N.C.)

NAISSANCES DE FEVRIER:

J.-Roméo-Réjean, fils de M. Lionel Fortin et de Caroline Gauvin. Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Desmeules, oncle et tante.

M.-Irène-Hermance, fille de Adolphe Grondin, et de Jeanne d'Arc Martel. Parrain et marraine: Eddy et Irène Grondin.

M.-Georgette-Françoise, fille de Raoul Lebrun et de Florida Gobeil. Parrain et marraine: M. et Mme Edmour Gobeil.

J.-Clément-Marie-Gaston, fils de M. Raymond Nugent et de Yvette Michaud. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Nugent, grands-parents.

J.-Jacques-Julien, fils de M. Xavier Tremblay et de Aline Paradis. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Tremblay, oncle et tante.

M.-Rachel-Céline, fille de M. Joseph Girard et de Alice Lessard. Parrain et marraine: M. et Mme André Hamel, oncle et tante.

J.-Jacques-Robert, fils de M. Armand Drapeau et de Jeanne d'Arc Dumais. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Dumais.

J.-Gérard-Jean-Yves, fils de M. Léon Provencher et de Lucienne Dallaire. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Villeneuve, oncle et tante.

J.-Laurent-Christian, fils de M. Pierre Marcil et de Cécile eBrgeron. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Louis Bergeron, oncle et tante.

M.-Cécile-Nicole, fille de M. Roger Doucet et de Joséphine Hamel. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Hamel, oncle et tante.

J.-Claude-Clément-Pierre, fils de M. Paul-Armand Bouchard et de Fernande Noël. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Léon Lévesque, de Ste-Lucie d'Albanel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lorette Noël.



MARIO LANZO PRÉSENTE

Simpson's

Vendredi, le 5 mars
CBJ — 8 à 9 p.m.

Concert Symphonique "Pop"

de l'Orchestre Symphonique de Toronto
PAUL SCHERMAN
Chef d'orchestre
MARIO LANZO, Ténor
Ariste Invité

S-8-10F

Ecole Apostolique

LAUREATS

6e année: MM. Rolaild Simard, René Madore, Bruno Chiricota, Rénald Tremblay, Antonin Maltais.

5e année: MM. François Tremblay, Maurice Pelletier, Yvon Aubry, Réjean Tremblay, Roger Boivin.

5e année B: MM. Laurier Boucher, Denis Lessard, Olivier Munger, Lévis Boudreault, Guy Gauthier, Laurent Lalancette.

3e année: MM. Jacques Poivin, Bertrand Fradet, Normand Laberge, Jean La Dougeur, Yvon Tremblay, André Gagnon, Robert Harvey, Daniel Blanchette, Serge Perrin.

2e année: MM. Claude Belley, Jeanno Montminy, Luc Martin, Louis Tremblay, Benoit Labbé, Serge Lapointe, Claude Brisson, Jean-Robert Tapin.

1ère année: MM. Réjean Villeneuve, Hugues Tremblay, Jean-Louis Lavoie, Maxime Duperré, Luc Sunderland, Pierre Simard, Jean-Paul Girard, Claude Tremblay, Lawrence O'Brien, Jean-Yves Gravel, Pierre Duperré.

SAINT-AUGUSTIN

ST-AUGUSTIN (D.N.C.)

Dimanche, à une assemblée conjointe de l'U.C.C. de notre paroisse et des membres de la Coopérative de l'électricité, l'on procéda à la formation du bureau de direction. M. Héraclius Brassard fut élu président et M. Isidore Tremblay, vice-président; MM. Pitre Goulet, Cyrille St-Pierre, Charles Côté, Pierre Gauthier et Paul-Emile Côté furent nommés directeurs. Monsieur le curé Antoine Perron fut nommé aumônier et M. Joseph Pedneault, secrétaire. Que nos paroisses voisines en fassent autant et dans un avenir très rapproché et peut-être même, dès ce printemps, nous verrons toute une équipe d'hommes du département de l'électricité rurale travailler à l'installation de cette grande commodité dans les paroisses.

Cette semaine, M. Isidore Tremblay, président de notre Société Coopérative Agricole, a reçu du Ministère de l'Agriculture, un beau chèque de $500 comme première moitié, de l'octroi qui lui fut promis par notre député M. Antoine Marcotte et l'Honorable Laurent Barré, lors de son voyage à Québec les 18 et 19 janvier, dans l'intérêt de la Coopérative Agricole et du Syndicat coopératif du tracteur. Grand merci à l'un et à l'autre pour l'encouragement qu'ils donnent aux cultivateurs de bonne volonté qui veulent se grouper pour améliorer le plus possible le sort de [illegible] tin.

Ste-Elisabeth-de-Proulx

Ste-Elizabeth-de-Proulx (D.N.C.)

TABLEAU D'HONNEUR

Classe de Mlle Gilberte Lamontagne

1ère année: Huguette Bouchard, 95. Claude Girard, 92.5. Elisabeth Girard, 92.5. Bertrand Villeneuve, 89.5.

2e année: Colette Landry, 91.2. Reynold Landry, 89.5. Magella Boily, 87.5. Rose-Ange Villeneuve, 87.

3e année: Annette Côté, 85.5. Huguette Girard, 83.5. Ghislaine Girard, 81.

Classe de Mlle Gisèle Landry

7e année: Solange Audet, 78.

4e année: Bernadette Harvey, 92.

3e année: Laurier Kenty, 86.

2e année: Henriette Harvey, 86.5.

1ère année: Lorenzo Kenty, 89.2.

VA-ET-VIENT — M. l'abbé T.-A. Néron, est de retour d'un voyage à Québec dans l'intérêt de ses paroissiens.

M. J.-B. Villeneuve, est de retour d'un voyage à Québec et Montréal dans l'intérêt de ses affaires.

Messieurs Ludger Côté et Ulderic Bouchard, sont allés à Mistassini pour affaires.

Messieurs Elie et Thomas Girard de passage à Dolbeau et Mistassini la semaine dernière.

Mlle Rita Tremblay est de retour d'un séjour à Chicoutimi.

ACCIDENT — M. Louis Tapp a été blessé au chantier de M. J.-B. Villeneuve. Son état n'est pas grave cependant.

Enfant blessée par une auto

Une fillette de 5 ans, Marise Poulin, enfant de M. et de Mme Joseph-Armand Poulin, du boulevard Lamarche, à Chicoutimi, a été victime d'un accident de la route jeudi avant-midi, vers 10 h. 30. L'enfant traversait la rue Racine, en face du magasin Léo Automobile, lorsqu'elle fut heurtée violemment par une automobile. Elle fut transportée inconsciente à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier où le médecin Gilles Tremblay constata qu'elle souffrait d'une fracture à une jambe.

Armand Demers réélu président du F. Coopératif

Les sociétaires du Foyer Coopératif de Chicoutimi ont procédé récemment à l'élection de leurs officiers pour l'année 1948. En voici le résultat: Président: Armand Demers; vice-président: Laurent Grimard; secrétaire: David Régis; trésorier: Marcel Tremblay, C.G.A.. Les directeurs sont MM. René Primeau, Raoul Bergeron, ingénieur, et Gilbert Proulx, ingénieur civil.

Le conseil d'administration est heureux d'annoncer qu'il possède maintenant un chef de secrétariat permanent dans la personne de M. Laurent Bilodeau dont le bureau est situé à 255, rue Racine, suite 9, Edifice Grenon, Chicoutimi.

Cette société annonce également qu'elle peut maintenant disposer de 38 lots additionnels qui sont offerts à tous ceux qui désirent acquérir un emplacement en vue d'une future construction. Pour devenir propriétaire, il faut être membre auxiliaire. Les détails concernant les conditions seront communiqués dans quelques jours. Pour toutes informations supplémentaires, vous pourrez vous adresser personnellement au secrétariat de 9 h. à midi de l'avant-midi, et de 1 h. 30 à 5 h. de l'après-midi, ou encore en signalant 1492.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré vendredi après-midi, vers 2 heures, sur les chantiers de construction des Liqueurs Saguenay, sur l'avenue du port, à Chicoutimi. Le feu a éclaté dans une petite bâtisse attenante au nouvel édifice et où l'on faisait chauffer le matériel servant à recouvrir la toiture de l'immeuble en construction. En quelques minutes, toute la bâtisse a été brûlée. L'intervention rapide et efficace des pompiers cependant empêcha les flammes de se propager. Seules quelques vitres de l'édifice des Liqueurs Saguenay se trouvent sous la chaleur. Les dommages ne s'élèvent qu'à quelques centaines de dollars.



la DÉMANGEAISON
Soulagez-la rapidement

Soulagez rapidement les démangeaisons causées par l'eczéma, pustules, pied d'athlète et autres démangeaisons sans gravité. Employez la Prescription D.D.D. (force ordinaire ou très forte), rafraîchissante, antiseptique. Non grasseuse, non tachante. Calme promptement les démangeaisons intenses. Un flacon d'essai de 35c le prouvera — ou votre argent sera remboursé. Demandez la Prescription D.D.D. à votre pharmacien

Nous souffrons d'un mal qui a commencé avec la Réforme: le divorce entre la foi et les oeuvres. On pense d'une manière et l'on vit de l'autre (Card. Villeneuve).

Les partisans du mensonge et de la discorde, avec tous les profiteurs qu'ils trainent derrière eux, se réjouissent dans l'illusion que leur heure est proche (Pie XII).

À l'occasion de l'anniversaire du couronnement du Pape

procurez-vous les principaux encycliques.

"Actes Pontificaux" (2 séries de huit fascicules).
Encyclique: "Divini Redemptoris"
"Ad Catholici sacerdotii fastigium"
"Casti connubii"
"Summi Pontificatus"
"Divini Afflante Spiritu"
"Le Corps Mystique de Jésus-Christ"
"Immortali Dei"
"Divini illius Magistri"
"Corpus Mysticum"
"Médiator Dei"
"Mens Nostra"

TRACTS:

L'Organisation ouvrière dans la Province de Québec
Un catholique social: Frédéric Ozanam
Le Clergé et les Oeuvres sociales
Le problème social et sa solution
L'Organisation professionnelle
Le problème des narcotiques au Canada
La jeune fille et les oeuvres de charité
Le Cinéma
L'indissolubilité du mariage
La semaine du dimanche
L'Orientation professionnelle
La Corporation professionnelle
Causeries sur les encycliques
Les Associations neutres
Les Sources de l'Action catholique
Notre jeunesse
Comment lutter contre le mauvais cinéma
Parents chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier
Aux jeunes mariées
Aux nouveaux mariés
La Charité chrétienne
Lettre pastorale sur S. S. le Pape Pie XII
Nos devoirs envers le Pape
Sa Sainteté Pie XII

LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC.

12, avenue Labrecque — Tél. 402 — Chicoutimi

LANGAGE DE CHIFFRES

NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL

— 1947 —

	1946	1947	Augmentation %
Nouvelles assurances payées	$ 8,922,575	$ 10,212,244	14.4
Assurances en vigueur	32,456,745	41,441,818	27.3
Nombre d'assurés	20,155	24,137	19.7
Actif	1,817,099	2,376,242	30.7
Recettes	808,731	990,390	22.4
Réserves actuarielles	1,287,521	1,785,904	38.7

— Fondée en 1938 —

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'assurance sur la vie

M. J. H. BEGIN, gérant de division

Une copie du rapport annuel sera envoyée sur demande.

MAMANS! ÉPARGNEZ DU TRAVAIL! ÉPARGNEZ DU TEMPS!

Régalez les vôtres, servez des

GALETTES de SARRASIN

faites avec la farine

AUNT JEMIMA!



Si votre famille aime les galettes de sarrasin, elle raffolera des Aunt Jemimas, qui ont cette saveur satisfaisante et riche du sarrasin et qui sont légères et tendres au point de fondre dans la bouche! Si simples à faire, et si économiques! Commandez "Aunt Jemima Ready Mix" aujourd'hui. Entière satisfaction ou votre argent vous est remis.

La Compagnie Quaker Oats du Canada Limitée

Economisez en achetant la farine

AUNT JEMIMA

dans le gros SAC JAUNE de 3½ livres

Ne me *dites* pas que vous serviriez autre chose que du CAFÉ MAXWELL HOUSE!



LE MAXWELL HOUSE contient des cafés de choix de l'Amérique Latine — les meilleurs qui soient.

. . . Il est mélangé par des Experts pour vous apporter la saveur la plus délicieuse qui soit.

Et sa Torréfaction Radiante retient toute la saveur de ce merveilleux mélange.



CAFÉ MAXWELL HOUSE

MH-208F

Un Produit de General Foods

Le JELL-O est de Retour!



C'EST PLUS QU'UN MURMURE — c'est un cri de joie qui accueille l'approvisionnement complet du Jell-O renommé sur les étagères des épiciers.

Les ménagères ont attendu longtemps, longtemps avant de pouvoir inclure *régulièrement* dans les menus de famille le Jell-O pratique, économique et délicieux.

Enfin, maintenant, vous pouvez servir du Jell-O aux couleurs alléchantes quand vous voulez — n'importe laquelle des sept délicieuses saveurs "captives". Régalez-vous en nature — ou variez-les autant que le Jell-O le permet.

SEPT SAVEURS DÉLICIEUSES

FRAISE ORANGE
FRAMBOISE CITRON
CERISE ANANAS
LIME

Qu'est-ce qui se trouve seulement dans le Jell-O?
C'est la Saveur "captive" du Jell-O!



J-28F

Jell-O est une marque déposée qui est la propriété de General Foods, Limited

Un Produit de General Foods

Décès

Est décédé à Bagotville à l'âge de 17 ans et 6 mois Mlle Carmen Tremblay, fille de M. Aimé Tremblay, contremaitre général du Ministère de la Voirie. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de ses parents, 8, rue Bagot. Les funérailles eurent lieu mercredi, à 10 h. 30, à Bagotville.

* * *

Est décédé à Notre-Dame d'Hebertville à l'âge de 80 ans M. Charles Hudon, époux de dame Rosalie Deschênes. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son fils, M. Alphide Hudon. Les funérailles eurent lieu samedi, à 9 h. 30, à Hebertville.

* * *

Est décédé à Ste-Monique à l'âge de 80 ans et 6 mois M. Maxime Vézina. Les funérailles eurent lieu à Ste-Monique.

* * *

Est décédée à l'Isle-Maligne à l'âge de 72 ans et 10 mois dame Eveline Bolduc, épouse de M. Eusèbe Baron. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son fils, M. Antonio Baron, avenue Dollard, village Talbot. Les funérailles eurent lieu lundi, à 9 h., à l'Isle-Maligne.

* * *

Est décédé à Saint-Joseph d'Alma à l'âge de 80 ans M. Louis Lapointe, fils de Gonzague, époux de dame Lydie Dufour. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son fils, M. Horace Lapointe, 76, rue Gagné. Les funérailles eurent lieu lundi, à 9 h. 30, à Saint-Joseph d'Alma.

* * *

Est décédée à Jonquière à l'âge de 62 ans et 10 mois dame Irène Coté, épouse de M. Arthur Leclerc. La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Caron & Fils, rue de la Fabrique. Les funérailles eurent lieu samedi, à 10 h., à Saint-Dominique.

* * *

Est décédée à Dolbeau à l'âge de 39 ans, dame Alma Tessier, épouse de M. Joseph Lachance. La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence, 405, 4e avenue. Les funérailles eurent lieu samedi, à 9 h., à Dolbeau.

* * *

Est décédée à Chicoutimi à l'âge de 73 ans dame Emma Jean, épouse de M. Arthur Bossé. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son fils, M. L.-A. Bossé, 12, rue St-Vallier. Les funérailles eurent lieu mercredi, à 10 heures, en la cathédrale.

* * *

Est décédée au Lac-des-Cèdres, St-Félix-d'Otis, à l'âge de 17 ans, dame Réganne Minier, épouse de M. Georges-Henri Simard. Les funérailles eurent lieu ce matin à Saint-Félix-d'Otis.

* * *

Est décédé à St-Sacrement de Naudville à l'âge de 43 ans et 3 mois M. Laurent Fortier, époux de dame Marie-Louise Gauthier. La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence rue St-Bernard. Le service et la sépulture eurent lieu samedi, à 9 h. 30 à Naudville.

* * *

Est décédée à Chicoutimi à l'âge de 24 ans Mme Fernand Savard, née Hermance Coulombe. La dépouille mortelle fut exposée à 591, Chemin St-Paul. Le service et la sépulture eurent lieu samedi, à 9 heures, au Sacré-Coeur. Mme Savard était la nièce de l'abbé Joseph Coulombe, curé des Eboulements.

* * *

Est décédé à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à l'âge de 67 ans et 2 mois, M. Stanislas Gagnon, époux de feu dame Marie-Anne Guay. Les funérailles eurent lieu ce matin. Le défunt était le père de M. l'abbé Eudore Gagnon.

* * *

Est décédé à la Station d'Hébertville à l'âge de 66 ans et 6 mois M. Eugène Lapointe, époux de dame Alice Dufour. Son service et sa sépulture eurent lieu samedi, à 9 heures, à la Station d'Hébertville.

Fernand Dufour nommé gérant

M. Fernand Dufour vient d'être nommé gérant du bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Jonquière.

Montrons à nos gens que leurs vies, comme les nôtres, pour être heureuses, doivent être imprégnées de charité, de pauvreté, d'humble oubli de soi (P. Goyer, s.s.s.).

Inauguration d'un circuit à Chicoutimi

Jeudi soir, avait lieu à Chicoutimi et à la Baie-St-Paul, l'inauguration du premier circuit direct entre ces deux localités. A cette occasion, grâce à la courtoisie de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec, en collaboration avec la Compagnie du Téléphone Charlevoix-Saguenay, plusieurs notables de la cité de Chicoutimi et de la Baie-St-Paul ont eu le plaisir de participer à l'inauguration de ce premier circuit.

La première conversation sur ce circuit eut lieu à 8 h. 25 entre MM. J.-R. Couillard, gérant de la Compagnie du Téléphone Charlevoix-Saguenay, et M. Jean Dubuc, directeur des relations extérieures de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec. Tous deux se montrèrent très satisfaits de l'installation de ce premier circuit et se dirent assurés qu'il unirait les deux compagnies du téléphone et les deux régions dans une collaboration plus étroite, tout en assurant aux abonnés un meilleur service.

M. Jean Pelletier, pro-maire de la cité de Chicoutimi, convérsa ensuite quelques minutes avec M. Edouard Lavoie, pro-maire du village de la Baie-St-Paul et félicita les deux compagnies du téléphone de l'heureuse initiative qu'elles venaient de prendre et offrit ses voeux de succès à la population de la Baie-St-Paul à l'occasion des fêtes qui s'y dérouleront au cours de l'été. M. Pelletier parla aussi à M. Charles Rochette, maire de La Malbaie.

Il y eut d'autres conversations entre M. Charles-Edouard Tremblay, président régional des Chambres de commerce de Charlevoix et M. Georges-Henri Lavoie, président du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay; entre M. Louis-Adélard Potvin, président de la Chambre de Commerce de la Malbaie et M. Wilfrid Dugal, président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi; entre M. Ernest Trottier, président de la Chambre de Commerce de la Baie-St-Paul et M. Jean Dubuc, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi. Tous se dirent très heureux de l'instal'ation de ce premier circuit direct qui unira plus intimement les deux régions. Tous souhaitèrent que ce premier contact direct entre Charlevoix et le Saguenay ne soit qu'un prélude à des relations de plus en plus amicales et une parfaite coopération dans le règlement des problèmes propres à chaque région.

Rencontre avec les représentants du Can. National

Plusieurs membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce de Chicoutimi ont rencontré jeudi après-midi des représentants du Canadien National, pour discuter des problèmes du chemin de fer dans notre région. Les principales questions mises à l'étude furent celles du redressement de la voie ferrée entre Chambord et Rivière-à-Pierre, de la gare de Chambord, des retards nombreux dans l'arrivée des trains de passagers et de fret et de la livraison par express sur la Côte de la Réserve. Les officiers du Canadien National se sont montrés sympathiques à notre cause et ont semblé trouver nos revendications justifiables.

Après cette rencontre qui s'est déroulée dans une atmosphère très amicale, les membres de la Chambre se sont ensuite réunis et ont décidé à l'unanimité de formuler les demandes suivantes: un train direct entre Chicoutimi-Québec et Chicoutimi-Montréal; un service local entre Chicoutimi et Dolbeau et dans le sens contraire, afin d'éviter nombre de retards à l'arrivée des trains à Chicoutimi; un arrêt à une gare quelconque pour permettre aux voyageurs de manger, quand le train sera retardé; et une protection plus adéquate aux passages à niveau.

La Chambre de Commerce a bon espoir que les autorités du Canadien National se rendront à leurs demandes.

L'Association professionnelle des Industriels

M. J.-Augustin Fortin a prononcé, mercredi soir, devant les membres de la Régionale du Saguenay de l'Association professionnelle des Industriels, une conférence des plus intéressantes et des plus pratiques sur l'organisation d'un fonds d'expansion industrielle. M. Fortin a défini d'abord le fonds d'expansion industrielle, il en a indiqué les buts et les conditions, démontré les avantages et signalé les diverses méthodes d'organisation. Le fonds d'expansion industrielle est plutôt un acte de civisme qu'une entreprise financière proprement dite. L'avantage principal c'est l'augmentation des activités provenant d'une entreprise nouvelle, en somme, une affaire, qui profite à toute une ville ou à toute une région.

Il y eut ensuite un forum, au cours duquel le conférencier a répondu à de nombreuses questions et précisé plusieurs points de son étude.

La réunion de l'Association des Industriels était présidée par M. J.-A. Therrien. Une résolution a été adoptée pour appuyer à fond le Conseil d'administration dans ses attitudes fermes contre tous les mouvements subversifs et pour approuver un nouveau mode d'élection au conseil général d'administration.

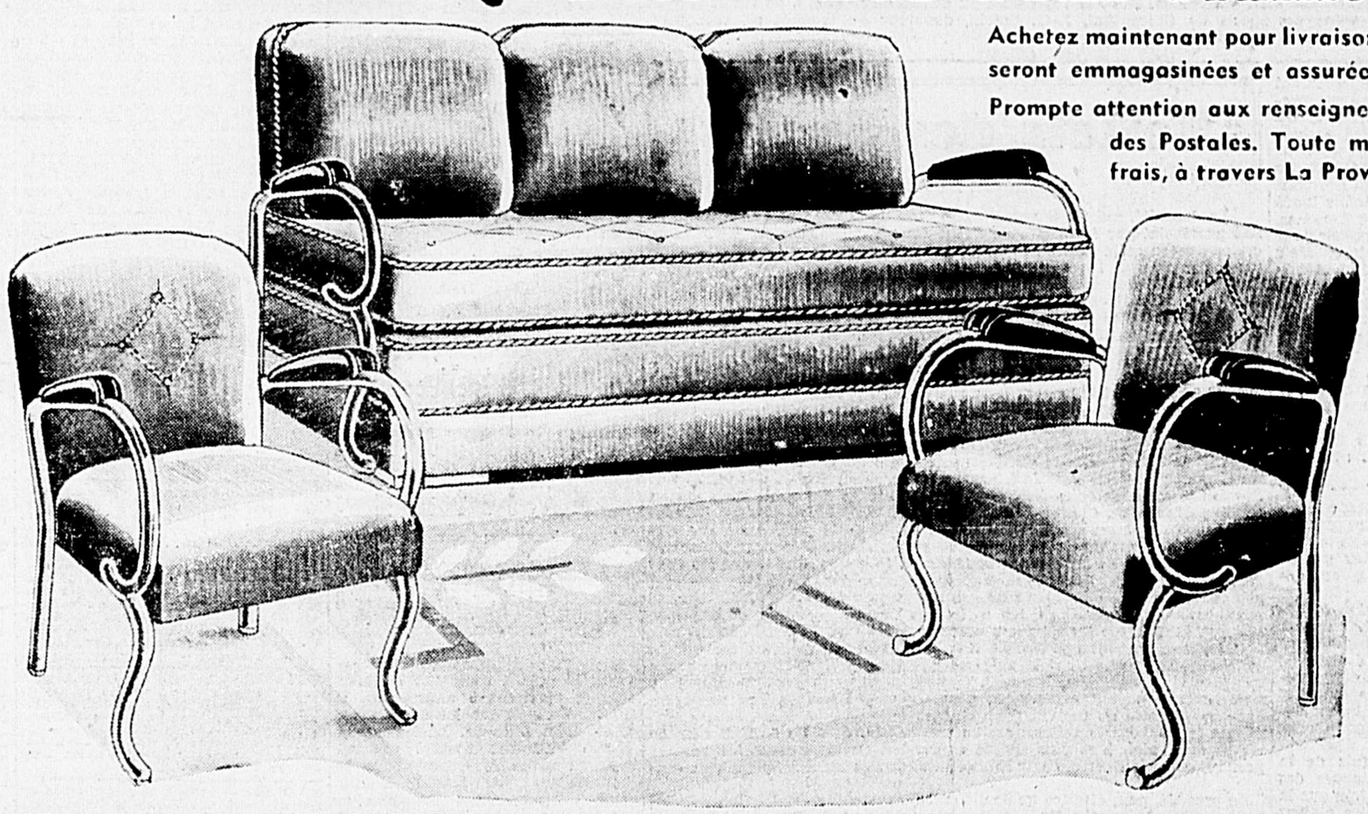
Courte grève aux usines de l'Isle-Maligne

Des employés de l'usine de l'Aluminum, à l'Isle-Maligne, ont déclaré la grève samedi après-midi, à la suite d'un différend survenu entre les membres syndiqués et les autorités de la compagnie. A la sortie de quatre heures, les ouvriers devant commencer leur travail, ont fait le piquetage autour des usines et ont paralysé les opérations durant environ huit heures. Cette cessation soudaine des activités a été provoquée par une interprétation divergente de la part du syndicat et de la compagnie. La compagnie prétendait qu'il fallait congédier plusieurs ouvriers de chaque équipe alléguant qu'ils étaient trop nombreux, tandis que le syndicat affirmait de son côté que chaque équipe comprenait juste le nombre requis d'employés. Après des pourparlers qui se déroulèrent durant la soirée, les deux parties convinrent à minuit de donner un règlement temporaire à la grève en attendant la visite d'un médecin spécialiste pour analyser les conditions de travail. Ce médecin fera alors rapport et la décision définitive sera prise d'après ce rapport. A minuit, les ouvriers reprenaient donc leur travail. Aucune complication n'est aujourd'hui prévue, du moins jusqu'à ce que l'enquêteur ait présenté son rapport.

La lutte des steamers contre les berceaux canadiens-français: l'an dernier, 73,007 immigrants sont entrés au pays!

LA CIE LEGARÉ LTÉE

Haute Qualité — Bas Prix Maintenus



Achetez maintenant pour livraison future. Marchandises achetées seront emmagasinées et assurées "GRATIS" jusqu'à demande.

Prompte attention aux renseignements concernant les Commandes Postales. Toute marchandise est expédiée, à nos frais, à travers La Province de Québec.

DEPOT DE 15%
24 MOIS POUR PAYER
18 MOIS POUR PAYER
12 MOIS POUR PAYER
6 MOIS POUR PAYER



Vous épargnez $30. en acquérant ce mobilier de Studio Chromé, 3 articles

Mobilier de trois pièces, chromé, d'un nouveau dessin original, exactement tel que le cliché. Ceci est une chance exceptionnelle. Notez le motif gracieux du travail des appuie-bras et du mobilier en général.

Rég. $129.00

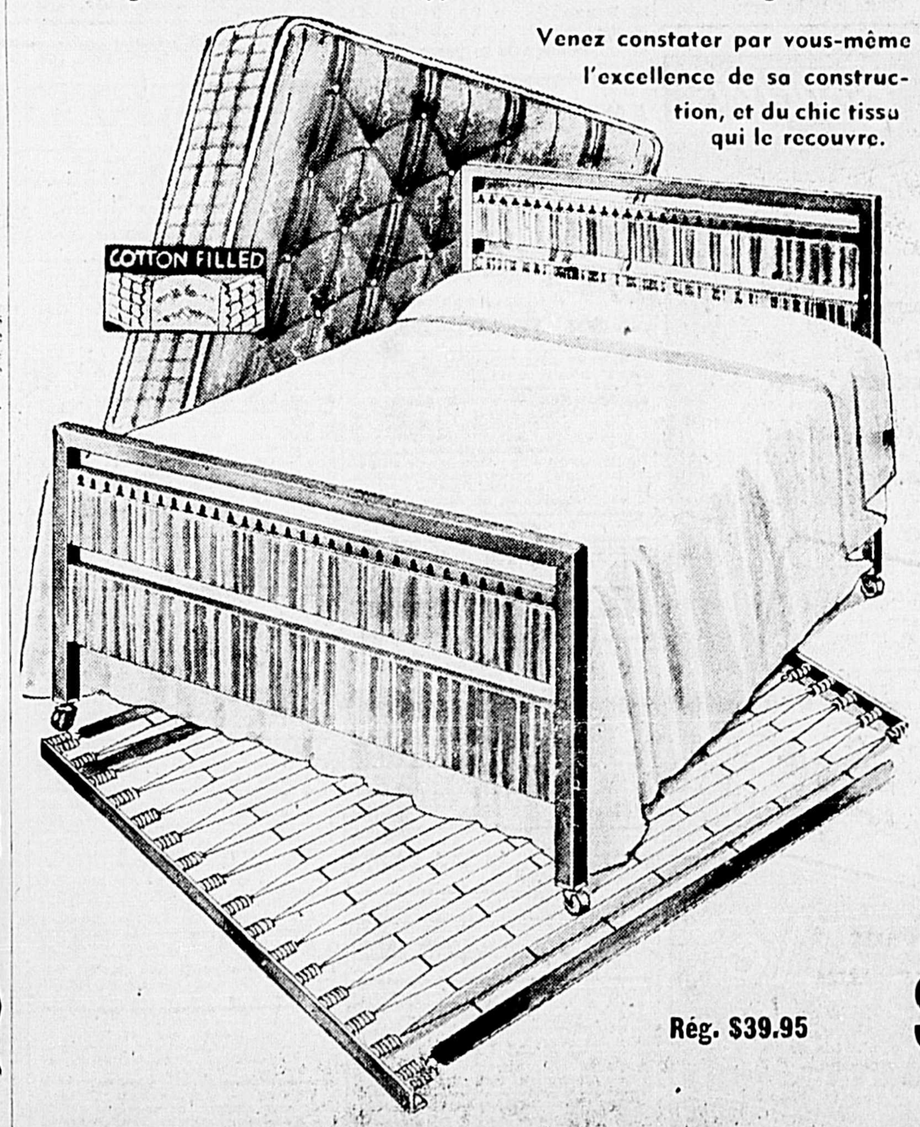
$99

ENSEMBLE DE LIT EN ACIER

LIT A PANNEAUX DE METAL
MATELAS DE COTON
SOMMIERS A CABLES RESISTANTS

Un ensemble de lit de trois articles, bien avantageux. Il comprend un lit de métal d'un dessin magnifique au fini noyer, un matelas de coton et un sommier à câbles solides. Grandeurs: 3'3", 4', 4'6".

$29.95



Venez constater par vous-même l'excellence de sa construction, et du chic tissu qui le recouvre.

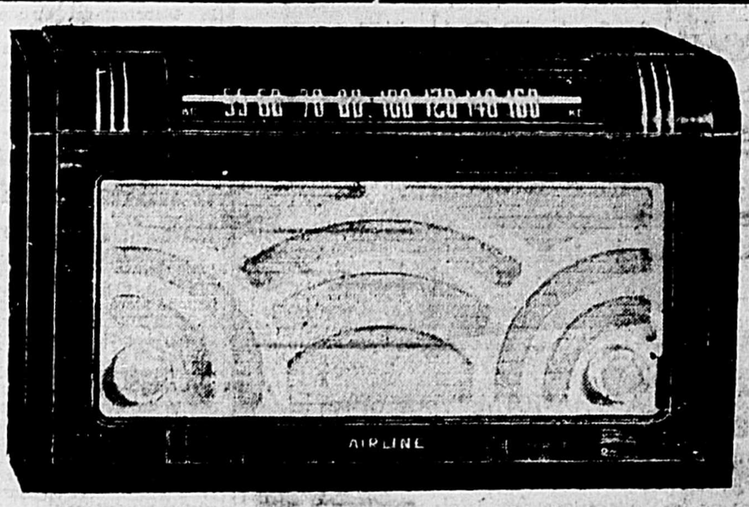
Rég. $39.95

DIVAN de STUDIO à RESSORTR

S'il vous est arrivé de regarder un peu partout ailleurs pour faire l'achat d'un divan de studio, vous pourrez plus facilement reconnaitre la valeur de celui-ci. De fabrication solide, très ample et confortable, grâce au matelas à ressorts et aux gros coussins dodus et moelleux de ce studio. Il y a un choix varié de couvertures. La vignette illustre comment facilement il peut se transformer soit en lits jumeaux ou lit double.

Rég. $54.00

$39.50



RADIO MODÈLE DE TABLE "AIRLINE" 1948

Radio de cheminée à 6 lampes superhétérodynes, haut-parleur magnétique permanent 5". L'élégant dessin du cabinet en noyer a été conçu en vue d'ajouter à la splendeur de toute pièce. La riche tonalité de ce modèle fait de ce radio une occasion hors pair au bas prix de

$49.50

CAFÉ BLUE RIBBON

vous vous en régalerez

UN DÉLICIEUX MÉLANGE DES MEILLEURS CAFÉS DU MONDE

...Z LES COUPONS POUR DE BELLES PRIMES

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE — CHICOUTIMI —

BAGOTVILLE — JONQUIERE — HEBERTVILLE — DESBIENS
ST-FELICIEN — NORMANDIN — MISTASSINI
ST-COEUR-DE-MARIE.

Les As de Jonquière éliminent les Tigres

Après avoir tiré de l'arrière 2-1, les As remportent trois victoires consécutives. — Lajoie et Breault brillent durant cette série, de même que Ménard dans ses buts. — Les As se qualifient ainsi pour la finale.

Au cours d'une série qui a été ivement contestée, les As de Jonlière sont parvenus à éliminer les igres d'Arvida en remportant 4 ictoires contre 2 pour les Tigres. es As attendront maintenant le ainqueur de la semi-finale pour sputer le championnat de l'Interédiaire A. Après avoir tiré de arrière 2-1 à un certain moment, s hommes de Despelteau ont remorté trois victoires consécutives. Il t à remarquer que les As n'ont agné qu'une seule fois sur leur terin, pendant qu'ils allaient vaincre ois fois au Centre de Récréation.

JOUTE DECISIVE

Les Tigres ont été éliminés définitivement mardi soir sur leur patioire lorsqu'ils ont dû baisser pallon 4-2, en présence d'une assistance de près de 3,000 personnes. a partie fut dépuée de rudesse, ais la mise en échec assez serrée part et d'autre, bien que le arbires n'aient infligé que 3 punitions. première période fut jouée à une lure excessivement rapide et le jeu passes fut à l'honneur. Les Tigres sont constamment jeté à l'attaue et furent menaçants autour des ts, bombardant Ménard de tous s Angles. Les Tigres ne comptèrent qu'un seul point dans cette péode, mais les As doivent en rercier leur cerbère Ménard qui a é très brillant dans sa cage. Avec compte égal, les As se contentèrent de jouer régulièrement sur la fensive dans la seconde période, tendant les occasions de s'échapr. La sirène venait à peine de faire entendre, quand Breault cha d'une attaque massive des igres pour sortir seul du peloton aller déjouer habilement Laraée. Ce fut le but le plus spectaculre de la soirée. Sarda porta cette avance à 3 à 1 vers la fin de la session. Les Tigres forcèrent le jeu dans la dernière reprise, mais leur manque de précision près des buts les empêcha de compter plusieurs fois. Chaque équipe compta un point dans cette période.

SOMMAIRE

Première période

1—As: Lajoie (Breault) 4.16
2—Tigres: Gagnon (Perreault-Boileau) 17.03
Punitions: Courteau, Lapierre, Breault.

Deuxième période

3—As: Breault 0.57
4—As: Sarda (Lambert) 17.05
Aucune punition.

Troisième période

5—Tigres: Lapierre (Courteau-Dufour) 10.35
6—As: Richard (Boisvert) 12.32
Aucune punition.

BLANCHISSAGE

JONQUIERE — (D.N.C.) —

Les détenteurs de la première position de la ligue ont remporté leur troisième gain sur les Tigres dimanche soir dernier, à Jonquière, par blanchissage. Le compte final de 1 à 0 indique bien que la lutte fut quelque peu serrée, quoique les vainqueurs aient eu un avantage certain sur leurs rivaux au cours de la partie. La partie fut excessivement rapide et complètement exempte de rudesse. Seulement quatre punitions furent décernées, deux à chaque équipe, et en aucun temps les deux clubs ne manifestèrent l'intention de se servir de tactiques rudes ou illégales. Il faut dire que l'arbitre Corriveau était sur la glace, ce qui a toujours pour résultat de tous les joueurs surveillent leurs gestes.

Roland Ménard a, comme d'habitude, gardé ses filets superbement et s'est grandement mérité son premier blanchissage des séries. Il n'a pas eu autant de travail à accomplir que dans les parties précédentes, mais il a tout de même exécuté des arrêts dangereux au cours des trois périodes. Les As ont toutefois lancé beaucoup plus souvent sur Laramée, et ce dernier a dû se surpasser pour éviter un score plus élevé. C'est Henri Boisvert et Fernand Abran qui ont été les responsables du seul point de la partie. Ces deux joueurs ont joué brillamment et ont été deux facteurs importants dans le triomphe des As. Mais, pour tout dire, la défensive des As a été extraordinairement efficace et a défendu son territoire de magnifique façon. Robert Ménard, Loiselle, Despelteau et Abran ont été de véritables piliers défensifs en avant de Ménard.

Le point des As, compté par Henri Boisvert, survint dans la seconde période. Après une première période sans point, Fernand Abran en reprit dans la seconde session une de ses montées dangereuses, en déjouant successivement plusieurs joueurs des Tigres. Arrivé à la défense des Tigres, il passa habilement à Boisvert qui l'accompagnait et ce dernier lança à environ 12 pieds de Laramée, pour le prendre complètement par surprise. Par la suite, et jusqu'à la fin, les As continuèrent facilement les attaques des Tigres, qui semblèrent manquer d'agressivité, pour la première fois de la série. La plupart des attaques des Tigres n'allaient pas plus loin que la ligne bleue, arrêtées qu'elles étaient par les joueurs de défense des As.

Les As étaient privés des services d'Alva Chiasson, malade, et c'est Guy Laventure qui joua le rôle de l'homme de fer, jouant la plupart du temps sur deux lignes d'avant. Réal Ducsault joua aussi quelquefois sur deux lignes. Les Tigres, pour leur part, avaient remplacé Larue par René Bergeron.

VICTOIRE DE 3-1

Menacés de se voir éliminer par les Tigres qui possédaient une avance de 2-1 et qui avaient l'avantage de jouer sur leur terrain, les As de Jonquière se sont rendus à Arvida vendredi soir et remportèrent une belle victoire de 3 à 1 et égalisaient ainsi les chances de la série. Les As ne prirent aucune chance au cours de cette partie et prirent une avance de deux points dès la période initiale, avance qu'ils protégèrent efficacement jusqu'à la fin. Les Tigres ne réussirent à éviter le blanchissage qu'une seconde avant le son de la sirène. Cette victoire rehaussait considérablement le moral des joueurs de Despelteau et leur redonnait la confiance qu'ils avaient perdue après la défaite subie deux jours précédent.

Les Castors passent en semi-finale

Ils remportent une quatrième victoire mardi soir pour éliminer les Elans de Port-Alfred 4 gains à 2. — Thiffault brille dans ses filets. — Pruneau est la grande vedette des vainqueurs. — Contre les Volants en semi-finale.

Tout comme les As de Jonquière mardi soir, les Castors de Dolbeau, détenteurs de la seconde position lors de la fin de la saison régulière, ont éliminé les Elans de Port-Alfred en remportant une quatrième victoire au cours de 5 à 0. C'était la première défaite des Elans sur leur patinoire au cours de cette série qui fut tout aussi contestée que celle disputée entre les As et les Tigres. Les Castors n'ont jamais été en arrière cependant et les Elans n'ont jamais pu faire mieux que d'égaliser les chances. Ils n'en ont pas moins fourni un magnifique effort et les Castors ont dû déployer toute leur puissance pour en venir à bout.

BLANCHISSAGE

La dernière partie a été la seule de la série à se terminer par un blanchissage qui est allé au crédit de Dolbeau. Les deux équipes ont joué une partie marquée au coin de la prudence et les attaques massives furent assez rares de part et d'autre. Les Castors ont pris l'avantage dès le début de la première période alors que Lafond prit Tremblay en défaut sur des passes de Pruneau et de Tremblay. Malgré leurs efforts pour égaliser le compte, les Elans furent impuissants à déjouer Thiffault qui fut très brillant dans ses filets. La seconde période donna l'occasion aux Castors de porter leur avance à deux points, malgré des punitions infligées à Bellemarre et Tremblay. Bernaquez compléta le pointage dans la reprise finale en comptant après 7 minutes de jeu. Ce point fouetta l'énergie des Elans qui se lancèrent à l'assaut de la cage de Thiffault, mais en vain car ce dernier sut écarter tous les lancers dirigés vers lui. C'était une belle victoire pour les Castors qui se qualifiaient ainsi pour la semi-finale, soit contre les Volants, soit contre les Aigles qui n'ont pas encore terminé leur série à l'heure où ces lignes sont écrites.

SOMMAIRE

Première période

1—Dolbeau: Lafond (Pruneau - Tremblay) 3.02
Punition: Simard.

Deuxième période

2—Dolbeau: C. Lapien 14.51
Punitions: Bellemarre, Tremblay.

Troisième période

3—Dolbeau: Bernaquez 7.06
Punition: Simard.

Voici maintenant un résumé ainsi que les sommaires des trois parties jouées jeudi, vendredi et dimanche entre les Castors et les Elans.

JEUDI

Bien qu'ayant joué la veille contre les Cataractes de Shawinigan et avoir effert une belle résistance, les Castors sautaient de nouveau sur la glace jeudi soir pour l'emporter 4-3 sur les Elans. Pruneau s'est mis en évidence au cours de cette partie en comptant deux buts et en obtenant une assistance. Pour les perdants, John McLean a joué l'une de ses meilleures parties en participant à trois points.

VENDREDI

Les Elans sont revenus à la charge vendredi soir pour égaliser les chances de nouveau en l'emportant faci-

(Suite à la 6e page)

Les Canadiens vainqueurs

Les Canadiens de Kénogami ont vaincu les porte-couleurs de Lauzon u pointage de 6 à 1 dimanche après-midi, à l'aréna d'Arvida, pour remporter le championnat junior B du district de Québec. Donat Deschênes, ustakis et Lavoie, gardien des visiteurs, furent les plus brillants de la artie. Les Canadiens rencontreront maintenant cette semaine le club e Sherbrooke, champion des Cantons de l'Est.

On retrouve de l'entrain...

et de l'ardeur au travail en prenant les PILULES MORO !



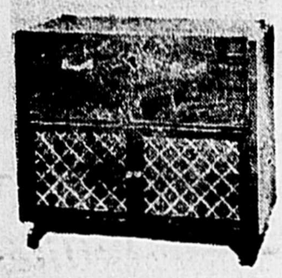
On ne peut lutter seul contre les fatigues causées par le surmenage; pour aider l'organisme à conserver sa force et son endurance, les PILULES MORO sont d'un grand secours. C'est le tonique auquel des milliers d'hommes ont eu recours dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement. Tous disent qu'il leur a fait grand bien.

Pilules Moro par la poste: 50c la boîte.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.

Exclusivité RCA Victor



Le VITROLA VRA-101M. Vous offre le miracle de la **Fréquence** Modulée, les émissions ordinaires et sur ondes courtes. Joue jusqu'à 12 disques, avec nouveau changedisques automatique et pick-up "Saphir Silencieux" RCA Victor exclusif.

Système sonore **"Gosier d'Or"**, Puissant haut-parleur 12", controle automatique de sonorité. Magnifique meuble moderne, avec ample espace pour emmagasinage de disques. Pas de couvercle à lever.

En choix de noyer acajou ou pâle.

Prix: $575.00

Au Rayon des Meubles

Gagnon Frères

de votre Localité.



Champion skieur: Lors d'un concours qui s'est déroulé récemment à Ste-Anne, Guy Gagné, de Jonquière, membre du Club de Ski d'Arvida, est sorti vainqueur. Nous le voyons ici au centre de la photo, en compagnie de Mlle Nicole Gaudreault, reine des sports de Chicoutimi, J.-G. Boivin, donateur du trophée au vainqueur, Gontran Ouellet et Rémi Dallaire, organisateurs du concours.

Reflets des Sports

TENACITE DES AIGLES

La ténacité, qui fut le principal facteur de la conquête du championnat provincial par les Aigles de Saint-Joseph d'Alma l'hiver dernier, est certes encore cette année la qualité prédominante de ces mêmes coéquipiers, car ils sont revenus à la charge après avoir encaissé trois démoralisantes défaites consécutives. Et même s'ils devaient subir l'élimination, nous nous devrions de leur rendre ce témoignage qu'ils ont évolué avec une combativité peu commune, tentant de reprendre le terrain perdu malgré un handicap presque insurmontable.

TIGRES ET ELANS ELIMINES

Tel qu'il avait été prévu avant le début des séries éliminatoires, les Tigres d'Arvida et les Elans de Port-Alfred ont été éliminés de la course au championnat par les As de Jonquière et les Castors de Dolbeau. La lutte fut des plus corsées cependant et les deux vaincus ont su offrir quelquefois une résistance dangereuse à leurs adversaires. Les Tigres et les Elans ont égalisé la série à deux reprises et les Tigres ont même pris l'avantage en deux occasions, pour obliger les As à gagner trois parties sur la patinoire du Centre de Récréation. La série Elans-Castors fut plus régulière en ce sens que chaque club a gagné deux parties sur son terrain, pendant que les As et les Tigres se plaisaient à vaincre seulement à l'extérieur. Les As attendront maintenant la finale, tandis que les Castors devront affronter le survivant de la série Volants-Aigles qui n'est pas encore terminée à l'heure où ces lignes sont écrites. Que les Castors rencontrent les Volants ou les Aigles, ils auront certes de la difficulté et leurs chances ne seront pas meilleures que celles de leurs concurrents.

Il y aura un fait peu logique à faire entrer en ligne de compte dans cette série cependant, car la série ne sera que de 2 de 3, ce qui est une injustice flagrante pour les deux équipes y prenant part. Alors que les semi-finales, qui ont assurément moins d'importance (si l'on ne considère pas le point de vue finance), étaient des 4 de 7, il ne serait que sensé que la semi-finale soit au moins une affaire de 3 de 5. Mais non, on réduit cette série à sa plus simple expression en la limitant à 3 parties, prenant ainsi la liberté d'agir injustement envers les deux clubs en cause.

Le procédé, pour étrange qu'il soit, peut avoir une explication si l'on considère le fait que l'équipe finaliste ne doit pas attendre trop longtemps. On invoquera peut-être la raison de la glace qui est sujette à disparaître d'une journée à l'autre, mais elle ne saurait être valable car l'on n'a pas craint de fixer les premières éliminatoires à sept parties. Il y a une raison cependant qui pourrait expliquer particulièrement la courte durée de la semi-finale. Celle de la finance. Les six équipes bataillant dans les préliminaires, on convient de les allonger pour faire plus d'argent. Mais comme l'équipe devant attendre pour la finale n'est pas intéressée dans la série qui déterminera son adversaire, alors on l'écourte en se souciant peu s'il y a injustice ou non. C'est une tactique répréhensible que nous ne pouvons que désapprouver, surtout quand on sait

(Suite à la 5e page)

Le Syndicat d'Initiatives touristiques

M. Gaston Carrier, greffier de la Cité de Chicoutimi, vient d'être nommé secrétaire-directeur du Syndicat d'Initiatives touristiques Saguenay-Lac-Saint-Jean, en remplacement de M. L.-A. Dussault, qui demeure maintenant à Québec.

Lors de sa réunion, le Syndicat a décidé de continuer ses activités et d'entreprendre incessamment toutes les démarches nécessaires pour s'assurer du support financier afin de mener avec succès cette entreprise pour le développement de l'industrie touristique.



THEO HAMEL a été l'un des grands facteurs de succès des Volants.

COMME LE DIT *Jos. Boucane*

Le soleil luit pour tout le monde.

Le tabac à cigarettes La Salle est à la portée de tous les fumeurs.



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

LE HOCKEY

RESULTATS

INTERMEDIAIRE A

Jeudi
Port-Alfred 3 Dolbeau 4
(Dolbeau mène 2-1)
Chicoutimi 1 Alma 0
Chicoutimi mène 3-0)

Vendredi
Dolbeau 1 Port-Alfred 5
(Série égalisée 2-2)
Jonquière 3 Arvida 1
(Série égalisée 2-2)

Dimanche
Alma 3 Chicoutimi 1
(Chicoutimi mène 3-1)
Arvida 0 Jonquière 1
(Jonquière mène 3-2)
Port-Alfred 2 Dolbeau 3
(Dolbeau mène 3-2)

Lundi
Chicoutimi 1 Alma 3
(Chicoutimi mène 3-2)

Mardi
Jonquière 4 Arvida 2
(Jonquière gagne 4-2)
Dolbeau 3 Port-Alfred 0
(Dolbeau gagne 4-2)

Mercredi
Alma 1 Chicoutimi 4
(Chicoutimi gagne 4-2)

INTERMEDIAIRE B

Dimanche
Montcalm 2 Montagnards 3
(Montagnards gagnent 3-0)
Parties de la semaine

INTERMEDIAIRE A

Vendredi
Chicoutimi vs Dolbeau

Dimanche
Dolbeau vs Chicoutimi

Mardi
Chicoutimi vs Dolbeau

CLASSEMENTS

SERIE A

	J.	G.	P.	P.P.	P.C.	Pts
Jonquière	6	4	2	13	10	8
Arvida	6	2	4	10	13	4

SERIE B

Dolbeau	6	4	2	20	17	8
Port-Alfred	6	2	4	17	20	4

SERIE C

Chicoutimi	6	4	2	21	16	8
St-J. d'Alma	6	2	4	16	20	4

LES COMPTEURS

Martial Pruneau s'est avéré le plus prolifique compteur des premières séries éliminatoires en totalisant 10 points, comptant 7 francs buts et obtenant 3 assistances. Il est suivi de Roger Beaudoin avec 8, de John McLean, M. Lavoie et Verney Petterson avec 7 chacun. Pruneau mène également dans le domaine des francs buts, mais dans celui des assistances Beaudoin et Petterson sont les leaders avec 5 chacun. Tous les joueurs ont eu des chances égales dans le classement, car les six équipes ont joué chacune six parties.

Voici le classement des principaux compteurs, en y incluant la partie d'hier soir entre les Volants et les Aigles.

COMPTEURS

	B.	A.	Pts	M
M. Pruneau	7	3	10	2
R. Beaudoin	3	5	8	2

(Suite à la 6e page)

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

$0.02 le mot, minimum pour une insertion: $0.50. Strictement payables comptant, autrement 100% de surcharge.

— ON DEMANDE —

LOGEMENT DEMANDE — de 5 ou 6 pièces. S'adresser au Progrès du Saguenay.

ON DEMANDE — j'aurais besoin d'un Cab de camion 1941 à 1947, complet de n'importe quelle marque. S'adresser au Garage 100, Port-Alfred, Simon Cote, prop.

ON DEMANDE — un logement de cinq ou six pièces pour quatre grandes personnes. Pour employé du CNR. S'adresser 66, rue Tolsan, Jonquière ou tel. 801W, Jonquière.

DAMES OU DEMOISELLES DEMANDEES — Dames ou demoiselles demandées, de 25 ans ou plus. Travail agréable pour personnes sérieuse. Commission intéressante pour personne qualifiée. S'adresser à Case postale 218, Dept. X, Chicoutimi.

AUGMENTEZ VOS REVENUS — Excellente opportunité offerte à tout homme énergique, intelligent pour la distribution de nos produits de haute qualité dans ce district. Blue Brand Products, 1227 rue Alexandra, Montréal.

HOMME DEMANDE — pour commerce Rawleigh. Pour vendre à 1,500 familles. Bons profits pour Brasseurs d'affaires. Ecrivez aujourd'hui Rawleigh's Dept. MI-C-190-S, Montréal, Qué.

LOGEMENT DEMANDE — ayant trois ou quatre appartements pour couple sans enfants. S'adresser à 25, St-Vincent, ou tel. 209.

ON DEMANDE — à louer un logement de 5 appartements ou une maison à acheter. S'adresser à 6 rue Tessier ou à 106 rue Racine, Chicoutimi

LOGEMENT DEMANDE — de quatre ou cinq pièces chauffées, situé dans le quartier est ou centre de la ville de préférence, pour couple sans enfant. S'adresser à Paul Morency, chez Price Brothers Co. Limited, Chicoutimi.

MAISONS DEMANDEES. — Propriétaires, si les circonstances vous obligent à vendre immédiatement, discrètement, votre propriété, commerce, terre, lot vacant, etc., consultez avant de vous engager: J.-Edgar Tremblay, immeuble et placement, 19, rue St-Pierre, Jonquière, tél.: 647.

LOGEMENT DEMANDE — un logement de 4 ou 6 pièces est demandé dans Jonquière ou Kénogami. S'adresser à l'imprimerie de Jonquière, Enr., 396, rue Saint-Dominique, Jonquière.

BON VENDEUR demandé pour moitié de la ville de Jonquière. Aimeriez-vous gagner un revenu de $35.00 à $60.00 par semaine? Distribuez à domicile 200 produits Jito connus et garantis. Commission avantageuse. 1 mois d'essai SANS RISQUE. Pour catalogue, renseignements, adressez-vous à: JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

— À VENDRE —

TERRE D'UN DEMI LOT A VENDRE — avec roulant et maison d'un étage et demi. Aussi un lot de terre avec bois de chauffage et billot. S'adresser à Raoul Boule, (bout du village), Saint-Fulgence.

A VENDRE — Une maison à logement unique, située 1ère avenue Saint-Jean-Eudes, pour cause de départ. Léger comptant et termes faciles. S'adresser à Almas Brassard, 186, Val-Racine, Chicoutimi ou tél. 801W, Arvida.

A VENDRE — poste de commerce avec deux logements de 7 appartements chacun et un de 6 appartements, situé boulevard Lamarche, Chicoutimi, conditions faciles. S'adresser à Almas Brassard, agent d'affaires, 186, Val-Racine, Chicoutimi ou tél. 801W, Arvida.

A VENDRE — une maison de deux logements modernes, grand terrain en parfait ordre. Une maison seule — chauffage central, très grand terrain, arbres fruitiers, jardin, fleurs et grand gazon. Libre à l'acheteur. S'adresser à Madame L.-H. Lachance, boulevard Saint-Ignace, tel. 703J, 2 coups, Chicoutimi.

A VENDRE — Poêle à bois et charbon de marque l'Islet, émaillé noir et blanc, ayant un "Waterfront" et un réservoir de 30 gallons. Le tout ayant servi que six mois. S'adresser à 73-B, Jacques-Cartier, Chicoutimi, tél. 1589J.

A VENDRE — belle maison de quatre logements, située en face de la route régionale Saint-Jean-Eudes, Chicoutimi. Rapporte $975 par année. Offerte à un prix raisonnable pour cause de départ. L'acheteur pourra occuper la maison d'ici quatre semaines. S'adresser à Almas Brassard, 186, Val-Racine, Chicoutimi ou tél. 801J, Arvida.

TABAC CANADIEN en feuilles et haché aussi à cigarettes haché. Cigares boîte de 50. Echantillons sur réception de 10c. Liste de prix gratis. Direct du manufacturier au consommateur. S'adresser à A. PILON, St-Roch de l'Achigan, Co. L'Assomption, P. Q.

MAISON A VENDRE — A Chicoutimi, revenu $696.00 située au numéro 554 rue St-Joseph. Valeur $9,500.00 - $5,000.00 comptant. Rapporte 12%. Trois étages. Fondation en béton. S'adresser à J.-E. Ayotte 93 ave Ste-Anne, Chicoutimi. tél. 661.

A VENDRE — Chaudières à vapeur (steam boilers) type Locomotive 22 et 28 forces. Certifiés pour 100 lbs de pression. En parfait état. Livraison immédiate. STEEL WORKS & MARINE EQUIPMENT CO. 266 St-Jacques ouest, Montréal.

A VENDRE — chien de traîne bien dompté, pesanteur 100 livres; petit chien blanc de laine, pure race, pesanteur 3 à 4 livres. S'adresser au 201, rue Racine, appt. 3, tél. 875, Chicoutimi.

TERRE A VENDRE dans le rang 8, Saint-Honoré, située à un demi mille du village avec bâtisses et roulant complet, eau courante, électricité. Ecole au village. S'adresser à D. Dufour, Saint-Honoré.

A VENDRE — Pontiac Sédan Modèle 1936 en bon ordre, deux pneus de rechange etc. Prêt à mettre en marche, organisé pour l'hiver conditions comptant. Aussi un chic camp meublé à St-Cyriac au lac Kénogami à 8½ milles de Jonquière, une belle résidence d'été, un beau et bon jardin. Si intéressé pour l'un ou l'autre, Ecrire à C.P. 961, Jonquière.

A VENDRE — fournaise à l'huile "Ducferni" en bonnes conditions. Téléphoner à 402 ou à 1017W, Chicoutimi.

A VENDRE — Voitures d'hiver (traîneaux-berlots) neufs et faits à la main, bon marché. S'adresser à 16, rue Bossé, Chicoutimi.

A VENDRE — un garage avec poste d'essence Imperial, situé sur un terrain de 100 pieds carrés à l'angle de rues Sainte-Famille et Taschereau. S'adresser au Garage Ferland, Kénogami, tél. 777.

A VENDRE — automobile Chevrolet 1937, en bon état. S'adresser à 75, rue Montcalm, tél. 497, Chicoutimi.

TOLE A COUVERTURE unie ou ondulée. Feuilles de 6' à 10 pieds, IMITATION DE BRIQUE en rouleau. Couleur rouge, vert, brun, Bardeau asphalte 3 dans 1. Papier à couverture uni ou granulé. Marchandise en main pour expédition immédiate. Prix et échantillons envoyés sur demande. A. L. GONNEVILLE, manufacturier tél. 33, Charette Co St-Maurice, Que.

A VENDRE — Un stock de morceaux pour motocyclette Henderson 4 cylindres, usagés et neufs, bon marché. S'adresser 3, 198 boul. Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

A VENDRE — ameublement de restaurant en chêne; loges et tables finies vitrolite. Conditions avantageuses. S'adresser à J.-P. Gauthier, 105 rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE — deux éléments 220 volts neufs pour réservoir ou radiateur électrique. S'adresser à Olivier Tousignant, tél. 1087J ou 402, Chicoutimi.

A VENDRE — Automobile remorque (trailer) et garage portatif, Pontiac modèle de Luxe 1941, garanti en parfaite condition. Aussi vache Ayrshire prête à renouveler. S'adresser à Alexis Desforges, boulevard Saint-Michel, tél.: 926W, Chicoutimi.

A VENDRE. — Un automobile Hudson 19.7 avec équipement. S'adresser à L. Gautaler, 4, rue Bégin, Kénogami.

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE — pour ouvrage général. Bon salaire, petite famille. S'adresser à Madame François Tremblay, 4, rue Saint-Antoine, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE — pour ouvrage général. S'adresser à Madame Jos. Dansereau, 69, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, tel. 662.

— À LOUER —

A LOUER — grande chambre. S'adresser à 321, rue Racine, Chicoutimi, tél. 971J.

A LOUER — belle grande chambre chauffée, deux fenêtres. S'adresser à 668, rue Laviolette, Chicoutimi.

A LOUER — chambre. S'adresser à Mme J.-Armand Legault, 271, rue Racine, (en haut de "Dominion Fish), Chicoutimi.

A LOUER — chambre et pension pour couple sans enfant ou personne seule. S'adresser au Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

BUREAU A LOUER — Bureau spacieux (22' — 20'), bien éclairé, avec grande salle d'attente et espace dans la voûte; loyer modique comprenant chauffage, éclairage et aqueduc. S'adresser à Raymond Belleau, notaire, 100, rue Jacques-Cartier, Téléphone 200.

A LOUER — chambre. S'adresser à 9, avenue Labrecque, tél. 633, Chicoutimi.

A LOUER — chambre. S'adresser à 2, avenue Petit, tel: 654.

— DIVERS —

COUVRE-LITS

Belle valeur aux prix de vente en gros. Magnifiques couvre-lits en chenille pour lits doubles et simples dans toutes les teintes pastels, teinte solides $4.99 chacun. Aussi couvre-lits en chenille avec parure assortie en conséquence grandeur de 130 pouces par 72 pouces, valeur double de ce prix. Envoyez contre remboursement ou mandat. Handicraft Distributors, 251 ouest, Sherbrooke, Montréal.

LA BERNARDINE

Tisane laxative dépurative préparée par les Pères Cisterciens.

Vivement recommandée dans constipation, vertige, lourdeurs de tête, congestion du foie, affections de la peau. — $1.25 la boîte. Monastère des Peres Cisterciens, Rougemont, Qué.

CATALOGUE GRATIS POUR PLOMBERIE

Pompes de puits peu profonds. Disponibles immédiatement: Baignoires en retrait, baignoires sur pieds, éviers, cabinets, etc., bruleurs à l'huile de toutes sortes.

Main Plumbing & Heating Supply Co 1059 Boulevard Saint-Laurent. Montréal 1, Qué.

ABAISSEZ VOS FRAIS — en achetant les poussins partis Bray. Faites une bonne portance pour les marchés d'automne et d'hiver. Souvenez-vous qu'ils sont un signe pour une bonne année pour le poulailler. Grand choix de races. Demandez-nous les prix et détails. Commandez de bonne heure vos poussins. Ernest Pilote, Saint-Joseph-d'Alma; Raymond Bouchard, Saint-Coeur-de-Marie.

MONTREAL JOBBING. — Marchandises sèches en Gros, 21-23 rue St-Joseph, Québec. Assortiment complet d'habits, pantalons, coupons, marchandises à la verge, linge d'ouvrage et militaire, etc. Aussi paletots de chat et robes de castor, soie assortis relatifs entièrement à neuf. Une visite vous convaincra que nous sommes un des plus gros Jobbers de la Province, avec les plus bas prix. Demandez notre catalogue gratis.

Comment élever de meilleures volailles. — Nous offrons gratuitement un livret de 10 pages intitulé: "Comment élever des meilleures volailles". Nous sommes certains que des profits seront réalisés par les éleveurs qui se partiront sur le bon pied. Achetez vos poussins à une ferme approuvée par le gouvernement. Toutes nos fermes sont approuvées par le gouvernement et ont subi l'épreuve du pullorum. Tous nos poussins sont sains, vigoureux et purs pour la chair et la production. Achetez pour le succès. Ecrivez immédiatement pour notre catalogue, la liste de prix et [illegible] Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

PARTICULIER ACHETERAIT directement du propriétaire propriété de revenus avec logement libre et [illegible] fournir détails complets. Confidentiel à représentant autorisé: J.-Edgar Tremblay, 19, rue St-Pierre, Jonquière.

RENTIER ACHETERAIT [illegible] placement maison de revenus, de préférence, quartiers St-Dominique, St-Laurent, St-Georges ou Kénogami. Ecrire voir représentant autorisé: J.-Edgar Tremblay, 19, rue St-Pierre, Jonquière, tél.: 647.

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même.

Les Volants vainqueurs 4-1 hier soir

Cette victoire leur permet de passer en semi-finale contre les Castors. — Verney Petterson se met en évidence en participant à trois points. — Beau duel de gardiens de buts. — Brillant jeu défensif des Volants.

Une magnifique victoire d'équipe!

Voilà le qualificatif qui convient bien à la brillante partie jouée par les Volants de Chicoutimi hier soir, à l'arena, en présence de la plus grosse assistance de la saison, alors qu'ils triomphaient des Aigles de Saint-Joseph d'Alma au pointage décisif de 4 à 1 pour passer en semi-finale contre les Castors de Dolbeau. Du gardien de buts au premier joueur d'attaque, tous ont donné leur plein rendement et ont fourni un effort constant pour remporter une victoire devenue absolument nécessaire, car la septième et décisive partie devait se jouer à Alma si les Volants perdaient. Les trois lignes d'attaque ont évolué à leur meilleur et ont continuellement envahi le territoire des Aigles pour menacer Laperrière qui, soit dit en passant, a cestes sauvé son équipe d'une plus humiliante défaite. Il convient de signaler particulièrement toutefois le travail accompli par la ligne composée de Gagnon-Petterson-Quenneville qui fut la plus brillante et qui a participé à trois des quatres points des Volants. Verney Petterson a obtenu un but et deux assistances, J.-N. Gagnon 1 but et 1 assistance et Paul Quenneville deux assistances. Ce trio est le plus puissant des Volants depuis le début des séries éliminatoires, car il joue avec un ensemble remarquable et a adopté un jeu de passes très rapides qui lui permet de dominer quand il saute sur la glace.



L'un des principaux responsables de l'élimination des Aigles est certes Andy Parr qui a su protéger sa cage avec une dextérité exceptionnelle, obtenant même le premier blanchissage des séries de détail à Alma même jeudi soir.

Si cette ligne a été effective, il ne faut pas oublier non plus celle de Gagnon-Paradis-Laroche qui semble être revenue à sa condition normale, après avoir connu une période d'impuissance qui affaiblissait l'offensive de l'équipe. Elle n'a compté qu'un point hier soir, mais elle fut frustrée de plusieurs par les arrêts souvent prodigieux de Laperrière. Il est à prévoir qu'elle ne tardera pas à se mettre de nouveau en évidence.

Si les deux premieres lignes ont bien fonctionné, il faut également accorder une mention spéciale à celle de Gagnon-Robert-Leclerc qui avait surtout la tâche de contenir les elans des plus dangereux compteurs des Aigles. Elle s'en est bien acquitté, avec le magnifique appui que leur ont accordé les joueurs de défense. Théo Hamel a joué l'une de ses meilleures parties à la ligne bleue et a brisé maintes attaques des adversaires, n'oubliant comme d'habitude de faire quelques montées dont l'une devait produire le premier point de la partie sur un lancer très dur d'un angle très difficile. Hamel fut efficacement secondé dans son travail par Georges Quenneville et Jean-Paul Gagnon qui se sont servi de leur pesanteur pour ralentir la fougue des Aigles. Leur travail fut d'autant plus méritoire qu'ils durent alterner à la ligne bleue pour combler l'absence de Marcel Picard. Leur mise en échec serrée permit à Andy Parr de mieux éviter les dangereuses incursions des champions provinciaux. Parr n'en fut pas moins très brillant et contribua largement au succès des siens.

Les Volants ne tardèrent pas à prendre les devants, car Théo Hamel comptait le premier point 3 minutes seulement après le début de la partie. Son lancer fait avec beaucoup de précision échappa complètement à Laperrière qui n'eut aucune chance de bloquer. Aucun point ne fut enregistré dans la deuxième période, mais dans la reprise suivante J.-N. Gagnon portait le pointage à 2-0 après une belle série de passes avec Petterson et Quenneville. Cette avance fut réduite à un point deux minutes plus tard quand M. Scullion lança à travers les jambes des joueurs pour déjouer Parr qui fut pris complètement par surprise. Les Volants revinrent de nouveau à la charge et ce fut au tour de Petterson de prendre Laperrière en défaut. Les Aigles attaquèrent alors constamment pour reprendre le terrain perdu, mais ils furent impuissants devant le brillant jeu des défenses et du cerbère, Gaston Gagnon compléta le pointage quelques secondes avant la fin sur des passes de Laroche et Paradis.

Les Aigles se révèlèrent de vrais gentilhommes en allant féliciter les vainqueurs après la partie, leur souhaitant bonne chance contre les Castors de Dolbeau. Nous avons admiré ce beau geste sportif et nous les en félicitons.

Les Volants se rendront maintenant à Dolbeau pour rencontrer les Castors vendredi soir. La seconde partie sera jouée à Chicoutimi dimanche après-midi et la troisième, si nécessaire, se jouera mardi soir à Dolbeau.

SOMMAIRE

Première période

1—Volants: Hamel (Petterson) 3.30
Punitions: Girard (2), Laroche, G. Quenneville, J.-P. Gagnon.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Voyer, Roberts.

Troisième période

2—Volants: J.-N. Gagnon (Petterson- P.Quenneville) 3.40
3—Alma: M. Scullion (G. Lamirande) 5.37
4—Volants: Petterson (J.-N. Gagnon-P. Quenneville) .. 8.30
5—Volants: G. Gagnon (Paradis - Laroche) 19.32
Punitions: Robert, R. Lamirande.

CHICOUTIMI EN AVANT 3-0

Jeudi soir, à l'aréna d'Alma, les Volants de Chicoutimi ont blanchi les Aigles au compte de 1 à 0 pour ainsi prendre l'avance 3 à 0 dans la série de 4 de 7.

Les Volants l'emportèrent grâce surtout au jeu spectaculaire de Andy Parr dans ses filets, qui n'eut pas moins de 45 lancers à écarter, dont une dizaine considérés comme des buts certains. Laperrière fut aussi très brillant en ne se faisant déjouer qu'une fois sur un total de 22 lancers. Ce but qui assura la victoire aux Volants fut enregistré par le très brillant Paul Quenneville, magnifiquement secondé par Verney Peterson qui, en passant, fut certainement le plus brillant joueur sur la glace pour les deux équipes.

Cette victoire des Volants les plaçait à une partie de la victoire et il était grandement favori pour l'emporter en 4 parties après ce triomphe.

Bien que sept punitions aient été distribuées, la partie ne fut aucunement rude et ces punitions ne furent données que pour des offenses mineures par l'arbitre Deschênes qui, bien qu'en commettant quelques petites erreurs, fut très solide dans l'ensemble et sut garder le contrôle durant toute la partie.

Les trois lignes d'attaque des Aigles fonctionnèrent très bien, mais le fini autour des filets et la tenue parfaite d'un Parr en grande forme leur firent rater de magnifiques jeux. De l'avis des spectateurs, ce fut la meilleure partie d'Alma dans cette série jusqu'à présent.

ALMA SE RALLIE

Lundi soir, à l'aréna d'Alma, les Aigles ont continué leur poussée en remportant une seconde victoire consécutive en deux jours sur les Volants de Chicoutimi par des scores identiques de 3 à 1.

L'étoile de la partie fut Marcel St-Pierre qui compta les 2e et 3e points des vainqueurs pour ainsi assurer la victoire à son équipe. M. Scullion avait compté le but égalisateur 3 minutes après que Picard eut donné l'avance aux visiteurs dans la seconde période. Il ne faudrait pas manquer de mentionner le beau travail de Tony Laperrière dans ses filets, puisque sur les 26 lancers qui furent dirigés contre, un seul réussit à le prendre en défaut. Quant à Andy Parr, il reçut 28 lancers dont trois trouvèrent le fond du filet.

La partie fut très rapide et le beau jeu se fit assez rare, les joueurs se surveillant étroitement durant toute la partie.

Les Montagnards remportent le championnat

Ils éliminent le Montcalm en 3 parties pour décrocher le titre de l'Intermédiaire B de Chicoutimi et le trophée Raymond Lessard. — Gaston Lafleur assure la victoire à son club dans la 3e partie — Belle tenue de Lapointe



PUISSANTE LIGNE DES VOLANTS: La ligne compo ée de Gagnon-Petterson-Quenneville a été la plus puissante des Volants dans la série contre les Aigles d'Alma. Ce trio s'est de nouveau mis en évidence hier soir en participant à trois des 4 points du club. Petterson obtint un but et 2 assistances, J.-N. Gagnon 1 but et 1 assistance et Quenneville deux assistances.

Dimanche soir le 29 février, les Montagnards de Ste-Anne recevaient le Montcalm de Chicoutimi sur la patinoire du comité des loisirs de Ste-Anne et lui faisait subir une défaite au compte de 3-2. La partie fut des plus contestées et nécessita même une période supplémentaire.

Au cours de la première période, Dufour compta le premier point pour le Montcalm et Simard également le premier pour les Montagnards. Le jeu fut très vite entaché de rudesse, à preuve les commentaires que se faisaient les spectateurs disant que l'avantage était partagé. Jos. Lapointe, solide gardien de buts du Montcalm, se fit remarquer par sa présence d'esprit continue, en ne se faisant déjouer que trois fois de la part des Montagnards sur les nombreux lancers qu'il reçut. Au cours de la deuxième période, il ne se compta qu'un seul point, et ce en faveur du Montcalm; il fut compté par Robert Garan.

Dans la troisième période, les Montagnards ne purent réussir à déjouer Lapointe. Ce n'est qu'après 18 minutes de jeu que O'Connor réussit à le déjouer sur une passe de Chateauneuf, égalisant ainsi le pointage et nécessitant une période supplémentaire. C'est après 4 minutes et 15 secondes, que G. Lafleur sur une passe de Chateauneuf, donna la victoire à son club, étant donné que le Montcalm ne put réussir à compter. Après la joute, les joueurs furent portés en triomphe dans la salle du collège, aux cris et applaudissements multiples des sportifs qui s'étaient rendus nombreux pour célébrer la victoire, voulant témoigner une fois de plus leur confiance aux solides gaillards que sont les Montagnards.

Voir autres nouvelles sportives en page 6

Les quilles

LIGUE INDUSTRIELLE

Il ne reste que deux rencontres avant la clôture des activités régulières de la ligue industrielle de petites quilles de Chicoutimi. L'équipe de Gagnon Freres est actuellement en tête avec un total de 46 points, suivie de celle de la Cie Electrique avec 44, des Chevaliers de Colomb avec 43, de la Librairie Régionale avec 39, de Thiffault et Saintonge et de la Cie de Téléphone. On peut donc prévoir que les dernières parties décideront probablement des premières positions.

Mardi soir, Gagnon Frères a remporté deux gains de 4-0 aux dépens des Chevaliers et de Thiffault. Cette dernière partie était une rencontre remise il y a une semaine. La Cie Electrique a également vaincu par 4-0 contre le Téléphone pour monter en deuxième position. De leur côté, la Librairie et Thiffault faisaient partie nulle 2 à 2.

LIGUE MIXTE

La lutte dans la ligue mixte est tout aussi serrée que dans la ligue industrielle. Gagnon Frères domine le classement, mais avec une avance d'un point seulement sur J.-W. Picard. Joron & Cie n'est pas très loin avec 4 points de moins, suivi de Bond Clothing, Gérard Boivin et Household Finance.

LES CLUBS 4H

SECTION MASCULINE

présenteront à l'hôtel de ville de Chicoutimi

Samedi matin à 9 h. 30 pour les jeunes filles

ET

Samedi l'après-midi à 2 h. 30 pour les garçons

L'APPEL DU SILENCE

OU

LA VIE DU PERE CHARLES DE FOUCAULT

Admission: 0.15

Jos. Poitras & Fils, Limitée

MANUFACTURIERS DE MACHINERIES

Dessinateurs - Modeleurs - Fondeurs - Mécaniciens

L'ISLET STATION, P.Q.

Machines à bois	Travaux de tous genres à l'entreprise	Réparation générale
Moteurs électriques	Soudure à l'oxygène, à l'électricité	Poêles de camp
Transmissions & Accessoires		Boîtaires de ferme, etc., etc.

Demandez nos prix avant de placer votre commande ailleurs.

À VENDRE

1 Camion "Ford"

1938 -- 2 TONNES

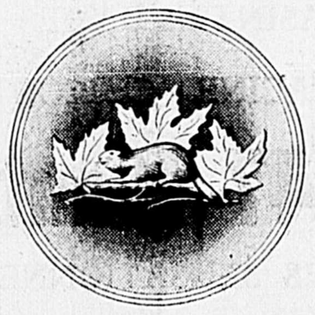
1 AUTOMOBILE "PLYMOUTH"

SEDAN - 1938 - 5 passagers

S'ADRESSER A

J.-H. LORTIE, Enr.

CHICOUTIMI



L'IMAGE DU PROGRÈS 1947

ASSURANCES EN VIGUEUR	$101,338,754	ACTIF TOTAL	$17,094,768
REVENU TOTAL	3,139,057	RESERVE POUR POLICES	14,841,416

Versé aux détenteurs de polices et bénéficiaires en 1947 $ 979,560

Versé aux détenteurs de polices et bénéficiaires depuis la fondation $15,351,649

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT DE 1947

Obtention du chiffre de cent millions de dollars d'assurances en vigueur.

Augmentation record de l'actif total.

Un exercice favorable sous le rapport des décès.

Un record de profits.

Un record de paiements aux détenteurs de polices.

TABLE DU PROGRÈS

REVENU TOTAL

1917	$ 170,912
1927	1,073,163
1937	1,546,259
1947	3,139,057

ASSURANCES EN VIGUEUR

1917	$ 4,404,016
1927	31,673,916
1937	44,794,847
1947	101,338,754

ACTIF

1917	$ 422,552
1927	4,136,000
1937	6,694,406
1947	17,094,768

MONTREAL LIFE

INSURANCE COMPANY

L'Assurance-Amie

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

J.-A. Giguère, gérant de Succursale,

228, rue St-Joseph, QUEBEC.

POURQUOI

Tant de Femmes Sont-elles NERVEUSES

... sans raison?

Quand les femmes ont leur sommeil troublé par des bruits étranges . . . deviennent si nerveuses qu'elles transpirent en parlant à des étrangers . . . ou pleurent trop facilement—ces symptômes annoncent qu'elles ont besoin d'un reconstituant spécial.

Mais, en réalité, il y a peu de chose à craindre! Beaucoup de sommeil, de l'air frais, une nourriture saine et la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs aideront à redonner de la vitalité et à tonifier l'organisme—de sorte que vous pourrez rester calme pendant les périodes les plus fatigantes de la vie. Oui, la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs a aidé des milliers de femmes à affronter l'avenir avec confiance.

Donc, si vous vous sentez nerveuse, ou épuisée—si vous ne vous reposez pas bien la nuit, et que vous êtes souvent morose ou irritable—prenez de la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs pendant quelque temps. Maintenez-vous en bonne santé—essayez ce tonique qui a fait ses preuves et qui a fait du bien à tant d'autres personnes. Le nom "Dr. Chase" est votre guide. 9P

Sound Mirror

LE PLUS RÉCENT MODÈLE d'ENREGISTREUR MAGNÉTIQUE SUR RUBAN

Le "Soundmirror" BK-403 est un enregistreur portatif à ruban magnétique dans une attrayante boîte en cuirette. Il sera très utile à la maison, à l'école, dans un studio, dans une salle de conférence, dans un bureau, etc . . .



MODÈLE PORTATIF BK-403

Voici quelques-unes de ses nombreuses utilités

- Il remplace le tourne-disque.
- Il peut diffuser l'audition d'un programme de radio.
- Il sera très utile dans la préparation d'un discours.
- Ceux qui font l'étude des langues l'adopteront.
- Dans une réunion, il sera un compagnon agréable.
- Il conservera indéfiniment une conférence importante — la voix d'un être cher, etc... etc...
- Vous n'avez pas besoin d'être UN TECHNICIEN, IL EST FACILE D'OPERATION.
- Un rouleau de ruban peut enregistrer pendant une heure sans interruption.

LE SEUL REPRESENTANT DANS LA REGION

Fraser & Gagnon

LA VOGUE ÉLECTRIQUE

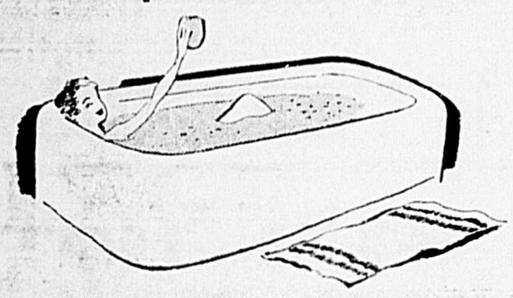
308-B, RUE RACINE TEL. 1205 CHICOUTIMI

Avez-vous préparé votre programme de piété pour le mois de Saint-Joseph?

Théâtre CAPITOLE Chicoutimi

VEN. - SAM. 5-6 mars:	LUNDI 8 février:	MERCREDI 10 février:
"LA ROUTE DU BAGNE" avec Viviane Romance, Clément Duhour, Lucien Coedel et Paulette Elambert Au même programme "WILD HARVEST" avec Dorothy Lamour, Alan Ladd et William Bendix	CONCERT "ERNA SACK" Mardi seulement 9 mars: "L'ARCHE DE NOE" avec Pierre Brasseur, Armand Bernard et Jacqueline Pierreux	CONCERT "ERNA SACK" JEUDI 11 février seulement "Week End At The Waldorf" avec Ginger Rogers, Lana Turner et Walter Pidgeon

Mitaine pour le bain "Velva"

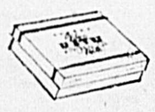


...une charmante nécessité

L'Heure du bain est une belle occasion d'employer ces douces mitaines roses à action nettoyante. Elle s'ajuste à la paume de votre main . . .
Dans les eaux mêmes les plus dures, elle donnera une riche mousse . . . elle adoucit et polit votre peau . . . vous donne une sensation fraiche et suave. Et ce qui est encore mieux, votre mitaine de bain Velva peut être asséchée et employée plusieurs fois . . .

Régulier: Boîte individuelle $1.00
3 dans une boîte $2.25

JUNE GERANIUM
Boîte individuelle $1.25
3 dans une boîte $3.50
WU: GRASS
Boîte individuelle $1.30
3 dans une boîte $3.25



Elizabeth Arden

PHARMACIE CHICOUTIMI
348, rue Racine — Chicoutimi

PHARMACIE HAMEL ENR.
103, rue Racine — Chicoutimi

Reflets des sports

(Suite de la 4e page)

dans quelle circonstances elle a été employée, car il n'y a pas que là qu'il s'en soit glissé des choses injustes.

Et pour le prouver, examinons un peu le calendrier des séries éliminatoires. Les Castors de Dolbeau et les Elans de Port-Alfred ont joué deux parties successives, l'une locale et l'autre extérieure, en deux jours consécutifs à deux reprises au cours de leur série. Par exemple: dans la première partie, les Elans jouent à Dolbeau dans l'après-midi du dimanche; dans la seconde, les Elans et les Castors descendent pour jouer à Port-Alfred. C'est donc dire que les Elans sont montés à Dolbeau dimanche matin, faisant ainsi plus de 100 milles, sont revenus à Port-Alfred le même jour, ont repris leur travail le lundi et ont joué une autre partie dans la soirée. Et ce fait s'est produit deux fois dans la même semaine. Et l'on nous dira ensuite qu'il n'y avait pas moyen de faire un calendrier autre que celui qui avait été préparé. S'il y avait deux clubs qui méritaient d'avoir au moins une journée de repos entre leurs parties, c'était bien les Elans et les Castors.

Et maintenant, voyons pour la question des dimanches. Cette question était très importante, car elle signifiait une grande différence dans les recettes. Jonquière en a eu deux, Dolbeau deux également, Chicoutimi un et Alma un aussi. Mais qu'a-t-on fait d'Arvida et de Port-Alfred dans cette classification pour le moins arbitraire? Est-ce que les Tigres et les Elans n'avaient pas besoin d'autant d'argent que Jonquière et Dolbeau? Par qui avait donc été préparé ce calendrier? Une reponse à cette dernière question donnerait peut-être l'explication plausible, mais non justifiable!

Nous n'avons pas écrit ces lignes pour faire simplement de la critique, mais en considérant qu'il était de notre devoir de faire quelques mises au point qui s'imposaient et dont le public doit être mis au courant. Car en fin de compte, c'est toujours bien le public qui permet à toutes ces équipes de vivre.

Un changement dans les procédés employés ne ferait certes pas tort!

A BATONS ROMPUS

La chance n'a certainement pas favorisé les Volants lundi soir à Alma. Après avoir eu un avantage marqué durant la troisième période, car Laperrière n'eut pas moins d'une quinzaine de lancers à bloquer contre 4 ou 5 au plus par Parr, les Volants se voyaient compter deux points qui donnaient la victoire aux Aigles. Laroche et Robert ont manqué de belles opportunités de donner le gain à leur club dans cette session, mais ils ont complètement manqué de précision. Laroche avait un but ouvert et il a lancé en dehors, tout comme Robert qui avait le gardien à sa merci et qui a lancé à plus d'un pied à côté de la cage. — De plus en plus surveillée, la ligne composée de Laroche-Paradis-Gagnon ne parvient que rarement à compter. — Le meilleur trio au cours des dernières parties fut celui de Petterson-Quenneville-J.-N. Gagnon. — Les Volants auraient dû surveiller étroitement St-Pierre, car ce joueur, en plus d'être agressif et rapide patineur, est excessivement dangereux autour des buts. — Pruneau a été le plus brillant des Castors au cours de la série contre les Elans en participant à 10 points, dont 7 francs buts. — Le joueur le plus puni à l'heure actuelle depuis le début des éliminatoires est Simard des Elans, qui a attrappé 5 punitions mineures. — Delisle des Aigles et Breault des As le suivent de près avec 4 chacun. — Les Montagnards de Ste-Anne rencontreront le St-Jérôme vendredi soir à Chicoutimi, dans la première partie d'une série de deux parties au total des points. La seconde sera jouée à Saint-Jérôme. Le vainqueur rencontrera ensuite Dolbeau ou St-Félicien. Le 11 mars, le Donnacona, champions du district de Québec, sera dans notre région pour rencontrer le titulaire du Saguenay. — Dans la ligue juvénile, les Petits Canadiens de Kénogami joueront contre les Volants juvéniles de Chicoutimi samedi soir à l'aréna. — Dans le junior, le Sherbrooke sera à Arvida les 12 et 13 mars pour y jouer contre les Canadiens de Kénogami dans une série de deux parties au total des points. — Les Volants avaient repris leur sourire hier soir dans leur chambre et ils se déclaraient bien confiants dans l'issue de la série contre Dolbeau. Ils n'auront pas la partie facile cependant, car les Castors auront l'avantage de jouer deux fois sur leur terrain. Mais les Volants n'ont qu'à évoluer comme hier soir et leurs chances sont excellentes de remporter les honneurs.

G. TREMBLAY

Nouvelles de Dolbeau

DOLBEAU — (D.N.C.) — *Décès de M. André Thibodeau.* — Est décédé dimanche le 15 février à l'âge de 84 ans, M. André Thibodeau, époux de dame Azilda C.V., après 14 mois de maladie. Le défunt était originaire d'Acadie et demeurait à Dolbeau depuis plusieurs années. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 17 fév., en l'église Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois frères: Edmond et Théodule, de Maria, Co. de Bonaventure et Joseph, de Carleton. Trois fils: Odina et Hormisdas, de Dolbeau et Valmond, de Mistassini; ses belles-filles: Mme Hormisdas Thibodeau, de Mistassini et Mme Valmond Thibodeau, de Mistassini. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de petits-enfants.

Le service fut chanté par M. le curé J.-Bte Simard, assisté du R. Père Almas Simard comme diacre et de M. l'abbé Philippe Gilbert comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jérôme Roy, Joseph Girard, J.-Bte Harvey et J. Bergeron. M. Paul-Arthur Thibodeau, petit-fils du défunt portait la croix. Le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur, dont le défunt faisait partie, était porté par M. Alfred Bonneau. Le défunt était aussi membre du Service de la Croix. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

MISTASSINI

Est décédé le 22 février à l'âge de 26 ans, Mme Adrien Gauvin, née Marie-Ange Martel. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre enfants: Jacques, Paul, Gaston et Jacqueline; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Martel, sa soeur, Mme Gérard Paradis; ses frères, Florent, Lorient, Yvon, de Mistassini, et Lorenzo qui demeure en Ontario.

Le service fut chanté mardi matin à 10 heures, par le R. P. Etienne, de la Trappe de Mistassini. Le corps était porté par Abraham, Alfred, Armand et Cyrille Guillemette, tous cousins de la défunte. M. Lauréat Guillemette, autre cousin de la défunte, portait la croix.

Les rubans de la tombe étaient tenus par Mmes Adolphe Asselin, Edouard Laprise, Alphonse Perreault et Ubald Dubois.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Wilfred Julien et Alphonse Richard, pendant que les rubans étaient tenus par Mmes Origène Malenfant, Gérard Bonneau, Jos. Imbeault et Mme Chs-Edouard Simard. La couronne était portée par Mme Gédéon Allard.

Pendant le service la quête fut faite par Mmes Onésime Martin et Gilles Savard, deux cousines de la défunte.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le 24 février est décédé à l'âge de trois mois, Henri-Jacques, enfant de M. et de Mme Edmond-Louis Tremblay. Le sacrement de Confirmation lui a été administré par M. le curé Egide Boivin. La sépulture et l'inhumation ont eu lieu le 25.

Baptêmes. — Marie-Thérèse-Bernadette, enfant de M. et de Mme Philippe Asselin, née Jeanne-d'Arc Déry, parrain et marraine, M. et Mme Osias Déry, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Adolphe Asselin, grand'maman de l'enfant.

Le 19 février a été baptisé Joseph-Léger-Réal, enfant de M. et de Mme Ernest Simard, née Marie-Rose Tremblay. Parrain, M. Réal Lalancette; marraine, Mlle Rita Simard; porteuse, Mme Georges Simard.



Les Castors...

(Suite de la 4e page)

lement au pointage de 5 à 1. Les vainqueurs prirent une avance de 2-0 dans la période initiale et terminèrent la seconde avec un compte de 3-1 en leur faveur. Ils en ajoutèrent deux autres dans la session finale pour vaincre les Castors décisivement et égaliser la série à 2-2. Beaudoin s'est illustré de façon particulière avec deux francs buts et une assistance, tandis que Pruneau enregistrait le seul but des Castors.

DIMANCHE

La partie de dimanche fut la plus serrée de la série, car un certain moment de la seconde période les Elans possédaient un compte de 2-1 à leur avantage qu'ils conservèrent durant une quinzaine de minutes. C'est alors que Pruneau s'échappa seul pour aller déjouer Tremblay et égaliser. Vincent vint ensuite compter le but décisif deux minutes seulement après le début de la reprise finale. La partie s'annonçait comme très rude, car les arbitres infligèrent pas moins de 7 punitions, dont deux majeures. Les esprits se calmèrent par la suite cependant, puisqu'aucune punition ne fut infligée durant tout le reste de la rencontre.

Les compteurs

(Suite de la 4e page)

J. McLean	6	1	7	0
M. Lajoie	3	4	7	2
V. Petterson	2	5	7	2*
R. Girard	4	2	6	8
A. Simard	3	3	6	10
C. Lupien	3	3	6	2
McCormick	2	4	6	0
W. Ross	2	4	6	6
M. St-Pierre	4	1	5	6
G. Laroche	3	2	5	6
[illegible]non	3	2	5	0
T. Hamel	3	2	5	2
P. Tremblay	2	3	5	2
G. Lamirande	1	4	5	4
R. Breault	1	4	5	8

*—Punition de mauvaise conduite.

Remerciements pour sympathies

M. Louis-Marie Fortin, de Jonquière, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Louis-Marie Fortin, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

CERCLES LACORDAIRE ET STE-JEANNE-D'ARC

On prie les membres des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc de la Cathédrale de prendre note que l'assemblée mensuelle qui devait avoir lieu dimanche est remise au dimanche 14 mars.

Message aux Cultivateurs

NOUS SOMMES ACHETEURS DE
BETTERAVES — CAROTTES — NAVETS
AU PLUS HAUT PRIX DU MARCHE

J.-H. LORTIE, Enr.
CHICOUTIMI

La grande exposition de mode des magasins C. E. Tremblay aura lieu jeudi le 4 mars au théâtre Palace à Arvida et vendredi le 5 mars au théâtre Empire de Jonquière.

La direction regrette infiniment de ne pouvoir satisfaire à toutes les demandes d'admission qui lui ont été faites.

Cependant nous avons décidé pour le bénéfice de ceux qui ne pourront y assister d'irradier directement du théâtre Empire de Jonquière une partie de la représentation. Nous vous prions d'être aux écoutes vendredi soir de 9 h. 30 à 10 h. 30 au poste C.K.R.S.

LES MAGASINS C.-E. Tremblay JONQUIERE ET KENOGAMI

POUR AVOIR UN MEILLEUR RENDEMENT EXPÉDIEZ-NOUS VOS ANIMAUX VIVANTS



LEGRADE INC.
RUE D'ESTIMAUVILLE, QUEBEC
PRES DE LA CANARDIERE
TELEPHONE 4-3596

EN DEHORS DES HEURES D'AFFAIRES, APPELLEZ LES NUMEROS SUIVANTS
PAUL ANDRE JULIEN — ACHETEUR 3-0336 — LA BELLE CHANSON DE LEGRADE — CKCV
ANT. MATHIEU — AGRONOME-PROPAGANDISTE 2-3745 — ÉCOUTEZ NOS MESSAGES RADIOPHONIQUES TOUS LES SAMEDIS SOIRS À 6.45 HRS
CHARLES LEMAY — SURINTENDANT DE LA COUR 4-4534 — LEGRADE AU BAL CHEZ BOULAY — CHRC

UNE ORGANISATION COMPLÈTE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DES ANIMAUX VIVANTS



CHEZ J.-G. BOIVIN Ltée

MAGASIN DES DAMES
134, RUE RACINE – CHICOUTIMI

Solde 47 Manteaux

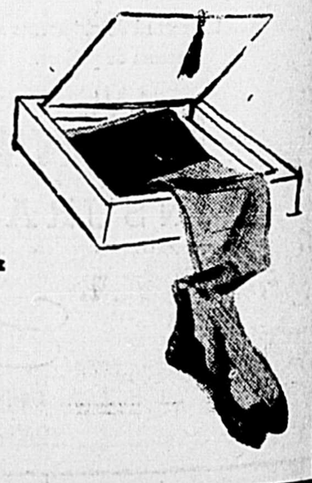
AUBAINES SENSATIONNELLES
ET PROFITABLES

REDUCTION jusqu'à la moitié du prix régulier.

Choix de Manteaux	VALEUR	OPOSSUM	MOUTON de Perse
Modèles 1948 - 1949 RAT MUSQUE Naturel et teint VISON CHAT SAUVAGE LAPIN Gris pâle - Bruns, etc. . . . PERSE de RUSSIE	Jusqu'à $200.00 pour $100.00 Seal noir (Lapin) Amples et ajustés Unis et Garnis de Tailles: 10 à 16 ans.	Naturel et noir Valant $249.50 En vente à $149.50 Ample Tailles: 12 - 14 - 16.	Valeur $995.00 pour $795.00 Tailles: 14 à 42. — MOUTON de Perse Valeur $695.00 pour $495.00 Tailles: 12 à 38.

BAS

Nylons, Goldstripe	51 gauge	$1.85
Orient, Butterfly	45 gauge	$1.65
Toutes les nouvelles teintes, toutes les pointures	42 gauge	$1.40



BAS... Fil mercerisé — Beiges - noirs - blancs — Façonnés $1.25 — Bas Fil $0.89

BAS... Longs Enfants — Beiges - noirs - blancs — 6 et 6½ $0.59 — 7 et 7½ $0.59 — 8 et 8½ $0.65 — 9, 9½ et 10 $0.69

BAS... Cachemire longs 50% laine — 6 et 6½ $0.60 — 7 et 7½ $0.69 — 8 et 8½ $0.75 — 9, 9½ et 10 $0.79

Pour mémoire :

I—La semaine du dimanche!
II—La fête du Pape!
III—Le mois de saint Joseph à célébrer par une dévotion assidue, fervente, filiale!
IV—Les cinémas à faire fermer les dimanches et fêtes!

Science et foi

Précisions

M. l'abbé Geo. Dufresne, de Montréal, faisait opportunément la mise au point suivante dans le Devoir du 15 février, touchant l'origine du corps humain.

Les géologues et autres savants tiennent pour acquis que "la vie a subi dans son développement une voie ascendante s'élevant par étapes des formes les plus simples aux plus perfectionnées jusqu'à ce qu'elle atteigne son sommet en la personne douée d'intelligence".

L'abbé refuse à cette assertion toute certitude scientifique et exige des géologues, forcés de passer de l'archéologie à la philosophie pour tirer la conclusion qui précède, qu'il fasse de la bonne philosophie.

Or, en saine philosophie, il n'y a que trois sortes de certitudes: la métaphysique, la physique et la morale. Hors ce triple palier, il n'y a, il ne peut y avoir qu'hypothèse, conjecture, pas plus!

Le malheur est pour ces savants qu'ils prétendent reconstituer l'histoire d'un passé dont personne n'a été témoin..., en somme sur de simples preuves de circonstances. Comment expliquer que lorsqu'il n'y avait aucun homme, aucun témoin compétent, il y avait de l'évolution au sens qu'ils expliquent, et qu'aujourd'hui, l'homme étant là pour l'enregistrer, il n'y ait plus de cette évolution?... Ces savants étaient-ils présents quand Dieu fit le corps du premier homme?... Et le premier homme n'est plus là pour le raconter?... Il ne reste qu'à interroger les choses et... qu'à faire d'ingénieuses conjectures sans certitude scientifique!

Même si ces savants abandonnent la théorie qui prêchait l'évolution de la matière inerte vers la vie organique, pour se se renfermer dans les phénomènes biologiques des mutations qui auraient pu produire un corps assez parfait pour pouvoir être informé par une âme intelligente, ils restent à cheval sur la conjecture, ils montent des hypothèses qui se peuvent mettre au rancart demain.

Les témérités de la science, n'empêchent point que la formation du corps du premier homme ne soit un mystère qui dépasse l'archéologie, la pure science humaine.

Si nous nous adressons à la théologie, elle enseigne communément que le corps de l'homme a été formé immédiatement par Dieu. Elle s'appuie sur la parole divine.

En effet, l'Ecriture, loin de supposer, que l'homme descend de la bête, raconte la création directe par Dieu du premier homme et de la première femme. Qu'on relise le verset 7 du 2e chapitre de la Genèse: Jehovah forma l'homme de la poussière du sol et il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être animé. Au verset 21 du même chapitre, récit de la Création d'Eve, tirée d'une côte d'Adam.

Que dit l'Ecriture? Que Dieu a donné à la terre (à la poussière) la forme humaine; et comment torturer le texte de façon à conclure que Dieu, au cours des siècles, aurait changé graduellement la poussière en plante, puis en animal, enfin, en homme?

Il est dit: Dieu souffla dessus un souffle de vie. Il est bien la question de l'action immédiate de Dieu. Alors, pourquoi en serait il autrement, quand le texte porte: Jéhovah forme l'homme de la poussière du sol? De plus, il paraît évident que le corps d'Eve fut formé, non pas d'un animal, mais d'une côte d'Adam: or, de même qu'il est dit qu'Eve fut formé du corps d'Adam, ainsi, l'Ecriture enseigne que le corps d'Adam fut tiré de la poussière de la terre.

D'ailleurs, on peut contrôler par d'autres textes scripturaires: Au verset 19e du 3e chapitre, Dieu réaffirme le même origine: "c'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain jusqu'à ce que tu retournes à la terre parce c'est d'elle que tu as été tiré... Et cet autre, chap. 12 de l'Ecclésiaste, verset 2: Avant que la poussière faisant retour à la terre redevienne ce qu'elle était et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné, vanité des vanités,... tout est vanité!

Lisons bien: avant que la poussière redevienne ce qu'elle était (quand Dieu lui insuffla la vie)! C'est bien cela que veut dire le texte!

Notre position a pour elle la presque unanimité des pères de l'Eglise et des théologiens.

Saint Basile les résume fort sensement: Lorsque l'Ecriture Sainte me parle du limon de la terre, d'une plante ou d'un animal, je l'entends comme c'est écrit.

L'abbé Dufresne termine par la distinction suivante: certes, l'évolution n'est pas à proprement parler une hérésie, pourvu que l'on admette en temps opportun l'intervention de Dieu pour créer l'âme humaine.

Mais n'oublions point que les Congrégations romaines ont toujours défendu aux théologiens:

1°) d'enseigner le corps de l'homme vient des bêtes par une transformation lente, même sous l'action de Dieu.

2°) d'entendre dans un sens métaphorique le chapitre qui décrit la formation du corps de nos premiers parents.

Donc, il faut l'entendre comme c'est écrit, avec Saint-Basile.

SE ROULE BIEN- A BON GOÛT!

TABAC À CIGARETTES
SWEET CAPORAL

ADRIEN GAGNON
294, RUE RACINE, CHICOUTIMI. — TEL.: 976

GAGNON AUTOMOBILE, Ltée
330, Rue Saint-Dominique — JONQUIERE — Tél.: 774

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

Le prêtre, cet inconnu

Curés à tout faire

(Par R. de Montvalon)

(*Le Devoir*, 10 mars 1948)

Témoignage chrétien mène une enquête sur les problèmes matériels que rencontre actuellement le clergé en France.

Voici une tranche de ce reportage, qui est significatif.

"Je suis curé, sacristain, sonneur de cloches, chasuier, bonne à tout faire chez moi. Je fais ma popote, ma chambre et le reste. Je suis debout à 5 heures en été, à 5 heures et demie en hiver pour épargner lumière et charbon. Je me couche entre 10 heures et 10 heures et demie et il reste toujours du travail."

Quand un curé de campagne vous écrit cela, on pense "sa vie n'est pas rose, mais, après tout, un prêtre..." Et de souligner les avantages d'une telle austérité qui doit valoir à la paroisse des bénédictions nourries comme les pluies de printemps.

Petites et grandes misères

Quand un second témoignage vient confirmer le premier et préciser: "Les curés qui m'entourent ne meurent pas de faim, mais ils vivent parfois dans une pauvreté proche de la misère. Un curé de X... a dû vendre sa moto pour ne pas mourir de faim. "M. l'archiprêtre a dû renoncer à l'usage du téléphone; l'abonnement lui revenait trop cher.". "Le curé a restauré lui-même son presbytère, délabré; il s'est fait maçon, plâtrier, peintre, menuisier. Il lui reste pourtant sur les bras une assez lourde dette." "Je dessers six églises; plusieurs exigent des réparations très importantes, mais où trouver les ressources? Pour ces six églises, un seul presbytère et il est tellement délabré, ouvert à tous les vents et à toutes les pluies que mon prédécesseur a préféré louer une maison particulière, celle que j'habite; charge supplémentaire pour le maigre budget paroissial." "Mon voisin de Y... (9 kil.), plus que septuagénaire, dessert cinq paroisses. Pas de presbytère. Lui aussi habite dans une maison particulière, et voici que le propriétaire va la reprendre. Faute de logement tout un secteur terriblement déchristianisé va se trouver sans prêtres. Un curé avait été nommé à B... Il devait défricher quatre paroisses. Faute de logis, il a été nommé ailleurs."

Quand un prêtre, donc, vous rapporte ces faits, il est difficile de ne pas se troubler. Etonnante pauvreté qui prive le curé de ses moyens de transport, l'accable de travaux forcés étrangers à son ministère, ou le chasse tout bonnement de sa paroisse! Dira-t-on qu'c'le est désirable et trouvera-t-on quelque dévote explication pour transformer en victoire cette défaite, la nôtre? A la vérité, ce serait trop commode. L'Eglise a un corps aussi lourd et aussi fragile que tous les autres, un corps qui mange, se vêt et s'abrite un corps qui a besoin d'argent pour acquérir les instruments matériels de son action. (...)

Réformes?

Et si réforme il y a, soyons sans inquiétude. Elles ne transformeront pas en puissances d'argent ces églises de France dont tant de prêtres affirment comme celui-ci: "C'est un humble, un petit curé de campagne qui vous écrit, un curé qui n'a que 4,000 fr. par mois, un curé de 31 ans mais qui est parfaitement heureux d'être prêtre en cette magnifique période de rénovation spirituelle". Mais ces réformes voudraient d'abord libérer le clergé des difficultés matérielles trop accablantes, dont les premières lettres citées aujourd'hui donnaient des exemples qu'on pourrait multiplier.

Les vicaires de Paris

Car tous les prêtres ne sont pas aussi misérables, tant s'en faut, mais combien rencontrent chaque jour dans leur ministère d'aussi absurdes obstacles?

"Un vicaire de Paris qui n'est pas titré (1er ou 2e vicaire), écrit l'un d'eux, vit un régime d'étudiant qui est dur vers la quarantaine. Il est impossible d'avoir une bonne. On peut avoir une femme de ménage il est difficile de l'avoir pour préparer les deux repas. Celui du soir devra être réchauffé. S'il faut éviter cette dépense, le prêtre doit assumer les charges ménagères. Cette pauvreté empêche l'achat de livres de fond ou l'abonnement aux revues Le problème des grandes vacances est difficile à résoudre, les économies de l'année ne peuvent y suffire pour peu qu'on aille en province en dehors de sa famille. Le prix des soutanes est le plus souvent prohibitif. L'héroïsme moral se dépense ainsi en petites vertus quotidiennes, en cette patience sans cesse renouvelée que manifestent à cet égard tous les prêtres. Supporter absorbe une part des forces. Le dynamisme y perd, on tient le coup. Mais vaincre le monde apparaît bientôt une autre question. C'est usant."

Curés de campagne

Voilà qui est clair, n'est-il pas vrai? Nul besoin d'aller dans la Creuse pour y brosser des tableaux poussés au noir. Il suffit d'ouvrir les yeux sur ce vicaire de notre paroisse, dans une ville ou une province sinon chrétienne, au moins assez pratiquante. Son logis, son repas, son vêtement, les lectures indispensables s'il veut rester un guide le repos quand la fatigue l'accable, la motocyclette nécessaire à la campagne, tout lui est peu ou prou un problème. Bienheureux s'il ne se trouve pas acculé à des solutions de désespoir.

Plus d'un rural pour boucler son budget doit, en effet, consentir à des travaux accessoires, sources de quelques revenus. L'un élève des abeilles, l'autre, ancien monteur en chauffage central, exécute quelques commandes, beaucoup cultivent un jardin. La plupart y trouvent une détente et l'avantage parfois de gagner plus facilement des sympathies autour d'eux. Mais pour certains, isolés, négligés, le risque est proche d'oublier leur ministère pour un de ces métiers.

On le voit donc. Il n'est pas permis de traiter légèrement les problèmes financiers qui se posent au clergé paroissial. Si les rares prêtres mantis ne cesseront pas de soulever une sorte de scandale, si la pauvreté ou au moins l'absence de richesse est l'état normal du prêtre comme de tous ceux qui veulent témoigner de l'Evangile, c'est un scandale plus grand encore que celui des curés et vicaires empêchés d'accomplir leur tâche par la négligence des laïcs, par la mauvaise organisation peut-être de certaines structures paroissiales...

(*Témoignage chrétien* — Paris.)

Il trouve la paix du Christ

On annonce de San Diego, Calif., qu'un ministre presbyterien, de Cajon, Rudolph Martin Lippert, a été reçu dans la foi catholique par l'évêque de San Diego, Mgr Charles Buddy.

La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de Lorette, cathédrale St-Joseph.

Dans une lettre à l'évêque, M. Lippert donne les raisons de sa conversion. C'est que l'Eglise catholique a conservé intactes les vérités de la religion chrétienne: les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation; la mort sacrificatoire de Jésus-Christ, la Résurrection, etc. L'Eglise catholique croit à ces vérités, elle les prêche et elle les vit. Là-dessus, pas de discussion.

Il poursuit: j'ai découvert que la messe est l'acte de culte le plus parfait et le plus sublime, avec Dieu comme centre et non le clergyman. Quant à l'Eglise, loin d'être une marâtre, elle est une mère aimante, pleine de sollicitude et secourable aux non-catholiques en recherche de la vérité. Chez-elle, enfin! j'ai trouvé ce qu'il y a de plus précieux, le Christ et la paix qu'Il apporte.

Bienvenue à celui que Dieu a illuminé de sa grâce, et opposons ses paroles aux balivernes des communistes et des anticléricaux au petit pied!

Restauration de l'église de Saint-Dominique

JONQUIERE (D.N.C.)

Une nouvelle qui nous parvient de bonne source nous apprend que, tout prochainement, l'église de St-Dominique sera l'objet d'une restauration d'envergure. Avec empressement, nous venons mettre nos lecteurs au courant des informations que nous avons reçues à ce sujet et qui, pour sûr, réjouiront toute la population de Jonquière.

Tout d'abord, il a été unanimement décidé que l'on effectuerait la restauration intérieure de notre temple et que les travaux débuteraient incessamment.

Le contrat qui devra être exécuté durant une période de 5 mois a été accordé à M. Louis Jobin, spécialiste en industries d'art et membre de l'Association des Constructeurs de Québec. Personne ne doute de l'opportunité des réparations en perspective. Notre église paroissiale qui fut construite en 1912 et inaugurée en 1914 n'a subi, depuis ces dates, aucune modification. Il convenait donc de "rendre à Dieu ce qui lui appartient" c'est-à-dire une maison habitable, propre et d'aspect attrayant. D'ailleurs, nous serons les premiers à bénéficier des changements que l'on apportera à notre église puisque, à titre de paroissiens, nous la fréquentons régulièrement et nous la fréquenterons encore avec plus de goût.

En plus du contrat accordé pour l'enjolivement de l'intérieur, un second contrat a été signé en vertu duquel le toit sera couvert de cuivre. La maison Ludger Harvey & Fils de Jonquière dirigera les opérations de l'extérieur. Somme toute, dès que notre église aura été restaurée, l'on en fera l'inauguration et ce, au début du mois d'août, à l'occasion de la solennité du Titulaire: Saint-Dominique. Nous ne saurions trop féliciter nos concitoyens pour le bel esprit de foi avec lequel ils s'intéressent à cet important projet de restauration.

Le Coin du Croisé

Allo! Allo! Ici le Coin des Croisés! Approchez tous, les intéressés!

Comment allez-vous, mes soeurettes et frérots?

—Bien! Bien!

—Parlez-moi de ça des jeunes qui gardent leur sourire, même pendant le carême! Des croisés qui ne sont pas des "peureux", ni des "lâches"!

Mes amis, Mars s'annonce très chargé: Le 2, fête de naissance du Saint Père. Le 12, anniversaire du sacre du Saint Père. Du 21 au 28, semaine sainte. Le 28, Pâques. Nous n'aurons guère le temps de nous ennuyer!

INTENTIONS GENERALES: LES INTENTIONS DU PAPE.

Aucun homme sur terre n'a de plus grande famille que le Pape: un milliard huit cent millions d'enfants! Oui! nous sommes tous les fils (spirituels) du Pape. Et, pour lui prouver notre reconnaissance, nous préparerons pour "ses fêtes", un bouquet, une immense gerbe de prières, faites à ses intentions les plus chères.

Ces intentions, auxquelles le saint Père nous demande de prier ce mois-ci, sont au nombre de quatre: premièrement, vie surnaturelle plus grand echez les chrétiens. Deuxièmement, extension de l'Eglise catholique. Troisièmement, la paix entre les nations et quatrièmement, la paix dans les classes de la société.

Mes petits, je vois! Vous avez fort envie de faire la grimace en lisant les précédentes lignes difficiles à comprendre: mais je vais vous donner quelques explications! 1o)—Une vie spirituelle plus grande, mes amis, c'est un plus grand amour du bon Dieu; plus vous aimerez notre Père du ciel, plus votre âme sera belle, blanche, vivante; Si vous aimez les comparaisons disons qu'une âme sans amour pour le bon Dieu, meurt, comme la rose qui croit sans soleil. 2o)—Le mot extension veut dire agrandissement. L'extension de l'Eglise donc, l'agrandissement de l'Eglise catholique, agrandissement jusqu'aux "petits noirs", jusqu'aux petits jaunes". Prions donc pour que la Ste Vierge et Notre-Seigneur puissent envelopper de leurs deux manteaux tous les habitants du globe devenus catholiques. 3o) et 4o)—, vous savez très bien ce que c'est que la paix. "La paix, c'est lorsque la guerre est partie" me disait l'autre jour un croisé de huit ans. Et il avait raison. On est en paix, quand les chefs: Rois, Présidents, Ministres, s'entendent; quand papa et maman s'aiment bien; quand Jacquot et Jacqueline se partagent le gâteau du dessert, et quand le chien Pataud et la chatte Minette boivent dans le même plat, sans s'égratigner. C'est dans la paix qu'on travaille bien, qu'on grandit, devient fort. Prions, oh! prions de toutes nos forces, avec le Pape, pour que la Paix règne sur le monde.

INTENTIONS PARTICULIERES: L'EGLISE ET LES PROBLEMES OUVRIERS AU JAPON.

Lorsque vous pensez au Japon, vous vous figurez peut-être un immense pays, laid, jaune et peuplé par des gens plus ou moins sauvages. Détrompez-vous. Le Japon est un beau et clair pays, où fleurissent à profusion, chrysanthèmes et cerisiers. Et ses habitants possèdent la civilisation la plus raffinée du globe. Mais les guerres l'ont ravagé terriblement, et peu de riches pays lui viennent en aide. Et la classe ouvrière, parce qu'elle souffre beaucoup, étant la plus pauvre, provoque la pitié du Pape.

Chers Croisés, prions à toutes ces intentions du Souverain Pontife. Rien ne lui fera autant plaisir que nos oraisons réunies; rien ne lui sera plus joli cadeau de fête...

Votre grandeur soeur:

Jeanne-d'Arc.

Le Carême est un monsieur peu fréquenté; aimerait-on, en tout cas, être aperçu en sa compagnie sur la rue? (Latreille).

Mot d'ordre: le **Progrès du Saguenay** dans tous les foyers!

L'HUILE ECLECTRIQUE du DR THOMAS

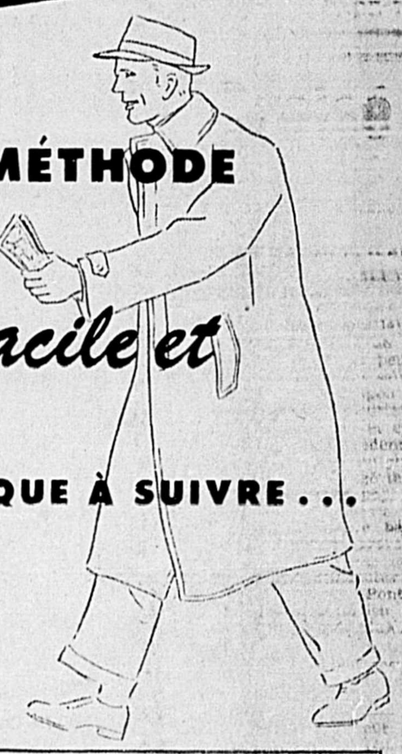


pour soulager TOUX, RHUMES et SIMPLE MAL DE GORGE



Pour encaisser vos CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

VOICI LA MÉTHODE la plus facile et LA PLUS ÉCONOMIQUE À SUIVRE . . .



Chacun de vos certificats d'épargne de guerre porte à son verso une note où l'on vous dit d'endosser ce titre et de l'expédier à Ottawa dès son échéance.

Vous recevrez, en retour de chaque certificat, un chèque que vous transformerez en fonds disponibles, soit en le déposant à la banque, soit en vous le faisant payer.

Il se peut que vous ayez à répéter ces démarches plusieurs fois, de mois en mois, à l'échéance de chacun de vos certificats.

Or vous n'en avez peut-être pas le temps, ni même le goût . . . En ce cas, confiez la tâche à la Banque de Montréal.

Vous n'avez qu'à porter vos certificats à la succursale B de M de votre quartier . . . On s'y fera un plaisir de vous ouvrir un compte spécial pour ces opérations. Lorsqu'un certificat arrivera à échéance, il sera automatiquement payé, et sa pleine valeur nominale déposée au crédit de votre compte.

Vous serez surpris du peu qu'il vous en coûtera.

ÉPARGNEZ-VOUS DES ARIAS ET DES DÉPENSES— PORTEZ VOS CERTIFICATS AUJOURD'HUI MÊME À LA PLUS PROCHE SUCCURSALE DE LA B DE M

Conservez précieusement la garantie de sécurité que représentent les certificats d'épargne de guerre . . . Faites-les servir à l'accroissement de votre dépôt d'épargne à la B de M.

Vous vous assurerez ainsi, pour demain, un surcroît de bien-être . . . et vous aiderez votre pays à combattre l'inflation.

"MA BANQUE" B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

SUCCURSALES à votre service à CHICOUTIMI et dans les ENVIRONS
Succursale de Chicoutimi : J. W. MICHEL, Gérant
Succursale d'Arvida : J. G. R. LAVOIE, Gérant
Succursale de St-Joseph d'Alma : J. E. N. H. DEMERS, Gérant
Succursale de Naudville: V. LALONDE, Comptable-en-charge

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Lettre d'Ottawa

La triste affaire de Hong-Kong

Ottawa, — Le correspondant parlementaire du Devoir à Ottawa, M. Pierre Vigeant, continue de faire de l'excellent travail. Après avoir donné toute l'importance qu'il fallait à l'intervention de Sa Majesté au sujet de la nomination de nos représentants diplomatiques à l'étranger, il a adressé à son journal des chroniques du plus vif intérêt sur l'affaire de Hong-Kong. Affaire que l'on croyait enfouie à jamais dans la poussière des archives. Mais [illegible] à Londres (29 janvier) le rapport du général Maltby, qui commandait la garnison britannique à Hong-Kong, a donné un [illegible] actualité à une aventure que bien des gens voudraient oublier. C'est M. John Bracken avait demandé la publication de toute la preuve fournie à la Commission royale qui, en 1942, avait fait enquête là-dessus. M. Mackenzie King, enquis auprès de Londres s'il pouvait se rendre au désir du chef de l'opposition.

Comme on pouvait s'y attendre, Londres a refusé la permission demandée. Il s'agirait là, d'après une dépêche de la British United Press, d'une question de prestige. L'Angleterre ne voudrait pas perdre de [illegible] d'autorité en Extreme-Orient. On ne voit pas très bien le point soulevé par les autorités britanniques. Car le lieutenant-général Arthur-Ernest Percival, commandant des forces britanniques en Malaisie, vient, lui aussi, de publier un rapport sur les causes de la chute de Singapour, rapport qui, ressemble, à plus d'un point de vue, à celui du général Maltby. Dans les deux cas, les défaites britanniques s'expliqueraient par l'infériorité numérique des effectifs, la faiblesse des forces aériennes et la préparation insuffisante de certaines troupes (des troupes canadiennes à Hong-Kong et à Singapour). Mais nous avons tous intérêt à aller au coeur de l'affaire et à connaître les circonstances des troupes australiennes et autres qui ont motivé l'envoi de deux régiments canadiens à Hong-Kong.

Au cours du débat sur l'incident, l'ancien ministre de l'Aviation, M. C.-G. Power, a demandé la publication de tous les documents, afin que la population canadienne puisse, une fois pour toutes, connaître la vérité. M. Power voudrait aussi que l'on sache "toutes les circonstances qui ont entouré l'utilisation de troupes canadiennes lorsqu'elles ont été envoyées outre-mer et placées sous le commandement d'officier qui n'étaient pas Canadiens". Ainsi l'on aurait pour quelles raisons le général McNaughton a abandonné son poste de commandant en chef des armées canadiennes. On sait, d'autre part, que même au temps où il était ministre, M. Power a critiqué le peu de publicité que l'on faisait aux aviateurs canadiens que l'on intégrait dans l'aviation anglaise. La "canadianisation" de nos forces armées est un principe sur lequel on ne devrait pas exister de divergences de vues.

Un autre incident diplomatique

Le journal moscovite "Pravda" en est pris récemment à deux ministres fédéraux (MM. Louis Saint-Laurent et J.-L. Isley) à propos du film américain "Iron Curtain", film dont certaines scènes ont été prises à Ottawa. Le thème du film s'inspire des révélation qui ont été faites à l'enquête royale sur l'espionnage russe au Canada. Le journal communiste accuse les deux ministres d'avoir collaboré à la production du film. La vérité, c'est que le gouvernement a tout simplement autorisé les cinéastes américains à filmer certains édifices publics. Sans doute s'agit-il d'un film de propagande. Mais sous ce rapport il ne semble pas que la Russie soit au-dessus de tout reproche. La bataille des propagandes est déclenchée depuis longtemps. Le cinéma, la radio, la presse, tout est utilisé aux fins de représenter l'adversaire sous le jour le plus défavorable possible. "Iron Curtain" n'est qu'une arme, entre cent, de la guerre des propagandes. On ne saurait en faire un incident diplomatique.

L'enquête sur la hausse des prix

A la commission parlementaire qui fait enquête sur la hausse des prix, il a été surtout question, la semaine dernière, du prix du pain et de la responsabilité des boulangeries et des meuneries.

En cette affaire, qui paraît encore assez mystérieuse, il est difficile de départager les torts. Des fonctionnaires étaient-ils au courant de la hausse éventuelle des prix? Il y a-t-il eu connivence entre ceux qui commandent le marché? On attend de nouvelles révélations avec impatience. En plusieurs pays, on exerce un contrôle rigoureux sur les prix des principales denrées alimentaires, parce qu'il s'agit de la santé publique, le bien commun le plus visible et le plus immédiat. D'ailleurs, quand le prix des premières nécessités de la vie dépasse un certain niveau toute l'économie s'en ressent.

Sous ce rapport, et pour les mêmes raisons, nous avons hâte que la commission parlementaire s'intéresse à l'augmentation formidable du coût de construction des logements. Le prix de la main-d'oeuvre a certainement augmenté; dans quelle proportion a-t-il affecté l'augmentation des frais généraux de construction? Il y a aussi l'accroissement du coût des matériaux. On dit même qu'il y eu un marché noir très florissant en certains domaines. La rareté des matériaux a été chose facilement véritable. Pourquoi y a-t-il eu pénurie? Quels ont été les principaux facteurs en jeu? Il faut connaître la vérité au sujet des prix du pain, du lait et de la viande; mais il faut aussi la connaître en ce qui regarde les prix des matériaux de construction. Le problème du logement est aujourd'hui trop aigu pour qu'on n'en étudie pas toutes les causes.

Etatisation du téléphone préconisée

Où la vogue de l'étatisation s'arrêtera-t-elle? On est en droit de se le demander après ce qui s'est passé aux Communes la semaine dernière. Alors que M. Edouard Rinfret, député libéral d'Outremont, présentait un bill privé qui avait pour effet de permettre à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada de porter son capital autorisé de $150,000,000 à $500,000,000, on a entendu un membre du groupe conservateur, M. John-R. MacNicol, député de Toronto-Davenport, bien connu pour son torysme, préconiser la nationalisation de cette vaste entreprise. Surprise générale. "Je ne suis pas un socialiste, a dit M. MacNicol. Je suis opposé au socialisme". La-dessus le député a énuméré les différents services publics qui appartiennent soit au fédéral, soit aux provinces, soit encore aux municipalités. Certes, les monopoles privés n'ont rien d'alléchant. Mais il faut bien se demander si les monopoles d'Etat sont plus avantageux.

André LAFLECHE



Gardez toujours votre dactylographe en ordre.
La Librairie Commerciale, Ltée
140 Cartier, Chicoutimi






La Croix-Rouge, au moyen de ses cliniques mobiles médicales et dentaires, amène véritablement l'hôpital aux malades. Dans les régions de colonisation, où l'hôpital, le médecin et le dentiste sont trop éloignés, des équipes de la Croix-Rouge canadienne visitent nos populations. Par ses auxiliaires, la Croix-Rouge soigne les malades et conseille les mères de famille. Ses médecins font même des opérations. A l'occasion, une salle paroissiale ou une école rurale sert d'hôpital. La Croix-Rouge combat la souffrance et la misère humaine sous toutes leurs formes. Elle s'intéresse activement à la santé publique, qui est le capital le plus précieux d'une nation. Nous avons un devoir impérieux: venir en aide à ceux qui souffrent. La Croix-Rouge canadienne accomplit ce devoir pour nous. Elle prodigue son dévouement dans notre province et dans notre pays. C'est pourquoi nous avons l'obligation de la seconder. Donnons sans compter.

Aide en cas de sinistre
Aide aux anciens combattants
Soins de malades à domicile (cours et secours)
Cours sur l'alimentation au foyer
Distribution de vêtements tricotés et cousus par des auxiliaires bénévoles
Alimentation des écoliers (conseils et aide)
Avant-postes (hôpitaux et infirmeries)
Service de transfusions de sang
Cours sur la prévention des noyades

Campagne: mars 1948
Objectif pour le Québec: $750,000
Objectif pour le Canada: $3,000,000

Toujours au service de l'humanité
LA CROIX-ROUGE ✚ CANADIENNE
QUARTIERS GÉNÉRAUX DE LA CAMPAGNE
Edifice Price — H. Archambeault, secrétaire
Tél.: 516



Nouvelles de Kénogami

KÉNOGAMI (D.N.C.)

TIERS-ORDRE. — Dimanche dernier le 22 février le Rév. Père Fidèle, o.f.m., Cap. de l'Ermitage du Lac Bouchette, est venu faire la visite canonique et annuelle de la fraternité du Tiers-Ordre de St-François d'Assise. Pendant le triduum qu'il a prêché, dimanche, lundi et mardi, les membres de la fraternité sont venus nombreux et empressés pour entendre ses directives et ses sages conseils. Lundi soir, il y eut cérémonie de vêture, à laquelle une trentaine de nouveaux membres ont revêtu le saint habit. Le lendemain soir, une vingtaine de novices ont été appelés à faire leur profession. Deux receptions ont lieu habituellement dans le cours de l'année, la première en février, et la deuxième en juin. Mais désormais, sur le conseil du Père Visiteur et dans le but d'accommoder les nouveaux membres, le Discrétoire a décidé de faire cette deuxième réception en octobre. La fraternité qui comptait au delà de trois cents membres, a vu ce nombre diminuer par suite de l'érection d'une fraternité dans la nouvelle paroisse de Ste-Cécile de Kénogami. Présentement elle compte près de deux cent vingt-cinq membres actifs et en règle.

BAPTEMES — Joseph-Paul-Michel, enfant de M. et Mme Armand Gaudreault (Simonne Savard); parrain et marraine: M. et Mme Paul-Henri Savard, oncle et tante.

Marie-Simonne-Gaetane, enfant de M. et de Mme Charles-Eugène Michaud (Letitia Thibeault); parrain: Jean-Marie Fournier; marraine: Simonne Côté.

Joseph-Roger-Pierre, enfant de M. et Mme Roger Gosselin (Jeannine Carrier); parrain et marraine: M. et Mme Phydime Gosselin, grands-parents.

Marie-Laurence-Jeanne d'Arc, enfant de M. et Mme Thomas Deschêne (Desneiges Laflamme); parrain et marraine: M. et Mme Gérard Bouchard, oncle et tante.

Joseph-Lucien-Alain-Michel, enfant de M. et Mme Roland Crevier (Yvette Gagnon); parrain et marraine: M. et Mme Lucien Crevier, oncle et tante.

Marie-Anne-Dianne, enfant de M. et Mme Joseph Paquet (Donalda Malaison); parrain: M. Maurice Mercier; marraine: Mlle Marie-Anne St-Laurent.

Marie-Denise-Ghislaine, enfant de M. et Mme Gaston Girard (Thérèse Simard); parrain: M. Victorien Gagnon; marraine: Mlle Rose Tremblay.

Marie-Blanche-Ginette, enfant de M. et Mme Lucien Bouchard (Aline Tremblay); parrain: M. Joseph-Elie Tremblay; marraine: Mlle Albina Jalette.

Marie-Alice-Gabrielle-Doris, enfant de M. et Mme Léopold Tremblay (Laurette Boivin); parrain et marraine: M. et Mme Louis Bouchard, oncle et tante.

Joseph-Henri-Alain, enfant de M. et Mme Edgar Bouchard (Annette Lambert); parrain et marraine: M. et Mme Henri Lambert, oncle et tante.

Marie-Josephe-Gaetane-Monica, enfant de M. et Mme Xavier Francoeur (Jeannine Jomphe); parrain: M. Antonio Francoeur, oncle; marraine: Mlle Marie-Josephe Plourde, de St-Joseph d'Alma.

DECES. — Le 23 février, au Sanatorium de Roberval, à l'âge de 16 ans et 10 mois, est décédé M. Louis Boivin. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi, le 26 février, à Ste-Famille de Kénogami. Il était le fils de M. Augustin Boivin, présentement hospitalisé à l'Hotel-Dieu St-Michel de Chicoutimi.

Le 26 février, à l'âge de 39 ans, est décédée Mlle Alma Harvey, fille de feu Adelard Harvey et de feu Leonide Gaudreault. Son service a été chanté lundi, le 1er mars à 9 heures, par M. le Curé Henri Fortier, assisté de MM. les abbés Egide Boulianne et A.-Daniel Donaldson, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le 28 février, à l'âge de 30 ans et 5 mois, est décédée à la Clinique St-François de Jonquière, Dame Marie-Jeanne Levesque, épouse de Augustin Lebel. Son service a été chanté lundi, le 1er mars à 10 heures, par M. le vicaire A.-Daniel Donaldson, MM. les abbés Egide Boulianne et Sarto Grenier remplissaient la fonction de diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

* * *

Le Progrès du Saguenay présente ses plus sincères condoléances à ces familles cruellement éprouvées.

Petit-Saguenay

PETIT-SAGUENAY — (D.N.C.) *Hockey.* — Dimanche le 15 février avait lieu à Saint-Isidore une joute de hockey entre les clubs "Junior" et "Senior" de l'endroit. La partie fut très intéressante avec un pointage de 4 à 8.

Les amateurs du Petit-Saguenay se sont rendus en auto-neige afin d'assister à cette joute qui ne les a pas déçus.

Dimanche le 29, St-Siméon rencontrait le club de St-Isidore.

Va-et-Vient. — M. Jos.-Louis Houde est de retour de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

M'lle Charlotte Gagnon est arrivée d'un voyage à Montréal à l'occasion de la profession religieuse de ses deux soeurs.

Il en coûte moins cher pour prévenir la tuberculose que pour la guérir. La prévention est l'affaire des ligues. Aidons celles-ci dans leur travail. Achetons le Timbre de Noël.

Conseil de Kénogami

JONQUIERE (D.N.C.)

Séance générale de la ville de Kénogami, tenue lundi soir, le 16 février, à laquelle assistent MM. les échevins Paul-Emile Tremblay, J.-Joseph Fortin, Joseph Claveau, Ernest Fortin, Léopold Gravel, Wellie Deschesnes et Rosario Bélanger formant ainsi quorum sous la présidence de S. H. le maire J.-O. Bradet.

HOMOLOGATION DES PROCES VERBAUX.

Les proces verbaux de la séance générale ou ordinaire du 2 février, après avoir été lus par le greffier, sur propositoin de l'échevin Leopold Gravel, seconde par l'échevin Rosario Bélanger, furent approuvés unanimement.

Acceptation des comptes pour une somme de $11,138.99.

MUTATIONS DE PROPRIETES

Vente du lot no 22-A-191 par The Kenogami Land, à Roland Lemieux. Vente du lot no 23-A-213 par The *Kenogami Land*, à A. St-Gelais.

PERMIS DE CONSTRUCTION

A M. Eucharist Harvey, de bâtir sur la rue Lapointe, lot no 22-A-67. A M. Lazare Thiboneau, sur la rue projetée, lot no 27-166, mais seulement lorsque la rue sera faite.

OCTROI A LA CROIX ROUGE

Il a été unanimement resolu d'accorder la somme de $25.00 à la Croix-Rouge.

DRAPEAU PROVINCIAL

Il a été unanimement resolu d'adresser des félicitations au Gouvernement provincial pour avoir adopté un drapeau provincial, et d'avoir à cette fin choisi le drapeau fleur-de-lys plutôt qu'un autre; et que copie de la présente résolution soit adressée à l'Honorable Premier Ministre et à l'Hon. Ministre de la Voirie.

CHANGEMENT D'HEURE

Il a été unanimement resolu que la ville de Kenogami adopte l'heure avancée, en remplacement de l'heure solaire, à partir du dernier dimanche d'avril prochain, à minuit (de samedi à dimanche) pour durer jusqu'au dimanche de septembre, à minuit également (de samedi à dimanche); que les autorités paroissiales et industrielles de cette ville en soient informées en temps et lieu.

SEANCE DU 2 FEVRIER

HOMOLOGATION DES PROCES VERBAUX.

Acceptation des comptes pour une somme de $8,542.14.

MUTATIONS DE PROPRIETES

Vente par Vincent Bouchard à Stanley Bilodeau, no 26-105. Vente par Mme Pedneault et J.-J. & Noël Fortin, à J.-Albert Tremblay, des lots suivants: 26-149, -151, -152, -153, -154, -150, -211, -212, -213, -214, -215, -216.

TAXE FONCIERE

Il a été unanimement résolu d'adopter en première lecture le règlement no 175, à l'effet d'imposer une taxe foncière de $1.45 par cent dollars d'évaluation foncière à Kénogami.

CHEMINS D'HIVER

Il a été unanimement résolu d'accorder un octroi de $150.00 à l'Association des Chemins d'hiver Kenogami-Alma, comme par les années passées.

RAPPORT

Par lettre en date du 21 janvier 1948, M. le Dr Ernest Marchand, médecin municipal, soumet son rapport au conseil des activités du Bureau d'Hygiene de la ville de Kénogami comportant le détail des mortalités, des naissances en ville, du nombre de personnes visitées, dans lequel il est suggéré à cette ville de passer un règlement pour la pasteurisation obligatoire du lait, à Kénogami. Félicitations sont adressées à M. le Dr Ernest Marchand pour le beau travail accompli en 1947.

ATTENTION!

Vous qui souffrez d'eczéma, maladie du foie, diabète, rhumatisme, épilepsie, étourdissements, d'engourdissements et de malaise général, suivez le traitement du fameux tonique MATONOL qui est fait d'un procédé d'extraits de racines et d'écorces et vous aurez entière satisfaction.

Avons besoin d'agents dans toutes les parties des provinces de Québec, Ontario et du Nouveau-Brunswick. Propositions intéressantes. Ecrire à MATOL RESEARCH LTD., 19 Dickson, Québec.

Celui qui aime sa région reçoit et propage le **Progrès du Saguenay**, parce que ce journal se dévoue depuis plus de 60 ans au progrès de la région.

Routes et voitures

MA PAROISSE tire de l'ANNUAIRE DU CANADA (1946) des conclusions instructives à propos de routes et de véhicules.

Il y a en Ontario 675,057 véhicules pour 3,965,000 de population; en Québec, pour une population de 3,500,000, 224,042 voitures. Notre voisine a 568,223 voitures de promenades (y inclus les taxis), et 100,973 voitures commerciales (camions et autobus); Québec, 171,385 autos de promenades et 49,923 véhicules commerciaux.

* * *

Quant aux routes:

	Ontario (en milles)	Québec (en milles)
Routes en béton	2,107	328
Routes en asphalte	2,129	2,867
Routes bitumées	3,171	1,193
Routes de gravier	49,331	18,298
Routes de terres améliorées	3,223	538
TOTAL	59,991	23,224

Routes d'hiver: voici un état comparé des dépenses de voirie pour les routes d'hiver en 1945:

	Somme affectée	Nombre de milles entretenus
Ontario	$5,401,000	$14,729
Québec	702,634	4,650
Nouveau-Brunswick	617,752	4,653

Ce qui représente un pourcentage en Ontario, de 60% de toutes les routes et 77% des routes pavées; dans Québec, 12% de toutes les routes et 20% des routes pavées; au Nouveau-Brunswick, 37% de toutes les routes et 50% des routes pavées.

En comparant les taxes payées par l'automobiliste, en Québec, nous constatons que la taxe des voitures de promenade rapportent $3,522,963, ce qui fait en moyenne $20.50 par voiture; et que les taxes de voitures commerciales s'élèvent à $2,173,279: moyenne de $43.50 par voiture. Pour l'Ontario, les voitures-promenade paient $4,249,989 ($7.45 en moyenne par voiture) et $2,367,337 pour voitures commerciales (moyenne: $33.50).

La taxe sur l'essence (8 sous le gallon dans les deux provinces) rapportait en Québec $12,388,342, et dans l'Ontario, $26,608,291. Notons que depuis 1940, Québec dépense plus que sa voisine pour la construction des routes.

Notons aussi que Québec détient le record des accidents: en 1945, pour 1,000 voitures privées, Québec enregistrait 243 accidents, contre 100, seulement, pour l'Ontario. Sur 1,000 camions assurés, Québec comptait 456 accidents, et Ontario, 274.

Sauf erreur, les prochaines statistiques devraient accorder le record des accidents de la route à notre région...

Les chiffres que nous venons de donner pourraient provoquer la curiosité de ceux qui aiment à approfondir les choses.

Propageons l'idée: pas de cinéma le dimanche!

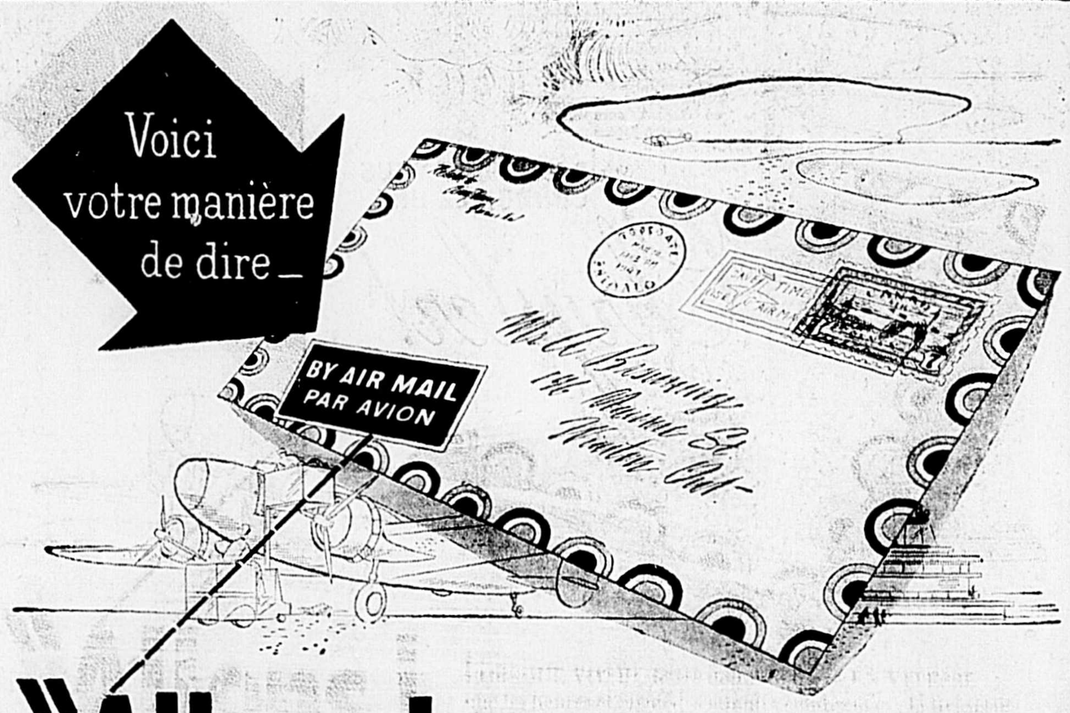


... c'est alors qu'on est vraiment un pauvre type! Le joueur risquera tout avant de jouer sa chemise.

C'est qu'une chemise de bon coton est un article qu'il sied de chérir, de bien traiter et de conserver le plus longtemps possible! Son prix ne saurait rien acheter de qualité également supérieure.

Il en est de même des draps, mouchoirs, robes, et de cent autres articles en coton dont on se sert tous les jours. Frais, lavable, durable et ennemi classique de la chaleur et des rayons solaires, le coton vaut dix fois ce qu'il vous coûte.

Tex-made — La Cie DOMINION TEXTILE Limitée
Fabricants des produits Tex-made



"Allons! FAITES VITE!"

LORSQUE VOTRE lettre doit être livrée EN VITESSE... que les heures et même les minutes comptent... la livraison *AÉROPOSTALE* par exprès vous obtiendra CÉLÉRITÉ! Voyez ce qu'il advient d'une lettre-exprès expédiée par la Poste aérienne:

(1) Dès que votre lettre-exprès est repérée, elle est envoyée en toute hâte au grand bureau de poste le plus proche.
(2) Là, elle est placée dans le sac de distribution par exprès, et est expédiée à toute vitesse par le rail ou la route au prochain aéroport.
(3) Elle a priorité sur le premier avion en partance.
(4) A l'arrivée, le sac de distribution par exprès est transporté immédiatement de l'aéroport au bureau de poste. Chaque lettre est portée en toute hâte à sa destination individuellement par un messager.

La distribution par exprès ne coûte que 10 cents par lettre, outre l'affranchissement ordinaire de la poste aérienne. Lorsque les heures comptent — **employez la livraison *AÉROPOSTALE* par exprès.**

Utilisez les ailes du commerce

LA POSTE AÉRIENNE

Publié avec l'autorisation de l'honorable Ernest Bertrand, C.R., M.P., Ministre des Postes.

Conseil de Jonquière

JONQUIERE — (D.N.C.) — Lundi, le 16 février 1948, séance générale du Conseil tenue aux heure et endroit réglementaires.

Sont présents: Son Honneur le Maire Jules Gauthier, MM. les échevins Pitre Tremblay, Philippe Simard, Lorenzo Lespérance, Philippe Deschênes, Geo.-A. Savard, Ulysse Belley et L. Deschênes, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Après la récitation de la prière, lecture est ensuite donnée par le greffier aux membres de ce Conseil des documents suivants:

Procès verbal de la séance du 2 février. — Comptes, listes de payé et notes de crédit.

Il est unanimement résolu:

Que les montants indiqués pour l'installation de circuits demandée par C. K. R. S. soient approuvés et que les documents adressés avec la dite lettre soient remis au Trésorier de cette ville pour en effectuer paiement en temps et lieu.

Que le greffier réponde à Autobus et Taxis Ltée que cette Ville ne serait pas défavorable à la demande d'un système d'alarme mais que ce système a déjà été essayé quant à ce qui concerne le département de la police et que cela n'a pas été trouvé effectif ni efficace, mais qu'il s'en est découlé une source de désordres et que l'on expliquera volontiers à M. Crevier comment il en est ainsi.

Il est lu une lettre d'Antoine Bergeron (Jonquière) Inc. en date du 12 février 1948. Cette lettre est référée à M. Plourde avec prière de rapporter à ce dernier les instructions déjà données par ce Conseil à l'effet que dans tous les cas où la chose est humainement possible des demandes de soumission doivent être faites pour l'achat de matériaux, accessoires, etc., et que chaque maison ait le droit de soumissionner.

Qu'un projet de contrat soit préparé par Me J.-M. Lacroix, N.P., et soumis à ce Conseil. Ce projet de contrat devra prévoir que la propriété en question ne soit pas transférée à l'Oeuvre des Terrains de Jeux, mais à un droit d'usage seulement et pour les fins bien spécifiées des Terrains de Jeux dans la paroisse St-Laurent avec retour de ce terrain sans indemnité et avec toutes les améliorations si ladite Oeuvre des Terrains de Jeux est abandonnée, dissoute ou si on ne sert desdits terrains pour d'autres fins. Que l'on fasse faire rapport également par l'aviseur légal sur le statut juridique de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

Attendu que M. Edgar Desmeules qui était à l'emploi de la Ville de Jonquière, comme constable et pompier, a été promu récemment sous-chef de Police et de la brigade des incendies.

Attendu que la fonction de sous-chef de Police et de la brigade des incendies équivalait à celle de chef de département.

Attendu que la position de chef de département comporte des avantages multiples tout en augmentant évidemment la responsabilité du titulaire.

Attendu que le sous-chef Edgar Desmeules a demandé une augmentation de ses émoluments en requérant de porter son salaire à $50.00 par semaine.

Attendu que le sous-chef de police et du département de l'incendie M. Desmeules a également représenté que si on portait son salaire à $50.00 par semaine, il ne réclamerait aucun montant additionnel lorsque ses services seraient requis en sa qualité de sous-chef de police et de pompier en dehors de ses heures régulières de travail, ajoutant qu'il considérait l'augmentation constituée comme une rémunération suffisante pour ses services supplémentaires et occasionnels.

Attendu que ce conseil est prêt à accepter ce point de vue et les représentations faites par le sous-chef Desmeules à cette fin.

Il est unanimement résolu: de porter le salaire du sous-chef Desmeules à partir du 1er janvier 1948 à $50.00 par semaine et ce, en raison des circonstances exposées ci-dessus représentées par le sous-chef de police Desmeules et principalement en considération du fait qu'il n'y aura de la part du susdit Edgar Desmeules aucune réclamation ni demande pour les services qu'il pourra être appelé à donner à cette ville en dehors des heures régulières lorsque nécessaire soit comme sous-chef de police soit comme sous-chef de la brigade des incendies.

Requêtes pour mutations de propriétés:

Dame Lucien Claveau, Vve Henri Gauthier aux lieu et place d'Henri Gauthier.

Dame Emelda Bergeron, Vve Thaddée Bouchard aux lieux et place de Thaddée Bouchard.

M. Jean-Marie St-Martin aux lieu et place de M. David Mercier.

M. Samuel Alias, Sam Frank aux lieu et place de Condé Clavette et Antonio Coulombe.

M. Antonio Coulombe aux lieu et place de Arthur Gagnon.

M. Maurice Tremblay aux lieu et place de Pierre-Eugène Angers.

M. Roland Larouche aux lieu et place de Pierre-Eugène Angers.

M. Louis Sheehy aux lieu et place de Dame Vve Adjutor Houde née Clara Leclerc.

M. Adrien Bérubé "Auguste" aux lieu et place de Pierre-Eugène Angers.

Dame Vve Adjutor Houde née Clara Leclerc, aux lieu et place de Joseph-Emile Brassard.

Dame J.-L. Chayer et M. Georges Butt aux lieu et place le Jean-Joseph Lapointe.

M. Jean-Joseph Lapointe aux lieu et place de Dame J.-L. Chayer, née Albertine Brassard.

M. Robert Sheehy aux lieu et place de les Editions du Réveil, Ltée.

Dame Florence Truchon (Mme Alphonse Fiola) aux lieu et place de Eugène Truchon.

Nouveaux Administrateurs aux Prévoyants du Canada



L'honorable Edouard Asselin, C.R.



Dr Richard Gaudet, F.A.C.S., F.I.C.S.



Me Bernard Couvrette, C.R.

● L'honorable sénateur Lucien Moraud, C.R., président des Prévoyants du Canada, annonce la nomination des nouveaux administrateurs élus lors de l'assemblée des actionnaires tenue à Québec le premier mars dernier. Ce sont: MM. l'honorable Edouard Asselin, C.R., de Montréal, conseiller législatif, chef de l'étude légale Asselin, Crankshaw, Gingras et Trudel, et administrateur du Sun Trust et de plusieurs autres institutions; le Dr Richard Gaudet, F.A.C.S., F.I.C.S., de Sherbrooke, chirurgien en chef de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke et président de l'Association Médicale du Canada et Me Bernard Couvrette, C.R. de Montréal, président de Couvrette et Sauriol Ltée, épicier en gros et administrateur de plusieurs autres institutions.

Sainte-Jeanne-d'Arc

STE-JEANNE-D'ARC. — (D. N. C.) — *Décès de M. Joseph Tremblay.* — Est décédé à Ste-Jeanne-d'Arc, le 13 février, M. Joseph Tremblay, âgé de 64 ans et 3 mois. Ses funérailles eurent lieu lundi, le 16 février. C'est M. l'abbé Arthur Fortin qui chanta le service.

Il était l'époux de dame Antonia Tremblay. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, six enfants: Léon, de St-Félicien; Mme Arthur Tanguay (Mathilda), de Notre-Dame de Lorette; Mme Fernand Cossette (Germaine), de St-Félicien, Maurice, Edouard et Gérard; une belle-fille (Noëlla Gagnon). Il laisse également un frère: Ulysse, de St-Jérôme; deux sœurs: Mme Napoléon Côté (Claudia), des Etats-Unis; Mme Vve Ferdinand Lavoie, (Virginie), de la Baie-St-Paul; une belle-sœur: Mme Ulysse Tremblay (Albertine Laurendeau); ses petits-enfants: André, Annette et Fernande Cossette, Maurice, Georges, Denise, Marguerite et Céline Tanguay, Micheline Tremblay; plusieurs neveux et nièces.

Les porteurs étaient MM. Arthur Tanguay, Fernand Cossette, Enoch et Charles-Edouard Tremblay.

La croix fut portée par M. Ulysse Tremblay.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.



RIVIERE SHIPSHAW

Les contracteurs suivants ont terminé leurs contrats de coupe et de charroyage de bois de pulpe: MM. Samuel Fillion No 1, Gagné et Potvin, Jean-Philippe Savard, Severin Gagné, Georges Côté, Armand Savard "Eugène", Pierre Bédard, Eudore Gravel, Pitre Tremblay et Edmond Gauthier.

L'on est présentement à exécuter, sous l'habile direction de M. David Durand, grand contremaître de la rivière, la construction d'un pont d'une longueur de 300 pieds, traversant la rivière à Onatchiway, un peu plus bas que la nouvelle écluse maintenant en construction.

Contrairement aux années passées, on construit des chaloupes "Verchères" à Onatchiway pour toutes les opérations requises.

M. Armand Gagnon, de Bagotville, inspecteur d'hygiène, a fait sa visite annuelle sur la rivière Shipshaw.

Les gagnants des prix pour la prévention des accidents du travail pour le mois de janvier ont été les camps suivants: Division No 1 — Camp Samuel Fillion No 2; Division No 2 — Camp Eudore Gravel; Division No 3 — Camp Jos. Côté, et Division No 4 — Camp de la Compagnie No 23. Après un dîner spécial offert par la Compagnie, nombre de prix furent distribués et la fête se termina par de joyeuses chansons et de la musique. Nos meilleures félicitations aux membres de ces camps.

Le charroyage est avancé sur la Rivière Shipshaw. Charroyage par autoneige: à date, au camp de M. Chs-Ed. Gagné, environ 800 cordes ont été charroyés par auto-neige. Au camp de M. Samuel Fillion No 1, deux auto-neiges sont préposes au charroyage du bois de pulpe de 4 pieds. L'on prévoit qu'une moyenne de 100 cordes par jour sera charroyée.

Au camp de M. Fernando Girard, l'objectif de son contrat a été dépassé par 16%, et 85% du charroyage de bois a été atteint.

M. Paul Turcotte a repris charge de la cuisine à Onatchiway ces jours derniers, après un repos pour cause de maladie.

Actuellement au travail au camp de l'entrepreneur M. Fernando Girard sont les bûcherons suivants, avec leur moyenne de coupe: MM. Dephis Pelletier, de Cacouna, 2.89 Cacouna, 2.83; J.-P. Giroux, du Lac cordes par jour; Yvon Pelletier, de Mégantic, 2.39; Desiré Pelletier, de Cacouna, 2.37; Chrysostome Deschesnes, de Kénogami, 2.34; Edgar Fillion, de l'Ile-Verte, Rivière-du-Loup, 2.09; et Jules Doyen, du Lac Mégantic, 2.08 cordes.

Le Blvd Saint-Ignace demande l'annexion de son territoire

Une délégation rencontre les membres du Conseil lundi et demande cette mesure pour obvier au manque absolu de tout service municipal essentiel à la population. — Le Maire promet que la question sera étudiée sérieusement.

Au cours de la réunion régulière du Conseil de Chicoutimi lundi soir, il fut lu une lettre de la Ligue des Citoyens du Boulevard St-Ignace demandant au Conseil d'étudier d'une manière spéciale la possibilité d'annexer à son territoire cette partie de la paroisse de Chicoutimi appelée Le Boulevard St-Ignace.

La Ligue des Citoyens admet qu'elle a la conviction qu'à première vue ce projet d'annexion semble tout à fait défavorable pour la Cité de Chicoutimi mais avant de désapprouver totalement ce projet, on demande de considérer le nombre de résidents du dit Boulevard, le nombre d'années qu'ils y demeurent, et le manque total et absolu de tout service municipal, essentiel et obligatoire à toute population même moindre que celle du Boulevard St-Ignace.

Cette lettre ajoute que le Gouvernement de la Province a déjà aidé dans des cas semblables et il semble qu'il y aura lieu de solliciter un octroi raisonnable pour parer aux besoins les plus urgents, soit les services d'eau et d'égout.

En terminant, cette requête déclare que le Conseil de la Paroisse de Chicoutimi est favorable à ce projet d'annexion.

Une délégation formée des propriétaires de l'endroit et des échevins Adrien Gagnon et Elzéar Gagnon du Conseil de la Paroisse, assiste à la réunion du Conseil et M. Henri Blackburn se fait le porte-parole pour expliquer cette démarche.

On a surtout insisté sur le fait qu'il y a un manque d'eau au Boulevard St-Ignace, les puits sont actuellement complètement à sec, on a pas d'eau pour faire le lavage dans les familles et cette situation est due au fait qu'il n'y a pas eu de pluie l'automne dernier. Encore ces jours derniers, il a fallu laisser brûler une maison encore pour la raison qu'il n'y a pas d'eau.

Son Honneur le Maire Smith s'est fait l'interprète des membres du Conseil pour faire part à cette délégation que leur requête sera sérieusement étudiée par les autorités municipales parce qu'il est reconnu que cette situation ne peut durer ainsi indéfiniment.

Le bilan des Prévoyants du Canada est le plus progressif de son histoire

La publication des bilans de nos institutions canadiennes-françaises et de plus en plus attendue avec une vive impatience par le nombre grandissant des nôtres qui suivent de près leur progrès. Le vif intérêt suscité dans ces milieux par le dernier rapport que Les Prévoyants du Canada rendent public ce matin, nous insiste à commenter sans tarder son bilan progressif, bilan qui est, sans contredit, le meilleur entendre vu dans son histoire.

Augmentation de l'encours d'au-delà de 53% en 1947.

Comme il est permis de le constater à l'analyse des extraits du rapport annuel publiés dans ce journal, les états financiers annuels de la compagnie et du Fonds de Pension administré par elle, nous permet de pouvoir démontrer, à tous ceux qui s'intéressent au sort de notre collectivité que Les Prévoyants du Canada ne cessent d'aller de l'avant. En effet, son volume de nouvelles affaires d'assurance-vie ordinaires vendues l'an dernier, se totalise à $7,239,016, en regard de $5,-927,123, durant l'année précédente comparativement à $2,070,510, au cours de sa première année complète d'opération dans le commerce de l'assurance-vie, soit en 1943. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce ne fut que le 29 mai 1942 que cette compagnie a été autorisée à prendre des contrats d'assurance-vie. Rien de bien étonnant que son total d'assurance en vigueur, y compris l'assurance collective, mais exclusion faite des contrats de rentes viagères, ait atteint à la fin de 1947, le chiffre "sans précédent" de $28,095,-136, comparativement à $18,350,783, au 31 décembre 1946. Incidemment, l'augmentation de $9,744,353, dans l'encours en 1947 représente une hausse de 53.1%.

De tels progrès seront évidemment autant bien vus des actionnaires des Prévoyants du Canada que son président, M. l'Honorable Sénateur Lucien Moraud, C.R., n'a pas hésité à dire dans l'intéressant message qu'il vient de leur transmettre en même temps que le bilan, que ses progrès sont dûs non seulement au chiffre élevé des affaires d'assurance-vie ordinaires et collectives nouvelles, mais aussi à l'excellente conservation des affaires déjà en vigueur, soit une preuve de l'habile sélection des risques effectuée par une direction "aussi avisée que prudente". Rien de plus vrai, puisqu'à cette époque de faiblesse persistante du taux de l'argent, elle a été capable de réaliser sur ses placements en 1947, un taux d'intérêt moyen de 4% et aussi, puisque son actif total a accusé l'an dernier une hausse de $230,368.56 à $1,496,384.24 par une augmentation de près de $11 millions.

Un conseil d'administration avisé et une direction aggressive, voilà la clé du succès des Prévoyants du Canada.

En cette époque où un nombre de plus en plus considérable des nôtres s'intéressent au sort de notre collectivité et par conséquent à ses trop nombreuses institutions corporatives, nous croyons qu'il est de bonne politique de faire ressortir leur progrès en regard de l'ensemble d'un même genre d'affaires. Les comparaisons heureuses que chacun est à même de constater feront réaliser à tous les Canadiens-Français véritablement soucieux de l'avenir de leur race, avec de la bonne volonté et un encouragement pratique à leurs institutions, à l'instar de ce que font, pour leurs institutions les races qui nous entourent, ces mêmes institutions canadiennes-françaises sont en droit d'accuser des progrès particulièrement intéressants. Les administrateurs de nos sociétés sont généralement aussi habiles en affaires que leurs confrères anglo-saxons et autres. Tel est particulièrement le cas du conseil d'administration des Prévoyants du Canada, puisqu'il se compose de financiers aussi avertis que l'Honorable Sénateur Lucien Moraud, C.R. président, M. J.-Adolphe Grenier, vice-président, M. Yves Montreuil, N.P., M. J.-Aim. Déry, l'Honorable Cyrille Vaillancourt, M. Hervé Baribau et M. J.-Albert Towner, C.A., tous administrateurs, lesquels sont, d'ailleurs fort bien secondés par une direction fort aggressive composée de M. Gérard White, C.A., gérant-général, M. L.-A. Dumas, Surintendant des Agences, M. C.-H. Giguère, C.G.A., chef de Bureau, M. T. Poznanski, A.A.S. P.I.A., actuaire-conseil et M. Richard Lesard, M.D., F.R.C.P. (C). Au cours de la dernière assemblée annuelle on a procédé à l'élection de trois nouveaux directeurs qui sont des gens bien connus dans le monde des affaires de la Province de Québec. Ce sont Messieurs l'Honorable Edouard Asselin, C.R. de Montréal, Conseiller Législatif, chef de l'étude légale Asselin, Crankshaw, Gingras & Trudel et administrateur du Sun Trust et de plusieurs autres institutions, Dr. Richard Gaudet de Sherbrooke, F.A.C.S., F.I.C.S., chirurgien en chef de l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke et président de l'Association Médicale du Canada et Me Bernard Couvrette, C.R. de Montréal, président de Couvrette & Sauriol Ltée, épicier en gros et administrateur de plusieurs autres institutions. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que les sept gérants de division ont, aussi, contribué grandement à la marche en avant des Prévoyants du Canada. Les succursales de Québec, Montréal, Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Ottawa, Trois-Rivières ne cessent de se distinguer par leur important volume d'affaires tant en assurance-vie qu'en placement viager.

Fonds de Pension

Incidemment personne n'ignore que Les Prévoyants du Canada ne cessent de vendre des rentes viagères depuis des années. A la fin de 1947 l'actif global du "Fonds de Pension" atteignait le chiffre record de $9,801,743, comparativement à $9,-592,154, à la fin de 1946 et à seulement $8,031,353, au 31 décembre 1956. Un coup d'oeil sur cet actif permettra à quiconque de constater qu'il comprend pour 45.5% d'obligations 34.3% de prêts hypothécaires, 19.1% d'actions privilégiées et ordinaires et 1.1% d'espèces. Nous tenons ici à faire remarquer au public que l'actif a augmenté de $212,589.30 l'an dernier en dépit de l'augmentation du côté des paiements des rentes servies ($444,068.30 vs $418,118.70 en 1946) et de la diminution en regard de 1946 dans les revenus provenant des intérêts, dividendes et loyers, par suite de la baisse persistante des taux monétaires. Compte tenu du montant précité versé l'an dernier par les Prévoyants du Canada à ses 86,129 sociétaires-rentiers possédant 74,027 rentes, l'on trouve donc que cette institution a versé à ses sociétaires depuis sa fondation quelque $7,000,000.00. C'en est assez pour nous permettre de conclure que cette société poursuit une oeuvre sociale et économique de tout premier ordre, oeuvre appelée à avoir d'autant plus de répercussions heureuses que les nôtres recoureront davantage à l'assurance-vie et au placement viager.

Mars 1948.

Quand la Lessive Gillett vient en contact avec le dépôt de graisse qui bloque votre renvoi d'évier, l'obstruction disparait bientôt et l'eau s'écoule normalement. Pour garder toujours libres vos renvois d'eau, versez-y de la Gillett non diluée, une fois par semaine.

Employez la Gillett en solution pour nettoyer vos planchers sans dur frottage et pour alléger tous travaux de nettoyage. Elle agit efficacement et vous évite bien des fatigues. Demandez la Gillett aujourd'hui même.

● Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



FABRICATION CANADIENNE

$11 millions à l'épargne

Selon une statistique récente, les 82 Caisses Populaires du diocèse de Chicoutimi, affiliées à l'Union Régionale des Caisses Populaires, comptent le montant de $11 millions à l'épargne. On voit par là jusqu'à quel point les Caisses Populaires ont développé au sein de la population le goût de l'économie et le sens de l'épargne.

MISÈRE DES PIEDS

Quand vos pieds brûlent, piquent et que vos chaussures vous coupent les chairs, procurez-vous Moone's Emerald Oil et frottez-vous les pieds et les chevilles tous les matins et soirs pendant quelques jours.

Une vraie découverte pour les milliers qui cherchent un soulagement pour les pieds — Moone's Emerald Oil est facile et agréable d'application. Il ne tache pas. Economique — argent remis si non satisfait. A la pharmacie Chicoutimi ou chez n'importe quelle pharmacie.

FRUIT-A-TIVES

L'INDIGESTION
est un symptôme sérieux



dont il faut éliminer la cause

L'indigestion est une sonnette d'alarme. Les aliments non digérés empoisonnent votre système. La façon logique de remédier au désordre de votre estomac, c'est d'en *faire disparaître* la cause. Recourez aux comprimés Fruit-a-tives qui contiennent 10 des remèdes dont la nature nous a gratifiés. Fruit-a-tives, voilà qui s'attaquera à la racine du mal, pour activer l'intestin et stimuler la digestion. En aidant votre foie à sécréter plus de bile, les comprimés Fruit-a-tives suscitent l'aide naturelle des sucs gastriques. Avant longtemps vous vous sentirez beaucoup mieux. Les comprimés Fruit-a-tives se vendent dans toutes les pharmacies.

FRUIT-A-TIVES

Tribune libre

ST-AUGUSTIN

St-Augustin, le 28 février 1948

M. le Directeur,

Une petite place s'il vous plait dans vos colonnes pour ces quelques lignes.

Tout le monde sait maintenant qu'il existe à St-Augustin une coopérative d'électricité.

Cette coopérative comprend 74 membres sociétaires ayant souscrit chacun dix parts de dix piastres. Son travail est commencé l'automne dernier, et il se poursuit en conformité avec les statuts de la loi de l'électrification rurale. Le but est bien déterminé; la Coopérative sait parfaitement où elle va, et elle n'a pas du tout l'idée de servir de bonhomme fantoche pour faire peur à la Cie Electrique. Ce serait par trop enfantin.

On nous reproche de nuire par notre travail à la formation d'une autre coopérative devant grouper cinq paroisses du nord du Lac-St-Jean. A cela, voici ce que nous avons à répondre.

1) Notre travail remonte à octobre dernier tandis que le travail de la coopérative des cinq paroisses ne date que de janvier dernier.

2) Notre but était de fonder notre coopérative d'abord, d'inviter ensuite les paroisses voisines à se fonder chacune en coopérative pour les unir ensuite en fédération. Les Statuts de la loi de l'électrification rurale indiquent cette marche à suivre. La coopérative des cinq paroisses va directement au but en fondant une seule grande coopérative.

3) Notre coopérative agit comme cercle d'étude visant à former des coopérateurs d'abord, tandis que la coopérative des cinq s'attache à fonder une coopérative d'abord espérant que les coopérateurs se formeront automatiquement.

4) La coopérative de St-Augustin a commencé son travail ignorant qu'on aurait des élections, tandis que l'autre prend naissance en même temps que la nouvelle des élections.

5) Enfin si l'on en croit les renseignements que nous avons jusqu'à date, il n'y a en fait de sociétaires que St-Ludger de Milot et St-Augustin qui en comptent dans leurs rangs.

En fait, si la coopérative de St-Augustin est destinée à nuire à la coopérative des cinq, ça n'est pas prouvé, et il est inutile de chercher de midi quatorze heures des arguments pour nous le faire croire: le but est le même, la marche seule diffère.

N'avons-nous vu déjà assez d'exemples avec des résultats nuls pour nous lancer encore à l'aveugle et condamner d'avance ceux qui veulent se donner la peine de réfléchir? Où est la grande coopérative de Chicoutimi avec son siège social à Chicoutimi? Où est la coopérative du Lac-St-Jean avec son siège social à St-Bruno? Et la coopérative de Roberval avec son siège social à Normandin?

J'ai été le promoteur du mouvement coopératif d'électricité à St-Augustin. Le travail que j'ai fait et fait faire est loin d'être nul, il est loin aussi de ne pas porter en route. J'ai formé définitivement dimanche dernier le bureau de direction de la Coopérative de St-Augustin. Ce bureau prendra lui-même les décisions qu'il voudra bien prendre. Après le mois de juin, nous reprendrons le travail là où il sera rendu.

Donc au revoir,

Antoine Perron ptre, curé
Saint-Augustin
Co. Roberval.

SAINT-ANDRÉ

Naissance. — Joseph-René-Marcel, enfant de M. et de Mme *Edouard Brassard* (née Yvonne Tremblay); parrain, M. Armand Brassard, frère de l'enfant; marraine, Mlle Lezianne Dubé, cousine de l'enfant.

Tableau d'honneur. — Ecole No 3, rang St-Joseph.

6e année: Marie-France Gagné, 81.5, Jean-Charles Brassard, 80.8.
5e année: Angeline Fillion, 83.7.
3e année: Alida Brassard, 89.9.
2e année: Laurier Gagné, 89.2.
1ère année: Nicole Villeneuve, 97.7, Charles-Henri Brassard, 96.3.

Institutrice: Mlle Radegonde Chamberland.

Cordonnerie. — M. Louis-Georges Tremblay informe sa clientèle qu'il est maintenant réinstallé chez lui et qu'il continuera à faire la réparation des chaussures pour hommes, dames et enfants comme par le passé.

Retour. — Toutes les familles qui étaient montées passer l'hiver dans nos chantiers sont maintenant arrivées dans notre paroisse après avoir passé un bel hiver. Tous sont heureux d'être de retour.

Nos contracteurs ont presque tous terminé leurs contrats et les derniers seront de retour dans une huitaine de jours.

Les explorateurs de la compagnie sont allés faire l'exploration pour les chantiers de l'automne prochain.

Maladie. — Mme Athanase Villeneuve, dangereusement malade, a été transportée d'urgence à un hôpital de Montréal. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

POURQUOI ME L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT!



Si jamais votre nez est bouché par la congestion passagère qui l'obstrue—mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Va-tro-nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL



Allons, allons! Inutile de vous presser, il y a amplement de place pour toute la famille dans notre belle NASH "600". Voyez comme elle est superbe! Ecoutez-la ronronner doucement en attendant de nous emmener pour une promenade idéale! Aucun crissement, aucun bruit grâce à la structure unifiée de la carrosserie et du châssis entièrement soudés . . . aucune vibration de la route, avec les nouveaux pneus Goodyear "Super Cushion" et l'isolation Sand Mortex. En outre, qu'il vente ou qu'il neige, nous bénéficions de tout le confort de notre vivoir, à cause de notre système NASH de climatisation. Quelle merveilleuse randonnée nous allons faire, dans notre SPACIEUSE NASH "600"! Et le voyage sera très économique . . . au delà de 500 milles avec un seul plein d'essence, à vitesse moyenne de la route.

Voyez la spacieuse NASH "600" et la NASH de luxe AMBASSADOR chez votre vendeur

VOYEZ VOTRE VENDEUR DE Nash



BOULEVARD MOTEURS LIMITEE
Rue Price — CHICOUTIMI

Vers de nouveaux Sommets!

39e RAPPORT ANNUEL FONDS de PENSION

Actif	1946 — $9,592,154.41	1947 $9,804,743.71
Nombre de rentes payées	1946 — 69,333	1947 74,027
Montant net payé aux rentiers le 1er juin	1946 — $418,118.70	1947 $444,068.70
Nombre de rentiers	1946 — 34,498	1947 36,129

Un rapport vous sera adressé sur demande

6e RAPPORT ANNUEL ASSURANCE-VIE

Actif	1946 — $1,266,015.68	1947 $1,496,384.24
Réserve	1946 — $693,890.00	1947 $887,816.00
Nouvelles affaires ordinaires payées	1946 — $5,927,123.00	1947 $7,239,016.00
Assurance en vigueur	1946 — $18,350,783.00	1947 $28,095,136.00

Un rapport vous sera adressé sur demande

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Siège social: 56, rue St-Pierre, Québec, P. Q.

GÉRANTS DES DIVISIONS:

J.-H. ROULEAU — Edifice Les Prévoyants du Canada, 56, rue St-Pierre — Québec, P. Q.
MAURICE-L. NADEAU — Edifice Marine, Ch. 407, 1405, rue Peel, Montréal, P. Q.
DENIS MERCIER — Edifice Ameau, Ch. 83, 118, rue Radisson, Tr.-Rivières, P. Q.
HENRI-V. DELORME — 44, rue Brooks — Sherbrooke, P. Q.
J.-LÉO FLEURY — 255a, rue Racine, Chicoutimi, P. Q.
J.-H. CHÉNARD — 76, de la Cathédrale, Rimouski, P.Q.
TANCRÈDE SICARD — Edifice Plaza, Ch. 409, 45, rue Rideau, Ottawa, Ont.

Octroi de $8,000 pour la réalisation d'une piscine

Les membres du Conseil de la Cité de Chicoutimi se déclarent favorables à cet octroi qui ne pourra être payé cependant, que lorsque les travaux seront exécutés ou par versements. — Beau travail de collaboration.

Les membres du Conseil de la Cité de Chicoutimi se sont déclarés favorables à un octroi de $8,000.00 pour la réalisation d'une piscine pour l'oeuvre des terrains de jeux.

Il est cependant entendu que l'octroi ne pourra être payé que lorsque tous les travaux auront été exécutés ou par versements à mesure que les travaux progresseront en conformité avec les estimés dûment approuvés.

La Cité de Chicoutimi entend accorder cet octroi pourvu qu'elle ait la certitude que cette entreprise sera, en mesure de survivre et que la direction en sera accordée à une autorité reconnue. Cet octroi sera en outre accordé avec la restriction que cette piscine pour les enfants devra être opérée et au cas ou l'Oeuvre des Terrains de Jeux devait discontinuer de quelque façon, tout cet actif devrait par le fait même être remis aux autorités d cla Cité qui devront dans le temps se charger d'en continuer les opérations.

Une entente écrite devra intervenir entre la Cité et l'O.T.J. aux fins ci-dessus et La Centrale de Chicoutimi devra intervenir à ce contrat pour renoncer en faveur de la Cité au terrain cédé à l'O.T.J. si l'O.T.J. cessait d'opérer, de façon à ce que la Cité continue les opérations.

Ce montant devra être pris à même les Dépenses Générales de $28,700.00 tel que prévu au projet de budget pour l'année 1948.

Cette décision du Conseil fut prise à la suite d'une entrevue avec MM. Jean Angers, Raymond Lessard et Cyrille Savard, du Club Richelieu et M. Eloi Côté, président de l'O.T.J. et M. l'abbé Néron, aumônier de cette association.

Notre journal se permet ici de souligner le magnifique travail accompli par les membres du Club Richelieu, le président de l'O.T.J. et la belle collaboration de nos autorités municipales, pour la réalisation du projet.



Vous pouvez réduire le coût de votre combustible de 40% en installant un foyer mécanique à Anthracite, qui brûle le type "Buckwheat" d'Anthracite D & H, abondant, économique. Vous obtenez toute la chaleur voulue, pendant tout l'hiver, automatiquement ! Ne tardez pas, communiquez immédiatement avec votre distributeur D & H.

D & H ANTHRACITE

Le charbon dur favori du Canada.

Obsèques de Mme Joseph Bouchard de Bagotville

Le premier mars 1948 avaient lieu dans l'église paroissiale de Bagotville les funérailles de Mme Joseph Bouchard, née Juliette Tremblay, du rang St-Louis de Bagot, Bagotville. La défunte était âgée de 44 ans et 10 mois. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses quatre enfants: So'ange, Vincent, Léon, Rosaire et Madame Jean-Baptiste Larouche, fille adoptive; ses 3 frères: Simon, Jean-Baptiste et Joseph-Edmond et ses 5 soeurs: Mesdames Edmond Gagnon, Arthur Croft, Ls-Joseph Bouchard, Alex Gagné et Albert Bilodeau.

Le service fut célébré par monsieur l'abbé Ulric Bouchard, curé de St-Urbain, frère de M. Joseph Bouchard, assisté par son neveu, M. l'abbé Gérard Bouchard et M. l'abbé Isaï Coudé, cousin germain de Mme Bouchard. Aux autels latéraux, MM. les abbés Henri-Arthur Simard et Roland Potvin, cousins de M. Bouchard, célébrèrent 2 messes de Requiem. Assistaient au choeur: M. l'abbé Joseph Bouchard, curé; M. le chanoine A. Gaudreault, ancien curé de la paroisse; l'abbé Louis Mathieu, curé de la Grande-Baie; monsieur l'abbé Léonce Collard, curé de St-Honoré; messieurs les abbés Léonidas Larouche, Jean-Paul Simard et Cyrias Tremblay, du Séminaire.

Une foule très nombreuse de parents et d'amis remplissait l'église.

Les familles de M. et de Mme Bouchard sont avantageusement connues dans leur paroisse et les témoignages de vive sympathie à l'occasion de cette mort subite ne leur ont pas manqué. Tous les frères et soeurs de M. et Mme Bouchard, un grand nombre de cousins et cousines, de neveux et nièces se sont empressés autour d'eux pour leur offrir les témoignages de leurs condoléances et le suffrage de leurs prières.

Monsieur Bouchard et sa famille remercient tous leurs parents et amis pour leur si belle assistance à l'occasion du deuil qui les frappe. Ils gardent à tous leur gratitude émue.

(*Communiqué*).



Sur la scène municipale

COMITE GENERAL

Réunion du 1er mars 1948. Sont présents: Son Honneur le Maire Geo.-H. Smith et les échevins Henri Gagnon, Georges Marchand, Jean Pelletier, Eugène Tremblay, François Paradis, Rosaire Gauthier, Arsène Dubé, Joseph Tremblay et Lorenzo Genest.

Ce comité recommande:

D'autoriser le trésorier à payer une souscription de $25 pour le programme-souvenir de l'Association Forestière Québecoise Inc. à l'occasion de la célébration de fêtes d'arbres.

De faire part à La Fanfare de Chicoutimi qu'avant de prendre toute décision, le Conseil désirerait prendre connaissance de son bilan pour l'année 1947, de son inventaire, des états de recettes et déboursés et de son budget pour 1948. Le Conseil rappel'e qu'en vertu d'une entente survenue le 20 mars 1939, la Fanfare de Chicoutimi est tenue de fournir au moins une fois par année, et même sur demande en aucun temps, un rapport complet sur ses opérations, sur son actif et passif.

De prohiber tout stationnement sur la rue des Peupliers et d'ordonner la pose d'affiches en conséquence.

De garder à l'étude les applications comme surintendant de MM. Adj. Tremblay, Emile Dufour, Paul-Emile Riverin, Edmond Gaudreault et L.-David Tremblay.

De donner instructions au trésorier de ne pas imposer de licence d'affaires au Comité Paritaire du Commerce de Détail.

De faire part à la Chambre de Commerce que le Conseil hissera à l'avenir le nouveau drapeau de la *province, à l'occasion de certaines* fêtes, mais non en permanence tel que demandé.

D'autoriser le trésorier à annuler le compte pour taxes d'affaires envoyé à la Poterie du Saguenay pour l'année 1947 vu que cette industrie était inopérante.

De remettre à plus tard les suggestions du gérant concernant les taux pour le dégelage des aqueducs à l'aide de machines électriques.

D'autoriser le trésorier à payer un abonnement à La Revue Municipale pour tous les membres du Conseil, soit un déboursé d'environ $15.00.

De faire part à l'Association des Propriétaires qu'il ne serait pas hygiénique de permettre qu'un dépotoir soit installé dans les coulées qui séparent le Boul. St-Sacrement des rues Lorne, St-Joseph et William; toutefois le Conseil ne voit aucune objection à permettre de laisser déposer dans le prolongement de ces rues, tous les produits des excavations de terre ou roches qui pourraient être faites dans la ville, ce qui après un certain temps finirait par combler ces coulées.

De donner instruction au gérant d'attendre la consultation de M. l'avocat Gagné concernant la demande de la compagnie du Téléphone Saguenay-Québec pour la permission de construire une ligne de poteaux sur la rue Price, depuis l'avenue Lafontaine à l'avenue Taché. De toute façon, cette compagnie devra être avisée que partout où la rue n'est pas dans sa ligne primitive, elle peut être appelée à déplacer en tout temps les poteaux à ses frais et dépens.

D'autoriser le trésorier à transférer sur le rôle d'évaluation actuellement en vigueur:

a) Au nom de M. Emi'e Gagnon, la propriété no 43, rue J.-Cartier, actuellement inscrite au nom de M. Alfred Gagnon.

b) Au nom de M. Raoul Bilodeau, 104a avenue Taché, le lot no 1133-6 actuellement au nom de M. Hilaire Brassard.

c) Au nom de M. Alfred Gagné, St-Urbain, Charlevoix, cette propriété formée de partie du lot no 537-6 avenue Ste-Anne, actuellement au nom de M. Pierre-E. Laberge.

d) Au nom de Mme Joseph Gagnon partie des lots nos 518-5, 519-1 et 520-1, actuellement au nom de M. Alfred Tremblay "Emilien".

e) Au nom de Mme William Savard le lot no 1179-66 actuellement inscrit au nom de Mme Jules-P. Tremblay.

f) Au nom du Canadien National Railways partie des lots 1249 et 1250 actuellement au nom de la Cité de Chicoutimi.

g) Au nom du Ministère de la Défense Nationale la propriété de Mme J.-H. Lessard, 398 rue Racine, à l'exception du coin des rues Racine et Ste-Anne, 64' x 75½' dont Mme Lessard demeure la propriétaire.

COMMUNICATIONS

a) Lettre du gérant pour informer le Conseil que les salaires payés en 1947 ont été de $186,400.85, y compris le salaire du personnel régulier, des employés permanents et toutes les manoeuvres temporaires qui ont été employées tant à l'entretien qu'aux travaux permanents exécutés en vertu des règlements 401 et 402.

b) Rapport sur l'analyse de l'eau pour la deuxième période de janvier.

c) Lettre Avocat J.-C. Gagné pour informer le Conseil que la cause de M. J.-A. Truchon concernant l'avenue du Port ne pourra pas être entendue avant le mois d'avril.

d) Lettre Inspecteur du District Postal de Québec pour aviser le Conseil que sa demande pour un bureau de poste au centre de la ville est référée au Ministère des Postes à Ottawa.

e) Lettre de remerciements de l'Association des Infirmières qui a obtenu l'usage de la grande salle de l'hôtel de ville pour une partie de cartes.

f) Accusé de réception du Ministre Talbot concernant la requête à la demande des ligues du Sacré-Coeur.

g) Approbation des minutes de la séance du 2 février par la Commission Municipale de Québec.

Il est fait part que lors d'une réunion tenue le 18 février, le comité nommé pour étudier l'emplacement du futur garage municipal, après une étude sérieuse de tous les aspects du problème et une visite des lieux, a recommandé à l'unanimité que ce garage soit construit à l'arrière de l'hôtel de ville sur le site actuel du hangar municipal qui devra être démoli. Cette recommandation reçoit l'approbation du Comité Général.

Ce garage devra servir expressément à la réparation et à l'entretposage le l'outillage. Tous matériaux de construction tels que tuyau de fonte, tuyau de béton, etc., devront être remisés au dépotoir municipal dans une partie du terrain à être enclos à l'aide d'une clôture de fer barbelé. Si nécessaire un hangar temporaire pourra être construit plus tard à ce dernier endroit.

L'échevin Arsène Dubé a enregistré son opposition à cette recommandation.

Décès du R. Frère Charles Stackler

Le Révérend Frère Charles Stackler, ancien supérieur général des Freres de Saint-François Régis, vient de mourir à l'âge de 84 ans, après 68 ans de vie religieuse.

Le défunt est bien connu du Clergé du diocèse de Chicoutimi et des amis des Freres, car il a réside plus de dix ans au Canada, en différents stages passés à l'ancien Orphelinat de Vauvert.

Né en Alsace et devenu orphelin en 1870, il fut recueilli et eduqué par les Freres de Saint-François Regis qui dirigeaient alors huit établissements en France. Ses grandes qualités de coeur et d'esprit le désignerent bientôt à l'attention des autorités de sa Congregation: il fut d'abord nommé Secrétaire général, puis elu Supérieur general en 1903.

L'Institut de Saint-François Régis venait d'être dissous par le gouvernement sectaire de France, privé de toute ressource materielle par la spoliation de ses biens et jete aux quatre vents par la dispersion forcee. C'est dire la tâche écrasante qui tombait sur les épaules du nouveau Supérieur. Dans ces moments tragiques et au cours des années d'épreuve qui suivirent, il fut l'âme de sa Congrégation par sa résignation et sa grande foi en la Divine Providence, par son courage invincible, par la sagesse de la direction qu'il sut imprimer à la Communauté dans des conjonctures parfois dangereuses et compliquées.

Il présida lui-meme à l'erection et au developpement de l'Oeuvre canadienne des Freres de Saint-François Régis. D'ailleurs il y fut secondé par des hommes d'un devouement à toute épreuve.

Religieux d'une grande modestie et d'une affabilité charmante, il accueillait tout le monde avec bonté et sa compassion pour le prochain était d'autant plus vive que la misère était plus grande.

Il s'était donné sans réserve et sans retour à sa Communauté et porta le fardeau des premières responsabilités durant quarante ans, à travers une série de tribulations très sérieuses, telles que la dispersion de 1903 et les deux guerres mondiales.

Les soucis et les tracas multiples qu'il eut à subir si longtemps finirent par miner sa robuste constitution et le 18 février dernier il s'éteignit dans la paix de Dieu, à la Maison-Mère de Roche-Arnaud, Le Puy, France.

Il a bien mérité de sa Congrégation et d'une légion de pauvres orphelins pour lesquels il s'est dévoué sans compter pendant 68 ans.

Nous prions ses anciens élèves et tous ses amis de vouloir bien se souvenir de lui dans leurs prières.

Brochure sur les Verreault

M. J.-Allan Burgesse, vice-président de la Société Historique du Saguenay, publie une plaquette fort intéressante sur "La plus ancienne famille du Saguenay". C'est une brochure de 40 pages qui constituera un souvenir inoubliable pour toutes les familles Verreault de la région. La famille Verreault est celle qui s'est fixée au Saguenay à l'époque la plus reculee et dont la descendance subsiste encore aujourd'hui. Les premiers Verreault de la région étaient trois frères, originaires de Château-Richer près de Québec. Ils vinrent s'établir au Saguenay au cours des années qui suivirent la conquête.

Depuis 60 ans le **Progrès du Saguenay** travaille au bien-être de toute la région. Recevez-le et faites-le lire.

"BUCHERONS"

COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME VOTRE

Scie à chaine motorisée

PRECISION

pour un seul homme



La nouvelle scie "PRECISION" modèle 1948 à plusieurs améliorations. Nouveau carburateur fixe. Nouveau magneto à haute étincelle, démarrage rapide. Nouveau filtreur à air—élimine la sciure—l'eau et la neige. Nouvelle chaîne. Grande Vitesse de coupe.

Six différents modèles sont fabriqués, tous utilisant le même moteur connu et fiable, marque "PRECISION" à 2 cycles, 3½ c.v. Refroidi à l'air. Tous les dispositifs sont interchangeables à peu de frais. Pesanteur variant de 32 à 42 lbs. selon la longueur de la barre guide. Plus de 4000 scies "PRECISION" sont actuellement en opération par tout le Canada et les Etats-Unis. Commandez votre scie modèle 1948 dès maintenant. Livraison immédiate.

Détails complets sur demande

Precision Parts Ltd

2023-2025 rue Aylmer Montréal

Lettre de Québec

(D'notre correspondant particulier)

Québec, le 1er. — L'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, a prononcé vendredi soir dernier son discours annuel sur le budget.

Les colonnes de chiffres qu'il a servies à la Chambre pendant plus de deux heures sont extrêmement rassurantes. Nous traversons une période de grande prospérité et les finances publiques s'en ressentent. Naturellement, la hausse du coût de la vie a considérablement gonflé les dépenses; mais l'augmentation des revenus est plus considérable encore. Pour l'année qui se terminera le 31 mars, les encaissements atteindront le chiffre-record de $166,930,000. C'est un sommet qu'on ne s'attend pas d'atteindre de sitôt. Le montant comprend une somme de vingt millions versée par Ottawa en vertu de l'entente de 1942 et qui ne se retrouvera pas dans le prochain budget. De fait, l'hon. M. Gagnon prévoit pour l'année 1948-49 des revenus de $142,411,000 seulement. Il a dû se garder une bonne marge de sécurité pour le cas ou un ralentissement de l'activité économique, predit par plusieurs économistes, se manifesterait au cours des prochains mois.

Pour l'année en cours, M. Gagnon prévoit $123,968,000 de dépenses ordinaires et $41,372,000 de dépenses au compte capital, ce qui laissera un surplus de $1,640,000. Surplus sans doute imposant, mais qui ne rend pas compte à lui seul de l'excellente situation des finances de la province. Ce qui est beaucoup plus significatif, c'est qu'on aura réduit la dette de huit millions lors de la fermeture des livres le 31 mars. Les sommes versées au fonds d'amortissement sont chargées *au compte ordinaire*. En réalité, l'administration courante n'aura coûté que $115,000,000 en tout et partout. Le reste des revenus est représenté par le surplus en caisse, la réduction de la dette et $41,372,000 de dépenses capitales, c'est-à-dire de déboursés qui augmentent l'actif permanent de la province.

Depuis trois ans, le gouvernement a réduit la dette de $31,000,000 et executé pour $78,637,000 de travaux d'une nature permanente.

Pour l'année 1948-49, il entend réduire la dette de $7,000,000, faire des dépenses au compte capital pour $16,851,000 et boucler avec un surplus de $420,000. Si cet objectif est atteint, l'Union Nationale aura, en quatre ans, réduit le passif de $40,000,000 et augmenté l'actif de $95,000,000.

Il n'est donc pas étonnant que Québec soit, de tous les gouvernements du pays, celui qui ait la plus basse dette "per capita". Cette dette est de $93 par tête, comparativement à une dette fédérale de $1,348 par tête. Aucun emprunt n'a été effectué depuis deux ans et demi. On a fait face à toutes les échéances à même les revenus de l'année. On remboursera bientôt, toujours à même les revenus, un emprunt de $10,000,000 contracté en 1938 pour le crédit agricole.

Les quatre bills du gouvernement sur le problème de l'habitation sont maintenant adoptés. L'opposition libérale a fait, avec l'appui des indépendants, une lutte serrée à cette législation qui a été un desappointement en plusieurs milieux. Le premier ministre Duplessis a admis carrément que ses quatre lois n'apportaient pas une solution définitive à la crise du logement, mais qu'ils étaient plutôt un acheminement vers la solution recherchée, en attendant les résultats d'une vaste enquête sur le sujet. Au début de la discussion, les ministériels semblaient tout de même en mauvaise posture. Ils ont réussi à reprendre l'avantage lorsque le débat a soudainement glissé vers l'effort de guerre. Dans les milieux sociaux, on semble disposé à accepter la législation du gouvernement pour les avantages réels qu'elle comporte, quitte à continuer la lutte pour une formule plus généreuse en faveur des familles de revenus modestes.

C'est la gravité même de la crise, semble-t-il, qui a fait hésiter le gouvernement à adopter un système quelconque de crédit urbain. Les demandes auraient afflue avec une abondance telle que l'équilibre financier de la province aurait pu en souffrir. Et, disons-le carrement, c'eût été dangereux à la veille des élections. Faute de garanties suffisantes, l'Etat eût été obligé de refuser au moins neuf demandes sur dix. Il eût été dans l'alternative de creuser un gouffre dangereux ou de s'attirer un déluge de récriminations de la part même de ses amis politiques. Toute réflexion faite, on lui saura gré d'avoir évité l'occasion prochaine. Mais le problème demeure dans toute son acuité. Il faudra le resoudre un jour ou l'autre. Si les enquêteurs se prononcent en faveur d'un crédit à l'habitation, ils recommanderont sans doute d'en confier l'administration à une commission absolument indépendante de la politique, formée d'économistes et de sociologues.

Les signes d'une élection prochaine continuent de se multiplier. La lutte se fera surtout, semble-t-il, entre l'Union Nationale et les libéraux fédéraux. Dernièrement, M. Duplessis a reçu à Québec le premier ministre Drew de l'Ontario. On vient d'annoncer que quatre ministres du gouvernement King viendront parler devant le club de reforme de Québec pour répondre aux accusations portées contre Ottawa par le gouvernement provincial. Les jeux se font. La partie commencera bientôt. Elle ne manquera pas d'être intéressante, car les adversaires sont de taille.

Bruno VALIN

Décoration remise à M. G. Tremblay

Dimanche, le 22 février dernier, avait lieu à l'école Saint-Thérese d'Arvida, sous la présidence de M. le curé Joseph Lévesque et en présence d'une foule très nombreuse, la remise solennelle de la médaille du Mérite scolaire du 2e degré à M. Guillaume Tremblay, président de la Commission scolaire de la ville.

A cette occasion, le Rév. Père Schelpe, s.j., prononça une vibrante allocution sur l'éducation. Il a traité des qualités qu'il importe de cultiver chez les enfants et il avait intitulé sa conférence: "Préparons la saison des fruits". M. Armand Gauthier, D.Péd., directeur des études à la Commission scolaire d'Arvida, présenta le conférencier ainsi que les autres orateurs de la soirée. A cette occasion, M. le maire Louis Fay, d'Arvida, remit officiellement à M. Yvan Morrier, sec.-trés. de la Commission scolaire, un diplôme de compétence en matière d'administration scolaire que lui décernait le Département de l'Instruction publique en collaboration avec le Ministère des affaires municipales. M. Morrier sut trouver les mots appropriés pour remercier M. le maire et assurer les commissaires de son dévouement à la cause du bien public.

L'événement principal de cette soirée fut sans contredit la remise de la décoration du Mérite scolaire à M. Guillaume Tremblay. M. Philippe Poulin, inspecteur urbain du district de Chicoutimi, représentait pour l'occasion M. le Surintendant du Département de l'Instruction publique. Il fit d'abord l'éloge du héros de la fête, il mentionna les 20 années de loyaux et signalés services que M. Tremblay a donnés aux choses de l'éducation, dans sa ville; il signala les progrès accomplis dans les écoles d'Arvida sous son administration et il se plut à affirmer la valeur unique dans la province de l'organisation scolaire de notre cité ainsi que les succès qu'elle a remportés dans les concours récents auxquels elle a pris part. Le mérite en revient, dit-il, à la Commission scolaire sans doute, mais surtout à son chef si éclairé, si actif et si progressif. Puis il remit à M. Tremblay le diplôme d'officier de l'ordre du Mérite scolaire, et il pria Madame Tremblay d'en épingler l'insigne sur la poitrine de son mari. C'est aux applaudissements répétés de l'assistance que Madame Tremblay s'acquitta de cette agréable mission. Le récipiendaire remercia en termes émus et justes. Il associa d'abord à l'honneur qui lui était échu ses collègues de la Commission scolaire, le personnel enseignant et tous les citoyens d'Arvida qui se sont toujours montrés vivement intéressés à la chose scolaire et qui l'ont généreusement soutenu. M. Tremblay exprima également sa gratitude aux membres du Conseil de l'Instruction publique et il pria M. Poulin de se faire son interprète auprès de ces messieurs.

C'est M. le curé Lévesque qui, à titre de président, tira les conclusions de la soirée. Après avoir félicité M. Tremblay, il rappela l'intérêt qu'il a toujours porté aux choses de l'éducation et il exprima sa satisfaction des progrès réalisés ainsi que les excellentes relations qui existent entre le clergé et les commissaires d'écoles. Il dit enfin sa confiance dans l'avenir de nos écoles et de la jeunesse arvidienne que des mains aussi diligentes dirigent vers leur belle destinée.

Un succulent goûter, offert par M. et Madame Guillaume Tremblay réunit ensuite une soixantaine de leurs invités dans une salle spacieuse et agréablement aménagée et ornée pour la circonstance.

Parmi les personnes présentes à cette réception, on remarquait entre autres, M. le Curé de Ste-Thérèse d'Arvida, Son Honneur le Maire Ls Fay et Madame Fay, M. le chanoine J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi, M. l'abbé Louis Aubin, principal de l'Ecole normale du Bon-Conseil, le Rév. Père Schelpe, s.j., Son Honneur le Juge et Madame Eudore Boivin, Messieurs et Mesdames Charles-Eucebe et Thomas Boivin, Madame J.-A. Mercier, Messieurs Yvan et Charles Tremblay ainsi que Mlles Andrée et Micheline Tremblay, Madame Armand Simard, Mlle Annette Tremblay, M. et Mme Alfred Demers, Mlles Mireil'e, Louise et Juliette Boivin, Mlles Louise, Madeleine, Charlotte et Thérèse Mercier, M. et Mme C. Béliveau, M. l'inspecteur Ph. Poulin, M. et Mme Yvan Morrier, le Dr et Mme Armand Gauthier, Mlles Florence et Margaret Brennan, M. et Mme Yvon Cousineau, M. et Mme Aimé Gagné, M. et Mme Rene Prévost, M. et Mme J. Saintonge, le Dr et Mme Roméo Gagnon, Mme R. Lemieux, M'le B. Jean, M. Lionel Gaudreau, MM. et Mmes C.-H. Ross, L.-E. Crête, C. Poirier, J.-R. Lavoie, L. Harvey, V. Savard, C.-E. Tremblay, A. Fay, Frs Prémont.

Le goûter fut servi par Mmes Armand Simard, Alfred Demers, C. Béliveau, Mlles Annette Tremblay, Mireille et Louise Boivin, Thérèse, Madeleine et Louise Mercier, ainsi que la Révérende Soeur Marguerite-Marie, du Couvent de Ste-Thérèse.

Les prêtres et les missionnaires savent par experience combien le secours de Dieu est necessaire à leurs tâches apostoliques; ils comptent sur les prières et les mérites des malades pour leurs conquêtes spirituelles. Vous pouvez donc, chers malades, réaliser l'ardent désir du Christ: Priez le Maître d'envoyer des ouvriers dans sa moisson qui est abondante et attend les moissonneurs. (L'abbé Chs Fréve).

À VENDRE

POUSSINS à partir du 15 février jusqu'au mois de juin.

Race: plymouth rock barrés
Hybride
Dindonneaux
Poulettes tout âge

Couvoir Coopératif Certifié

Baie Saint-Paul

Comte de Charlevoix

LE VOICI

Le Nouvel Appareil de Surdité BELTONE 1948



Beltone Mono-Pac — Beltone Harmony — Beltone Symphonette 1948.

Une seule unité, sans piles encombrantes, le plus petit appareil au monde. Regardez encore la gravure! C'est un écouteur complet, d'une seule pièce, si petit qu'il peut être dissimulé dans la poche à montre de vos habits. — Une nouvelle réalisation de BELTONE.

Tous ceux qui souffrent de surdité et qui désirent entendre comme toute personne normale, peuvent se procurer immédiatement le Nouveau BELTONE 1948 Chez Gagnon Freres, "Rayon des Cadeaux", seul distributeur autorisé pour toute la région.

LES MAGASINS Gagnon & FRERE

"Rayon des Meubles" DE VOTRE LOCALITE

PARTEZ UNE PETITE Patisserie DANS VOTRE LOCALITE

FAITES DES BONNES TARTES, BEIGNES, BISCUITS (COOKIES), SPECIALITES DE BONBONS CHEZ VOUS

Partez avec un petit capital. Demandez nos conditions faciles pour vous équiper moderne au complet et de suite, tels que: FOUR PORTATIF, MALAXEUR ELECTRIQUE, PETITES MACHINES, MOULES, etc...

Gratis cours de Patissier illustré par correspondance.

Voilà un beau commerce pour Monsieur ou Dame qui veut l'indépendance et prospérité dans sa place. Ecrivez ou venez pour renseignements.

Chs-E. Le PAGE Distributeur de Machineries pour PATISSERIES, BOULANGERIES, BONBONNERIES et ALIMENTAIRES

52-G, Ave Jacques-Cartier, (Limoilou) Québec, P. Q. Tél.: 3-2207

Pas responsable

Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mon fils Fernand Duchesne.

(signé) Joseph Duchesne,
670, rue Crémazie
Chicoutimi.

Propageons l'idée : pas de cinéma le dimanche!

En mars, priez Saint-Joseph d'amener tous les catholiques à obéir à l'Eglise.

* * *

Le mot d'ordre pour les catholiques: ne pas aller au cinéma le dimanche.

À VENDRE

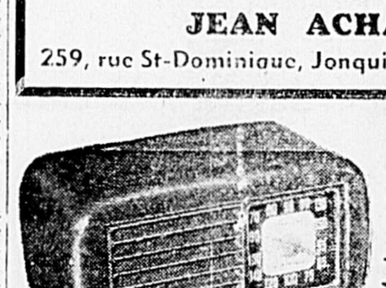
Moteurs électriques, de 1 force à 50 forces. Deux fils 110-220 volts, de ¼ de force à 5 forces. Trois fils de 1 force à 50 forces 550 volts. Nous avons tous les appareils de contrôle, "Starters" "Switches" magnétiques, tuyau, fils, tous les matériaux, pour de grosses installations.

Nous invitons les industriels à venir voir ce que nous avons en main, ce qui pourrait améliorer leur installation.

Quarante années d'expérience en électricité.

JEAN ACHARD

259, rue St-Dominique, Jonquière. Téléphone 189



LA PLUS BELLE AUBAINE AU CANADA

SEULEMENT $32.95 UN PEU PLUS FINI IVOIRE

- Cadran lumineux
- Tonalité améliorée par concentration électronique
- Réglage automatique du
- Puissant haut parleur Alnic
- Courant direct ou alternatif

à 5 Lampes, une Merveille!

Admiral

E.-A. TURCOTTE

MEUBLES

297A, rue Racine Tél.: 934W Chicoutimi

500 paires

Bottes d'aviateurs

(SUEDE)

VALEUR DE $40.00

Pour **$5.00**

UNE PAIRE SEULEMENT POUR CHAQUE CLIENT

Le Bon Marché, Enr.

STE-ANNE

Edifice Geo. Tremblay (Wilfrid) au bout du pont

L'ENDROIT OU L'OUVRIER PEUT ÉCONOMISER

PHARMACIE HAMEL, ENR.

103, rue Racine — Chicoutimi

Sirops toux, rhumes	
Expectorant pour enfants	.25 .50
Deux sapins avec onguent et pastilles	.50
Bronkioserum coqueluche	1.00
Bronkiol Toux obstinée	1.00
Rameau asthme, bronchite chronique	2.00
Pinol	.35 .59
Miel et Marrhube etc. etc . . .	.59
DIVERS	
Herbes Monastériennes	.90
Vitamines Abdol	2.00 3.45
Calcium A	2.00
Phoscal ABD	3.00
Calcidol	.175
Vita-Vim	3.00 7.50

LAMPES SOLEIL pour traitement ultra-violet chez soi	
Sun-Kraft	$98.00
Sperti	$49.50
Huile Foie Morue fortifiée P. D.	.55 1.69
Vi-Delta	1.25 2.25
Kepler malt et H.F.M.	.90, 1.50
Kasagra laxatif agréable, naturel	.35 .60 1.00
Thermogène	.49
Sphincterine incontinence d'urine chez les enfants	1.25 2.50
Huile d'Olive pure	.59 .98 1.75
Neo-Chemical Tonique alimentaire pour enfants	1.45 2.95 4.95
Vimaltol	1.19 1.98

GRANDE VENTE: Cabarets, Lampes, Bagues, Colliers, Montres, etc.

PLUS 4

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

JEUDI 4 MARS 1948

PLUS 4

Un grand canadien-français M. J.-E.-A. Dubuc

Il est un homme dont le nom devrait être inscrit en lettres d'or dans l'histoire de Chicoutimi et qui y occupe une place de premier plan: Julien Edouard Alfred Dubuc. Aucun de nos concitoyens n'a été plus favorablement connu, aucun de nos compatriotes ne s'est acquis une plus belle renommée sur le théâtre de la grande industrie.

Industriel et financier averti, homme d'état éminent, M. Dubuc fut toujours et avant tout un grand canadien-français. Jeune encore, il s'était fixé un idéal: prouver l'aptitude de ses compatriotes à pénétrer et à s'établir dans la grande industrie. Cet idéal, il l'atteignait en 1916, alors qu'il fut surnommé le Roi de la Pulpe.

Mais procédons par ordre.

Né à St-Hugues, comté de Bagot, le 21 janvier 1871, de J.-Alfred Dubuc et de Marie Blanchard, M. Dubuc fit ses études au collège de Sherbrooke. A l'âge de 16 ans, il entrait à la Banque Nationale de Sherbrooke, où il ne tarda pas à s'imposer à l'attention des directeurs de la banque par son ardeur au travail et son talent remarquable. Aussi, le chargeait-on, en 1892, d'organiser une succursale de la Banque Nationale à Chicoutimi. Il avait alors 21 ans. Son stage à la banque fut cependant de courte durée.

M. Dubuc avait été émerveillé devant toutes les richesses naturelles dont la région était dotée, et il eut vite fait de comprendre qu'il fallait les faire fructifier. Dès son arrivée à Chicoutimi, il s'associait à tous ceux qui sentaient que la ville et le district avaient besoin d'un accroissement de vie économique et qui voulaient faire progresser leur petite patrie.

Fils de parents pauvres, M. J.-E. A Dubuc n'avait pour tout avoir que de modestes études mais ses amis découvrirent chez lui une remarquable intuition des affaires et une volonté de fer unie à cette merveilleuse mais trop rare qualité qui s'appelle le tact.

Riche du talent dont la Province l'avait doué, et de son sens des affaires, M. Dubuc a connu des succès éclatants et a pu attirer sur le Saguenay et les canadiens-français l'attention de toute l'Amérique et de l'Europe.

Suivons rapidement les principales étapes franchies par M. Dubuc depuis 1892, date de son arrivée à Chicoutimi.

Il fut l'un des plus actifs promoteurs de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi qui fut organisée en 1897 avec un capital de $50,000, et il s'en vit confier la gérance. C'était pour le jeune homme qu'était alors M. Dubuc, une bien lourde tâche, car les débuts furent pénibles. Il lui a fallu une énergie indomptable pour supporter les épreuves qu'il a traversées dans l'exécution de ses grandes entreprises, des persécutions auxquelles il a été en butte depuis les premiers jours et qui n'ont cessé que lorsqu'il a été trop haut pour pouvoir être atteint. persécutions suscitées par la jalousie, les ambitions déçues, les intérêts froissés et, disons-le, par le fanatisme d'esprits étroits et prévenus. Il serait trop long de raconter par le menu les vicissitudes de la nouvelle entreprise et il faudrait un volume pour énumérer les procès et les tracasseries suscités par ceux dont la mission est de décourager et de dénigrer. M. Dubuc, accepta bravement le défi qui lui était lancé. Il découragea les "décourageurs" et sourit aux dénigreurs jusqu'au jour où les uns et les autres durent reconnaitre qu'ils avaient affaire à un "homme" et non à un "lâcheur".

Le capital initial souscrit par les directeurs était beaucoup trop modeste pour répondre aux exigences de cette entreprise naissante. Il fallut, en novembre 1897, le porter à $250,000 et peu après à $500,000 pour atteindre enfin près de $15,000,000.

La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi débuta en 1898 avec 8 meules produisant 30 tonnes de pulpe par jour. Elle comptait 150 employés. En 1912, elle avait 24 meules produisant chaque jour 250 tonnes de pulpe, et employait 800 hommes sans compter un millier d'hommes dans les opérations forestières. Ajoutons à cela, l'usine de Val Jalbert acquise en 1914 et dont la production quotidienne atteignait 110 tonnes.

Le succès de la Compagnie allait toujours grandissant et cela grâce à son directeur-gérant qui savait voir juste et grand. Toujours sous son impulsion, la Compagnie ne tarda pas à élargir son champ d'opération. De nouvelles usines furent construites, le domaine forestier fut agrandi, un chemin de fer, le Roberval-Saguenay, vint relier Chicoutimi à la Baie des Ha! Ha!, les océaniques furent frétés. Car il ne faut pas oublier que M. Dubuc, qui avait accompli plusieurs voyages, avait su se créer une grosse clientèle en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Il devait venir un moment pourtant où la situation devait être liquidée: M. Dubuc le savait et s'y était préparé. Dans ses dix-huit ans de travail incessant et persévérant, les yeux fixés sur le but à atteindre, il avait réuni tous les matériaux et élevé la structure du grandiose édifice que son génie avait conçu et voulait réaliser. Il avait ce qu'il fallait pour intéresser le capital étranger à son oeuvre et en assurer le succès. Il n'a pas été le trouver en mendiant.

Une première tentative auprès des capitalistes français ayant échoué, il se tourna vers l'Angleterre et il allait réussir quand la guerre (1914) vint tout gâcher.

Devant ce rude échec toutes les variétés de la meute de rivaux, d'envieux, de fanatiques hurlaient leur joie et s'organisaient pour la curée. M. Dubuc resta debout cependant et ne désarma pas. Il avait confiance. A l'automne 1914 un groupe de capitalistes de New-York le chargèrent de la direction d'une usine pour la fabrication de la pulpe chimique à Chandler. Il était sauvé.

Ces mêmes capitalistes, qui n'en revenaient pas de voir ce que cet homme avait réussi sans argent, lui proposèrent l'organisation d'un "merger" qui devait comprendre la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, la St-Lawrence Pulp and Lumber Corporation de Chandler et la Tidewater Paper Mill de Brooklyn, N.Y. M. Dubuc accepta et on le nomma président et gérant de ce "merger" qui prit le nom de North American Pulp and Paper Compagnies, avec un capital de $30,000,000. C'était en 1916. Cette même année, au mois de mars, au retour d'un voyage en Europe d'où il rapportait les plus gros contrats jamais négociés dans l'histoire du papier, la Chandler & Co. et la W. F. Fuqua & Co. lui offrirent un banquet qui réunissait les plus puissants capitalistes du Canada et des Etats-Unis. On reconnaissait que l'oeuvre accompli par M. Dubuc tenait du génie, et la presse canadienne et américaine était unanime à le proclamer le Roi de la Pulpe.

Il avait enfin atteint l'idéal qu'il s'était fixé: il avait réussi à prouver que les canadiens-français pouvaient pénétrer et s'établir dans la grande industrie.

Malheureusement, quelques années plus tard, la faillite colossale d'une firme de Londres ébranla la structure financière de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi qui finalement s'écroula.

On espéra un temps pouvoir la rétablir: une action énergique des pouvoirs publics, une plus grande clairvoyance des autorités provinciales et une aide financière plus loyale auraient probablement réussi à éviter la catastrophe.

Mais si la Compagnie n'a pu résister à l'ouragan, ses usines sont encore debout et c'est une création qui reste et qui atteste de l'oeuvre grandiose de notre convitoyen.

La pulpe n'a pas été la seule réalisation de M. J.-E.-A. Dubuc. Tout ce qui tendait au progrès de Chicoutimi, à un accroissement de vie économique reçut sa plus entière collaboration. C'est ainsi qu'il fut l'un des plus actifs promoteurs de la Compagnie des Eaux de Chicoutimi, de la Société d'Eclairage et d'Energie Electrique du Saguenay, de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec, de la Compagnie Haha Bay Sulphite, de la maison de gros Côté & Boivin, de la Compagnie du Port de Chicoutimi, d'entreprises de constructions, du journal "Le Progrès du Saguenay", etc., etc...

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de donner l'historique de chacune de ces entreprises. Pourtant, voici en quelques lignes l'histoire de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec dont M. Dubuc était encore le président à sa mort.

Le téléphone semble avoir fait sa première apparition au Saguenay en 1886, alors que l'abbé Roberge, secrétaire de l'évêché, aurait installé une ligne reliant sa résidence privée à sa chambre du Séminaire.

En 1892, J.D. Guay et son frère Pierre, connus sous le nom de "MM. Guay & Compagnie" organisèrent le premier système de téléphone public dans la ville. Six ans plus tard, M. J.-E.-A. Dubuc se porta acquéreur de ce système de téléphone qu'il fit enregistrer par lettres patentes en 1908 sous le nom de La Compagnie du Téléphone-Saguenay-Québec. Le conseil d'administration était alors composé de MM. J.-E.-A. Dubuc, J.-E. Cloutier, L.-A. Casgrain, J.-D. Guay, F.-X. Gosselin. En 1909, la Compagnie acheta le système de téléphone de la ville de Roberval et en 1910, elle a réuni son réseau à celui du Bell Telephone of Canada, en installant deux fils de cuivre de Chicoutimi à La Malbaie. En 1925, la Compagnie étendit son réseau de l'Embranchement, près de St-Urbain, à St-Tite-des-Caps.

En 1934, la Compagnie acheta toutes les actions du Téléphone du Centre qui administrait un second réseau téléphonique au Lac St-Jean. Cette nouvelle acquisition lui a permis d'étendre son réseau à toute la région du Saguenay et du Lac-St-Jean.

La Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec, commencée bien modestement en 1892, a grandi depuis à un rythme accéléré et connait depuis quelques années des développements considérables. C'est grâce à ces développements que Chicoutimi sera dotée l'été prochain d'un système de téléphone automatique, ce qui a nécessité la construction d'un nouvel édifice où seront situés les bureaux de la Compagnie et le central automatique.

Voilà retracé à très larges traits l'historique de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec, l'une des rares compagnies du genre qui est demeurée la propriété des nôtres grâce à la persévérance et à la prudente sagesse de ses administrateurs et tout particulièrement de son président M. J.-E.-A. Dubuc.

Si la personnalité de M. Dubuc s'est imposée, il y a quelque 30 ans, sur le théâtre de la grande industrie, les jeunes de notre génération l'ont mieux connu comme député et par son rôle politique.

Il fut élu pour la première fois en 1925 député de Chicoutimi au Parlement fédéral et fut réélu par la suite en 1926, 1930, 1935, et 1940 jusqu'au moment où il s'est retiré de la politique en 1945.

Contrairement à la coutume, chez nous, M. Dubuc a prononcé peu de discours à la Chambre des communes. Contrairement aussi à l'attente générale au lendemain de sa première élection, il ne fut pas ministre. Pourtant, il aurait pu briller à différents postes ministériels par exemple comme ministre des Finances ou ministre du Commerce.

Par contre, il a obtenu pour sa circonscription des choses que seul il avait eu l'audace de demander, puis l'habileté d'obtenir. Parmi ses réalisations comme député, qu'il nous suffise de mentionner la construction du Port de Chicoutimi et du Pont de Ste-Anne sur la rivière Chicoutimi.

Pourtant, M. Dubuc n'était pas le premier venu. Orateur surprenant pour un homme qui n'avait jamais fait de politique, qui n'avait jamais monté sur un hustings, qui parlait un français impeccable et un anglais irréprochable, il aurait pu, par ses talents exceptionnels, rendre d'immenses services au gouvernement et au pays, si on lui avait confié, dans le domaine de la politique, le rôle magnifique pour lequel il était l'un des mieux qualifiés.

Même si on ne lui a pas confié dans le gouvernement de postes importants, ses conseils sur la politique générale du pays étaient sollicités par les gouvernants auxquels il fut toujours fidèle tout en leur faisant part bien franchement de ce qu'il croyait devoir leur dire.

Et quand après vingt ans comme député de Chicoutimi, M. Dubuc s'est retiré de la vie politique, il semblait évident qu'on récompenserait ce grand Canadien, qui était sans contredit, l'homme le mieux qualifié pour remplir les plus hautes fonctions, en lui ouvrant les portes du sénat ou d'une ambassade. A-t-il été ignoré une fois de plus?...

M. Dubuc qui pouvait mener plusieurs choses de front, accepta en 1932 de briguer les suffrages à la mairie et fut le Premier Citoyen de Chicoutimi de 1932 à 1926, à une époque où cette ville traversait de lourdes épreuves économiques.

Contrairement à tout ce qui se faisait dans les autres villes où les allocations de chômage étaient distribuées aux sans-travail, M. Dubuc organisa des travaux municipaux en les payant par un système ingénieux de bons spéciaux qui eut pour résultat de maintenir la vie économique et de sauver la petite propriété. Ces bons qui n'étaient remboursables qu'aux bureaux de la ville par les propriétaires, forçaient les locataires à payer leur loyer et les propriétaires à payer leurs taxes.

Le stage de M. Dubuc à la mairie a doté Chicoutimi, sans qu'il en coûte un sou à la ville, de travaux des plus utiles comme la construction de l'Hôtel de Ville, de la promenade de la Rivière du Moulin, des égoûts, des rues, etc...

M. J.-E.-A. Dubuc que l'on peut à juste titre considérer comme le plus grand Canadien-Français pour l'ardeur qu'il a toujours montré à placer ses compatriotes sur le même pied d'égalité que les anglo-canadiens et les anglo-saxons, dans le domaine de la finance et de l'industrie, fut non seulement un industriel que tous les hommes d'affaires et les économistes d'Europe et d'Amérique saluaient avec respect; un homme d'état éminent que le Toronto Star considérait comme la personnalité la plus marquante élue aux élections fédérales de 1925; le premier citoyen de Chicoutimi qui s'est dépensé sans compter pour que sa ville et ses concitoyens puissent traverser sans trop de difficultés les tristes années du chômage; mais il fut surtout un très grand catholique.

D'une vie privée exemplaire, M. Dubuc n'a jamais craint d'afficher ouvertement sa foi, même dans sa vie publique. Dans ses usines comme dans sa propre maison l'image du Sacré-Coeur occupait une place de choix. Il fut un homme d'oeuvre. Citons comme témoignage ce que M. le Chanoine Jos-C. Tremblay écrivait à son sujet dans "Le Progrès du Saguenay" le 30 octobre dernier: "Dieu seul sait ce qu'on a tiré sur ce banquier bénévole. Pendant une dizaine d'années, nous avons eu maintes preuves. Par exemple, si nous avons pu faire un succès des congrès de 1919 et 1920, c'est que, pressenti, le grand industriel nous avait dit: "Allez, vous viendrez me voir". C'est à lui encore que nous devons notre oeuvre de presse; pendant des années il combla les déficits du journal qu'il avait remis à l'oeuvre de presse indépendante, sans attendre le moindre traitement préférentiel!..."

Il serait inutile de vouloir énumérer toutes les oeuvres religieuses et sociales accomplies par M. Dubuc dont la générosité fut toujours discrète. Cette générosité ne s'est pas manifestée seulement dans ses succès de fortune. M. Dubuc, jeune gérant de la Banque Nationale, et aux ressources pécuniaires des plus modestes, s'intéressa aux oeuvres de charité et prit une part très active aux oeuvres sociales de Chicoutimi. Rappelons une anecdote qui illustre bien le souci qu'a toujours montré M. Dubuc à travailler pour l'intérêt général de ses concitoyens. En 1893, à l'occasion de son mariage à Anne-Marie Palardy, fille du Dr Palardy de St-Hugues, il avait économisé quelque $500.00 pour l'achat d'un mobilier de maison; mais avec l'assentiment de sa jeune épouse, il consacra cette somme à l'organisation d'un système d'acqueduc, considérant que ce système d'aqueduc était beaucoup plus urgent pour le bien-être de ses concitoyens et même pour le sien, que quelques meubles qui pourraient lui procurer un confort relatif. Cet homme au coeur généreux savait s'imposer ces sacrifices pour assurer le développement économique et le progrès de sa ville.

En 1904, le Pape Pie X, en reconnaissance de son dévouement aux oeuvres religieuses et sociales lui décerna la Croix de St-Grégoire le nommant Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Patron chrétien, M. Dubuc s'est toujours montré soucieux de la morale dans ses usines et ses chantiers. Il ne badinait pas en la matière. Il était d'une sévérité excessive

(Suite à la dernière page)

Cartes professionnelles

Léonard Lavallée, Ba. O.
Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, rue St Dominique — JONQUIERE, P.Q.
Ouvert le soir de 7 h. 30 à 10 hrs les lundis vendredis et samedis.
Examen de la Vue
Tous les jours de 9 hrs à midi a.m. 1h.30 à 8h.30 p.m.

Gauthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
Impôts — Vérification — Syndics
187, RUE RACINE — TÉL.: 185 — CHICOUTIMI, P. Q.

OMER TREMBLAY
ACHETEUR — VENDEUR
J'ai en mains plusieurs maisons à vendre dans le centre de la ville. — Terres à échanger avec maisons dans les alentours de la ville.
Je suis acheteur de propriétés dans le centre de la ville de Chicoutimi. Conditions: comptant.
211, rue Racine — Tél. 774 — Chicoutimi

TESSIER & CASSISTA
Jacques Tessier, B.A. Ingénieur-Forestier, Arpenteur-Stagiaire, Mesureur Licencié.
André Cassista, B.A. Arpenteur-Géomètre, Ingénieur-Forestier, Mesureur Licencié.
100 Jacques-Cartier
Chicoutimi, P.Q. — Tél.: 1570

Clinique Saint-François
Docteur F.-A. DUMAS, CHIRURGIEN
Rayon X — Ondes courtes — Gardes-malades graduées
Chambres privées et semi-privées
60, rue Jacques-Cartier — Tél. 941 — Chicoutimi

LA PEAU DU BÉBÉ
La peau tendre du bébé est très sensible aux échauffaisons, aux irritations, à l'eczéma. Il est facile de maintenir la peau du bébé douce et saine en appliquant après le bain
L'Onguent du Dr. Chase

Cartes professionnelles

AVOCATS

Talbot & Landry
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot, C.R. M.A.L.
Jules Landry, C.R.
181, rue Racine — Chicoutimi

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
315, Rue Racine — Tél.: 787
Edifice Théberge
CHICOUTIMI

AVOCAT

TEL.: 299 — 256, rue Racine
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureau en face de la Commission des Liqueurs

AVOCAT

J.-C. Gagné, C. R
AVOCAT
HOTEL DE VILLE CH. 1
TEL.: 274
CHICOUTIMI

DESSINATEUR

L'Atelier de Dessin, ENR.
255a, rue Racine, Chicoutimi
Au service de MM. les architectes et ingénieurs, compagnies, municipalités; aussi dessins d'ordre commercial, de mécanique et d'inventions.
Impression de Plans "Blueprint et Whiteprint"
J.-L. Lapointe, Prop
Tél.: 1124

TAILLEUR

GEORGES GAGNÉ
TAILLEUR
Confections de toutes sortes
Pressage et réparations
61a, rue Racine ou 70, Blvd Lamarche
CHICOUTIMI

INGENIEUR PROFESSIONNEL

Jean-Julien Fortin
Ingénieur - Professionnel
BUREAU
315, rue Racine
Tél. 872 — Chicoutimi

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
187, rue Racine
Edifice Geo.-W. Tremblay
CHICOUTIMI, QUE
— Tél.: 356 —

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique
en tous pays
Marion & Marion
Raymond Roblc — J.-A. Bastien
761, ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL.

COMPTABLES

Boulanger, Fortier & Rondeau, C. A.
Comptables Agrees
Chartered Accountants
Maurice Boulanger, B.A. Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C.
Réal A. Rondeau, B.A.
1, rue St-Pierre, Tel.
QUÉBEC

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste
335, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 880

INGENIEUR-FORESTIER

Georges Vaillancourt
Ingénieur-Forestier Conseil
Bureau: Edifice Grenon
255, rue Racine — Chicoutimi
(en haut Northern Electric)

DENTISTE

Dr J.-A. Desbiens
DENTISTE
294a, rue Racine, Chicoutimi
(Edifice Woolworth)
Spécialités: Travaux de porcelaine et Rayon X
Bureau le soir
Tél. 1237

REPRESENTANT

Victor Gauthier
Représentant
Victor Butchie's Supply
Hobart
Tous les accessoires pour restaurants, boucheries et hôtels.
30, Chemin St-Paul
Tél. 1243-J — C. P. 321

VISITEZ
le nouveau département de marchandises d'enfants chez

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE
LESSARD ET FRÈRE
145, RUE RACINE — SUR LA CÔTE — CHICOUTIMI

Les 2 petits nains vous sont présentés par le nouveau département de marchandises d'enfants de chez Lessard sur la Côte.

"LES DEUX PETITS NAINS"

Par Paulin Lessard



Au Foyer.

Je dois, je veux

PAGE LITTÉRAIRE

La morale amie de l'art

Eug. Lefebvre, c. ss. r.

"Des besoins toujours changeants exigent un renouvellement ou, plutôt, un ajustage des principes traditionnels. Dans ce sens, La Morale amie de l'Art **est d'une grande actualité".**

Léo-Paul Desrosiers

UN LIVRE D'UNE GRANDE ACTUALITE

On s'est beaucoup chicané autour de l'art et de la morale. Ainsi, il y a une quinzaine d'année, Papini a provoqué en Italie une polémique très vive, en s'élevant, au nom de la morale, contre Joyce, Lawrence, Gide et Proust. Son caractère fougueux l'a peut-être emporté un peu loin. Mais il faut le remercier de son article: **Lo scrittore come maestro.** Il a rappelé le rôle de maître qui revient à tout véritable écrivain: maître à penser, à agir. N'est-ce pas Gide lui-même qui a écrit: "J'ai lu tel livre; et après l'avoir lu, je l'ai fermé; je l'ai remis sur ce rayon de ma bibliothèque; mais dans ce livre il y avait telle parole que je ne peux pas oublier. Je ne peux plus redevenir celui que j'étais avant de l'avoir lue".

En Suisse et en France, le débat fut encore plus violent. En 1924, les conférences de Rivière et de Fernand Lauzanne et à Genève mirent tout aux poudres. Paul Archambault et Henri Massis entrèrent aussitôt en lice. Maritain traîna l'affaire devant le tribunal de la philosophie. Son jugement dans **Art et Scolastique** fut en philosophie ce qu'avait été en théologie **L'Art et la Morale** du Père Scartillanges. En 1935, une enquête menée auprès des romanciers catholiques par **La Vie intellectuelle** a ramené le problème à la surface des consciences. Enfin, depuis la dernière guerre, Gérard de Catalogne, Jean Massin et Roger Pons ont éprouvé le besoin de rappeler à leurs confrères, les droits de la morale.

Chez nous le point de vue moral en littérature est à l'ordre du jour plus que jamais. Depuis longtemps déjà nos salles de cinéma prêchent une morale conjugale à trois. Mais nous voilà maintenant aux prises avec les livres qui mettent à l'affiche: la primauté de la chair, le déséquilibre, la vie pour la vie. "Pour frayer le passage à l'émancipation morale de nos propres écrivains, comme le rappelle le Père LeFebvre, on a ouvert les digues qui retenaient au loin *les déchets dont la France s'était* nourrie avec exaltation, et qui ont été largement responsables de sa chute tragique. Et les romans-fleuves de Romains, de Proust, de Roger Martin du Gard ont déferlé sur nos foyers. On a claironné des éloges aux Gide, aux Colette, aux Malraux, aux Radiguet, aux Sartre, etc., comme s'il n'y avait eu pour notre peuple, dans le commerce de ces auteurs de décadence religieuse, que richesse et accroissement".

"Déjà, certains des nôtres emboîtent le pas. Ils veulent, eux aussi, dire à leurs compatriotes de fortes choses. Ils veulent, à leur tour, puiser à pleines mains dans la réalité d'en bas, celle des vils instincts, afin de ne plus passer, aux yeux des esprits **"ouverts"** (c'est-à-dire des esprits forts), pour des prudents, des timides, pour les enfants candides qu'ils étaient le jour de leur première communion. Ils sont fort tentés de briser les laisses qui retiennent leur être, esprit et coeur, dans le cadre des traditions, et de rompre toutes les **"contraintes cléricales"**, qui ont pu être salutaires à la race aux jours de son ignorance, mais qui ne sont plus que de gênantes entraves, aujourd'hui que le peuple a connu ses droits à la lumière et à la liberté".

"Il ne faut pourtant rien exagérer. La plupart de nos écrivains, une de ceux dont les oeuvres éloignent de la maturité littéraire à laquelle nous accédons depuis quelques années, gardent un sens des valeurs chrétiennes que beaucoup de leurs confrères de France pourraient leur envier. Quelques-uns, toutefois, ont déjà des audaces troublantes".

"Beaucoup plus que nos romanciers, nos critiques littéraires se montrent de plus en plus indulgents envers les attitudes les plus osées, les immoralités qui nous arrivent d'outre-mer les émeuvent rarement". Oui! il y a des critiques dont le sens moral semble en veilleuse. Cependant, encore une fois, n'exagérons rien. Il y en a d'excellents. D'autres sont inégaux ou croient que ce n'est pas de leur affaire. Quelques-uns prennent tout simplement un angle de vision trop étroit, ce qui le rend faux. En lisant leurs articles, on a l'impression qu'ils donnent à toute la foule des lecteurs, sans distinction, un jugement moral qui ne vaut que pour eux seuls, gens cultivés, lecteurs mûris. C'est une erreur. Le public n'a pas les yeux du critique. Qu'on lise les pages du Père Lefebvre sur les grandeurs et les misères de la critique et on nous comprendra (pages 173-210).

On le voit, il importe grandement de s'arrêter un moment et de faire le point, avant que notre littérature s'oriente définitivement vers les terres qui pointent à l'horizon. C'est toute la raison d'être de **La Morale amie de l'Art.**

BONNE PREPARATION DE L'AUTEUR.

Aux esprits le moindrement avertis, il suffira de consulter les vingt pages de bibliographie critique qui terminent le livre, pour s'assurer que l'auteur n'improvise pas ses solutions. Mais il est bon de savoir que, pendant sept ans, il a professé la littérature du XXe siècle. (Il est entendu qu'on avait vu dans les autres classes les siècles précédents). Il a lu les auteurs, les romanciers surtout, — et Dieu sait si c'est un liseur —; il a soupesé les opinions des critiques français, canadiens et même anglais, car c'est un parfait bilingue.

Aux détours des chapitres et des articles, des problèmes se sont posés. Il n'a pas cherché à les éviter. Non! Son bon goût, sa fierté, son coeur de prêtre ont cherché des solutions. Ils en ont trouvé. **La Morale amie de l'Art** nous apporte, aujourd'hui, les fruits de la récolte.

LES IDEES EN CAUSE.

Nous avons parlé plus haut des idées engagées dans ce livre. On connaît le noeud du problème: rapports entre l'art et la morale. Mais cela ne nous apprend pas de quelle façon l'auteur le noue et le dénoue.

Son attitude — le titre du livre l'insinue — est toute faite de compréhension et de mesure. **Caritas benigna est, non irritatur.** Décidément, le Père Lefebvre n'est pas un janséniste, ni un promoteur des romans à la guimauve. Mais pour lui, les principes sont des principes et ils entraînent des conclusions. **Caritas autem congaudet veritati.**

Dans une première partie (pages 1-101), l'auteur traite des principes généraux. Avec un sens poétique qui nous enlève de suite le préjugé d'avoir affaire à un livre sec et aride, le Père Lefebvre commence par nous montrer le vrai visage de nature (p. 7-15) et, en particulier, de l'homme divinisé par la grâce (p. 18-31). Une à une, toutes les avenues du réel sont explorées. Nous arrivons ensuite au coeur même du problème: les relations entre l'art et la morale. Lentement, avec de légers retours au besoin, la pensée de l'auteur s'insinue dans notre esprit. Bientôt, tout ce qui chez nous plaide en secret contre la morale, cède. Oui! la morale a la primauté sur l'art. (p. 32-41). Oui! Depuis le péché originel, l'homme est écartelé entre la chair et l'esprit (p. 50-79). Les arguments sont courts; la doctrine est morcelée, accessible. Les idées sont "incarnées". Certaines notes montrent, disons, les os, la charpente philosophique. Mais ce sont des notes. Avec le chapitre quatrième, on peut dire que le cap est doublé. Nous admettons sans difficulté les deux derniers chapitres sur la responsabilité de l'écrivain (p. 81-87) et sur la conciliation normale de l'art avec la morale (p. 89-100).

La deuxième partie du livre porte sur les responsabilités particulières de l'écrivain, du critique, des éditeurs, des imprimeurs, des libraires, des bibliothécaires (p. 105-213). Le problème du lecteur est l'objet d'une attention spéciale (p. 215-239). C'est ici surtout qu'il fallait apporter des nuances et des précisions. Le Père Lefebvre n'y a pas manqué. Ce souci l'a obligé à des redites pratiquement inévitables. Lui-même a senti le besoin de s'en excuser. Sa discussion serrée sur la "connivence avec le mal" jette un jour nouveau sur les idées de Mauriac et de Maritain. Il est aussi très intéressant de voir avec quelle sapouses à des objections, des prétextes comme ceux-ci: **Les romans** gaclté l'auteur donne de vraies ré**ès mieux écrits sont souvent les pires! — C'est la forme qui m'intéresse! — Moi ça ne me fait rien! — L'Eglise ne met plus de livres à l'Index! — La peur de ne pas paraître avancé! — Il suffit d'être vrai!** etc.

Le dernier chapitre nous parle de la question de l'Index. Ici encore, le Père Lefebvre a le don de nous faire monter lentement vers la lumière. On ne se fâche pas; on comprend.

POUR TOUS CEUX QUE LA LITTERATURE INTERESSE

La Morale Amie de l'Art n'est pas un volume écrit pour les philosophes et les théologiens. Sans doute, il n'a pas l'intention de les ignorer, certaines notes infrapaginales le montrent bien. Mais son public est le grand public. Il s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux critiques, aux librairies et à **toute la foule des lecteurs.**

Il veut leur apporter de la lumière et du réconfort. Il veut "aider tous ceux que ce problème tourmente, à entrevoir et à accepter la juste solution". L'auteur sait mieux que personne jusqu'à quel point le terrain a été encombré de sophismes et d'équivoques. Il sera bien difficile de se frayer un chemin jusqu'au centre de certains esprits. Mais beaucoup se sentiront raffermis dans leur convictions. D'autres, après un moment d'hésitation, ce qui est bien normal, rajusteront leurs idées. Et le livre s'en ira ainsi, en semant le bien dans les coeurs et la lumière dans les intelligences.

Lucien GAGNE,
rédemptoriste.

La Morale amie de l'Art par E. Lefebvre, C. Ss. R., La Librairie Régionale, Inc., 12 av. Labrecque, Chicoutimi, tél. 402.
(Le Devoir)

Il n'en demeure pas moins que nous avons tous une vocation, puisque nous faisons tous partie de l'ordre divin et que nous avons chacun un rôle particulier à jouer dans cet ordre (Joe. Folliet).



MACARONI Coupé CATELLI
Exigez les produits Catelli scientifiquement empaquetés pour conserver intégralement leur goût et leur qualité
LE MÊME PRODUIT EST AUSSI VENDU EN BOÎTES DE 5 LIVRES

CE SOIR UNE OU DEUX ROBOL POUR LA Constipation EFFET DEMAIN MATIN
35c LA BOÎTE
3, 1.00

Quand tout va mal...

UNE TASSE DE BOVRIL ... et tout va bien!
LIQUIDE ou CUBES

Un article de la Croix de Paris

Le journaliste... cet infortuné!

par Pierre L'ERMITE

Il est 13 h. 45, je puis enfin quitter mon bureau de l'église.

Ma cuisinière est furieuse.

J'ai trois-quarts d'heure de retard!

Pour une fois qu'elle a pu m'avoir une escalope, c'est une semelle de cuir... les pommes de terre sont desséchées... le gaz, gaspillé.

Je baisse la tête sous l'orage. Et je déplie ma serviette en faisant mon examen de conscience.

* * *

Vraiment, ce n'est pas de ma faute!

J'ai reçu, ce matin, le ciel, la terre, et les enfers.

Des "tapeurs", naturellement.

Mais, aussi, que de détresses dans cette bourgeoisie qui meurt silencieusement de faim. Et puis j'ai vu quelques confrères de la banlieue, venant s'enquérir, à tout hasard, s'il n'y a pas quelques restes de la vente de charité pour leur pauvre bled..?

Et la finale est, presque toujours: "Si vous pouviez plaider notre cause dans la Croix, qui reste la grande espérance de ceux qui n'en ont plus d'autre".

* * *

Deux heures...

Je me bats avec mon escalope, sous les yeux justiciers de ma bonne.

—Ce serait si simple de mettre tout le monde à la porte quand midi sonne!

—En effet, ce serait très simple.

—Alors, on aurait enfin des repas réguliers.

A ce moment, la sonnette retentit vigoureusement... Etincelles!

—Qui vient encore..?

J'entend qu'on se bagarre dans l'entrée.

—Eh bien, ça y est... Encore un qui a forcé le barrage.

—J'y vais.

—Finissez au moins votre viande. Je suis sûre qu'il a mangé, lui... Voilà sa carte.

Je lis: Abbé Roulin, recteur de Bruz (Ille-et-Vilaine).

* * *

En effet, c'est un curé, et même un solide curé breton. Il s'excuse. Mais la faim fait sortir le loup du bois. Sa paroisse, dans la banlieue de Rennes, a été prise, à tort, pour un dépôt de munitions, et sinistrée 100 pour 100. Rasée, l'église!... Rasé, le presbytère!... Rasées, les écoles et les maisons!...

Il me sort des photographies impressionnantes:

—Voilà ce qui était... Voilà ce qui est...

Et je vois des ruines, au milieu desquelles bombent des tôles, glacées, l'hiver... brûlantes, l'été. Ce sont les écoles où s'entassent les enfants... où habitent ses pauvres paroissiens.

Tout cela est absolument intéressant.

Mais je montre, à ce brave curé qu'il n'est pas le premier, et que j'ai là, sur une table, une pile de demandes, semblables à la sienne.

* * *

Je prends, au hasard, un dossier: Voici l'Institut Catholique, si important pour l'élite religieuse.

...Bar-sur-Aube qui demande un million. L'abbé Noé, curé de huit paroisses en ruines, à Evrecy dans le Calvados... Puis, Mgr Martin qui rêve de relever la vieille abbaye de Bassac, en Charente... L'abbé Aubin, 121, rue des Ruffins, à Montreuil, qui a besoin de 600,000 francs... une paille!

* * *

...Et il m'en arrive de partout!

* * *

J'ouvre le dossier colonial:

C'est l'abbé Portner, 7, avenue de Tunis, à Oran, qui m'écrit, au nom de son évêque. Mgr Lacaste. Il lui faut 200,000 francs tout de suite, et deux millions après.

C'est Mgr Batiot, évêque de Majunga, un ardent Vendéen de Chantonnay, qui voudrait construire un Séminaire, des écoles, finir sa cathédrale... Et pas un sou!...

... Voici, du fond de la brousse congolaise, de Dongou, toute une colonie de prêtres alsaciens qui veulent bâtir, là-bas, une église à Ste-Odile... Pas un sou!

... De plus loin encore, de Nazabi, aux sources du Haut-Ogoué, le P. Specht m'écrit dans sa case de nègre, en branches et feuilles, qu'il espère bien un article pour construire une église à ses chers noirs...

* * *

Je vais prendre un dossier, le plus émouvant de tous, car il s'agit des villages de la Moselle et des Vosges qui, après avoir été bombardés, sont aujourd'hui inondés, et lancent partout des S. O. S.

Mais j'ai l'impression que c'est inutile.

Chacun voit sa catastrophe à lui.

Mon curé breton écoute, les yeux fermés, pensant durement à ses malheureux à lui. Et il conclut:

—Le 7 mai 1944, au soir de la Communion solennelle, en vingt minutes, 1,200 bombes ont écrasé ma paroisse. 200 tués... Tous, ruinés... Quel est l'anéantissement comparable au mien? Les noirs peuvent attendre. C'est mon article qu'il faut faire... et mettre mon nom et mon adresse: Abbé Roulin, recteur de Bruz (Ille-et-Vilaine), C. c. 406-22, Rennes.

Mais tous les autres?... Ceux qui ne sont pas noirs?

Ceux dont les lettres s'entassent là, sur mon bureau... suppliantes, et parfois désespérées, que vais-je en faire? Je ne peux pourtant pas demander de l'argent tous les samedis!

Plaignez les pauvres journalistes!

Tous les chemins mènent à Rome.

La maman qui n'a pas d'aide...



Elle se dépense sans compter, chaque jour, pour voir à l'entretien de tout son monde! *C'est souvent au delà de ses forces!* Un jour, elle éprouve une fatigue extraordinaire que le repos de la nuit ne dissipe plus. De semaine en semaine, sa résistance diminue, puis surviennent: la faiblesse, la pâleur, le manque d'appétit, la fatigue, les douleurs de dos ou de reins, les périodes douloureuses ou irrégulières, les troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); elle ne peut plus faire honneur à sa tâche. Le mari se désole, les enfants souffrent! Il n'en serait pas ainsi si au premier signe de fatigue, elle prenait les bonnes PILULES ROUGES, un puissant tonique qui refait les forces et augmente la résistance à la fatigue. Les bonnes PILULES ROUGES donnent un sang riche et un sang riche conserve la santé et prolonge la jeunesse.

"Je souffrais de faiblesse générale depuis très longtemps. Malgré les bons soins, le repos et différents médicaments, ma santé semblait décliner d'un mois à l'autre. Je me trouvais souvent obligée de cesser de travailler dû au fait que j'avais tant de douleurs aux organes. J'ai tout abandonné mes remèdes et je suis allée consulter le médecin recommandé par "LA FRANCO". Après un bon examen il me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. C'est le seul remède qui m'a aidée. J'en ai fait usage durant assez longtemps et ma santé s'est améliorée et je suis revenue très bien . . ."

(Signé)—Mm Henri Brunet
375, rue Ste-Anne,
Témoin (Signé)—Y.P. *St-Jérôme, P.Q.*

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boîte

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.

OFFRE SPÉCIALE REGAL
(POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT)

Ce—
COUTEAU À PAIN
★ À LAME DENTELÉE
★ EN ACIER INTACHABLE
★ ET MANCHE RIVETÉ

pour seulement 69¢

QUAND VOUS ACHETEZ UN SAC DE FARINE REGAL

• Vous vous en voudrez toujours si vous manquez cette offre extraordinaire — un couteau à pain à lame dentelée en acier intachable brillant, facile à nettoyer, dont le tranchant est garanti pour la vie, et joli manche en coco-bolo, pour 69¢ seulement. Il coupe plus vite, plus facilement, plus uniformément et plus mince, sans émietter le pain.

Vous pouvez l'avoir à ce prix ridiculement bas, quand vous achetez un sac de Farine Regal. La Regal, vous le savez, est la meilleure Farine à tout usage du Canada. Cela veut dire que c'est la meilleure pour le pain, les gâteaux et la pâtisserie — des choses qui sont agréables à voir et succulentes à manger.

Rappelez-vous qu'il n'y a qu'une quantité limitée de ces Couteaux à Pain. Procurez-vous le vôtre aujourd'hui chez votre épicier. Si votre fournisseur n'a pas de Couteau à Pain, demandez-lui de s'en procurer un pour vous.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED
2110 ouest, rue Notre-Dame Montréal, P.Q.



GARANTI POUR LA VIE

F-738

FARINE REGAL
UNE FARINE EXCELLENTE

Feuilleton du "Progrès du Saguenay"

Le masque de feu

Grand roman d'aventures et d'amour

par

Maurice BOUE et Edouard AUJAY

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres)

NO 70

Le premier, il passa devant l'officier, et, à sa suite, défilèrent ceux que le sort venait d'abattre.

Derrière eux venait Isis que soutenait Guy d'Estérac. La malheureuse jeune femme souffrait à la pensée qu'une fois encore et pour toujours, peut-être, elle serait séparée du bien-aimé...

Elle défaillait presque en arrivant à la sortie du souterrain et Betty songeait que, lorsqu'on exécuterait l'ordre meurtrier, ce ne serait qu'une insconsciente que la balle abattrait.

Au moment de franchir le seuil, Isis eut une défaillance plus grande. Instinctivement, Betty se précipita pour la soutenir.

Un coup de feu claqua, venu des dunes de sables, et la balle frappa la fille du général...

La mort, une fois de plus, était venue sur des ailes rapides!

LA ROYAUTE SUPREME

On devine la douleur du général Salisbury lorsqu'il apprit la mort tragique de Betty.

D'abord, il se crut victime d'un atroce cauchemar. Il ne pouvait admettre que sa fille lui fût ravie à jamais. C'est seulement lorsqu'il fut mis en présence du cadavre de celle qui était toute sa vie qu'il se rendit à la réalité.

A la stupeur, succéda la prostration. Cet homme puissant, devant qui tout le monde tremblait, était anéanti. Durant de longs instants, il resta étendu près du corps de la morte, sans mouvement, sans pensée, sans sensation.

La commotion avait été trop forte. Le géant était effondré.

On eût pu croire que le général, frappé en plein coeur, ne se relèverait pas de ce coup cruel.

Mais la réaction se produisit et, enfin, le militaire se redressa.

Sa Betty morte, il voulut connaître, dans tous leurs détails, les péripéties du drame horrible.

Il fit venir le capitaine Hamilton qui avait commandé l'expédition.

—Capitaine, dit-il d'une voix assourdie par l'émotion, vous allez me faire, sur l'honneur, le récit exact de ce qui s'est passé. Car, jusqu'à présent, je ne sais rien de précis. On m'a parlé d'une balle perdue, d'un accident. Je n'y crois pas. Et il faut, entendez-vous, que je sache, car des sanctions sévères seront prises et il importe que les véritables coupables soient punis et que la répression n'atteigne pas des innocents.

Le capitaine Hamilton, blême comme un mort, s'inclina sans mot dire.

—Et d'abord, capitaine, demanda le général, qui vous a ordonné cette expédition nocturne, que j'ignorais?

Le capitaine marqua une hésitation. Mais le regard froid et inquisiteur de son chef le força à sortir de son mutisme. Il répondit enfin d'une voix qu'il tentait d'affermir:

—C'est Miss Betty, mon général.

—Ma fille!... mais c'est impossible...

—Mon général, je vous jure...

—Mais pourquoi cette expédition? sans que j'eusse donné des ordres.

—Mon général, j'ai fait remarquer, en effet, que sans ordres supérieurs, il m'était impossible d'agir.

—Et bien alors?...

—Miss Betty m'a répondu: "Je les obtiendrai de mon père. Soyez prêt ce soir."

—Ma fille vous aurait donc donné des ordres à mon insu?

Hamilton baissa la tête et se borna à répondre simplement:

—Mon général, je vous jure, sur l'honneur, que je vous ai dit toute la vérité.

La sincérité a des accents qu'on n'imite pas, fût-on le plus habile des fourbes.

Le général Salisbury lut dans les yeux de son subordonné et devina par ses paroles que le capitaine ne le trompait pas.

—Mais comment, ainsi qu'on me l'a dit, une balle perdue a-t-elle frappé ma fille? Il fallait, pour que ce fait se produisit, qu'un ordre eût été donné de tirer. Cet ordre, d'où émanait-il?

De nouveau, le capitaine Hamilton hésitait à répondre. Le général lui dit d'un ton sévère:

—Capitaine, vous vous êtes engagé à me dire tout. Je n'admets aucune restriction, aucun oubli, volontaire ou non. Il faut, je vous le répète, que je sache tout.

—Mon général, croyez bien que je ne cherche pas à vous celer le moindre détail; mais vous me voyez fort embarrassé... C'est faute, en parlant, je me vois forcé d'accuser une personne à la mémoire de laquelle je dois le plus profond respect.

—Parlez, capitaine, je vous l'ordonne. Qui a ordonné de tirer?

Accablé, Hamilton répondit, d'une voix sourde, presque angoissée:

—Miss Betty.

—Ma fille? Et pourquoi?

Hamilton était allé cette fois, trop loin pour reculer. Il fit un effort sur lui-même et répondit:

—La "balle perdue" était destinée à la princesse Isis.

—Pourquoi tuer une femme sans défense, sans jugement préalable?

Le capitaine expliqua:

—Parce que cette femme aimait M. d'Estérac et était aimée de lui.

Ce fut un trait de lumière pour le général. Celui-ci se remémora certaines paroles de Betty, si câlineuse et si impérative. Il se souvint que sa fille lui avait parlé avec insistance de celle qu'elle appelait la reine des rebelles" et qu'elle avait fait appel à l'énergie de son père pour qu'on prît, contre cette "insoumise", des sanctions implacables.

Enfin, il comprenait! Betty, se croyant délaissée pour une autre femme, avait eu des pensées mauvaises. Elle avait juré de se venger et, sa jalousie lui dictant de sinistres projets, elle avait été criminelle par amour.

Ce fut, pour le chef suprême des troupes anglaises en Egypte, un nouveau coup.

Il congédia le capitaine et il se retira dans son cabinet de travail. Des pensées tumultueuses s'agitaient dans son cerveau en ébullition. A sa douleur se mêlait la honte. Quoi! sa fille, celle qu'il adorait au-dessus de tout ici-bas, avait commis un acte infâme dont, par la justice immanente du destin, elle avait été frappée elle-même.

Et maintenant, qu'allait-il faire, lui, Salisbury, en présence de cette situation inattendue?

Deux hommes, en lui, parlaient à la fois: le père, dont le coeur saignait d'avoir perdu son idole, et le général, chef intègre, droit et loyal, sur qui pesait une responsabilité redoutable.

Le combat entre ces deux hommes fut court. Si, comme tous les peuples, les Britanniques ont des défauts, nul ne songera jamais à contester leur loyauté chevaleresque, la fidélité en la parole donnée, et, au-dessus de tout, le sentiment rigide du devoir.

Le général avait pris une décision. Personnellement, il questionna le soldat qui avait tiré la fameuse "balle perdue" et le fantassin avoua que, non seulement, son capitaine lui avait donné l'ordre de faire feu sur "la première femme qui sortirait des souterrains", mais que, peu de temps après, Miss Salisbury était venue, en secret, lui réitérer l'ordre formel précédemment reçu.

Désormais, le général était convaincu.

Peu après, continuant son enquête, il apprit que l'espion Habou, qui avait travaillé au service de sa fille, avait joué double jeu.

Les "Compagnons du Sphinx", on le sait, étaient divisés en deux camps: les partisans de la manière forte, c'est-à-dire les Wafdistes, faisant partie de la faction Manikès, et les autres, ceux qui, partageant les idées du sage Nefti, comptaient réaliser leur idéal par des moyens pacifiques.

Les premiers avaient fomenté la dernière révolte en dépit des objurgations des seconds. Ils attribuaient leur échec à la défection des "tièdes". D'où une sourde inimitié entre les deux partis.

Or, Habou appartenait au parti des extrémistes. Maintes fois, il avait critiqué ce qu'il appelait les hésitations des partisans de Nefti. Il s'était fait, de ce chef, des ennemis dans le camp rival.

Espion par nature, prêt à vendre ses secrets au plus offrant, il avait cependant ses rancunes personnelles, qu'il assouvissait lorsque l'occasion se présentait.

Dès qu'il eut vendu à Betty Salisbury le plan des souterrains, plan incomplet du reste — un mouchard trompe toujours ceux qu'il sert comme il a trompé les autres — Habou conseilla à ceux de sa faction de se réunir dans les galeries ne figurant pas sur le fameux plan.

Mais il eut soin de laisser dans l'ignorance les fidèles de Nefti et ceux-ci, pris au dépourvu, n'eurent pas le temps de prendre la fuite. On sait le reste.

Lorsque, après une enquête approfondie, le général Salisbury fut en possession de toutes ces données, lorsqu'il eut la certitude de posséder tous les éléments de la vérité, il prit une décision énergique.

A la suite d'une mesure de clémence, Nefti, la princesse Isis et leurs compagnons furent remis en liberté, lorsqu'ils eurent pris l'engagement de ne rien tenter, par les armes, contre le pouvoir établi.

Par respect pour la mémoire de Betty, le général fit le silence sur l'expédition irrégulière tentée à son insu et le scandale fut étouffé.

Quant au capitaine Hamilton, il ne fut pas cassé — le général ayant tenu compte de sa sincérité — mais il fut rappelé en Angleterre, sous un prétexte... honorable.

Quatre mois après ces événements tragiques, la princesse Isis épousait Guy d'Estérac.

(Suite à la 13e page)

Le "Progrès du Saguenay"
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
12, avenue Labrecque, C. P. 218, Chicoutimi
Tél.: 451 (rédaction), 457 (administration)
Publié par l'imprimerie du Saguenay, Limitée
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; A L'ETRANGER: $3.00

La page des cultivateurs

Bulletin d'information agricole

NOS OBJECTIFS EN PRODUCTION DE CEREALES

Dans une causerie donnée samedi, le 14 courant, au Réveil rural, M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture, à Québec, a tracé un programme de production végétale susceptible de satisfaire aux besoins d'un cheptel dont les produits sont de plus en plus en demande sur les marchés intérieurs et extérieurs. Nous désirons en souligner l'un des passages les plus importants.

Le conférencier précise ce que nous devrions récolter en céréales, dans Québec, pour maintenir nos productions animales à un niveau permettant aux producteurs de profiter des marchés accessibles, tout en réduisant au minimum nos importations de grains alimentaires.

Selon l'auteur, nous devrions viser à obtenir 43,500,000 minots d'avoine sur 1,450,000 acres. La production de l'orge devrait doubler et atteindre 7,500,000 minots sur 250,000 acres. Enfin, la production des grains mélangés devrait être portée à 16,000,000 minots sur une superficie de 500,000 acres.

Ces objectifs ne devraient affecter en rien la production de maïs à ensilage et des racines fourragères. Quant aux betteraves à sucre, leur production devrait être portée à 10,000 acres tandis que celle du lin à filasse devrait remonter à 10,000 ou 12,000 acres.

On notera que les récoltes en céréales prévues supposent des rendements de 30 minots à l'acre pour l'avoine et l'orge et de 32 minots pour les grains mélangés.

Pour atteindre ce but, poursuit M. Auger, il faudra diminuer, dans certains cas, la superficie consacrée aux pâturages et faire produire davantage ce qui sera conservé. Il faudra également rajeunir, par le labour, les prairies trop vieilles. De plus en plus, le marché d'exportation demande du foin de trèfle et de luzerne. Les vieilles prairies ne peuvent en donner. Quelque ambitieux que ce programme puisse paraître, il ne reste pas moins en parfait accord avec nos besoins.

OPTIMISME CHEZ LES ELEVEURS DE MOUTONS

Les dirigeants de l'industrie ovine du Canada, réunis à Toronto, ces jours derniers, ont manifesté un bel enthousiasme à l'endroit de l'élevage du mouton et exprimé, en des termes non équivoques, leur confiance dans l'avenir car les perspectives se sont rarement présentées aussi encourageantes.

La situation peut se résumer ainsi: Il y a partout régression de l'élevage du mouton en face d'une demande fortement accrue de ses produits — viande et laine. Les réserves mondiales de laine ont baissé notoirement depuis la fin des hostilités. Par ailleurs, on prévoit une demande plus considérable de viande d'agneau.

Appelés à présenter des rapports sur la situation particulière de l'élevage ovin, les représentants de chaque province ont exprimé l'avis qu'en dépit d'une diminution générale de la population ovine, il reste dans chaque province une élite d'éleveurs qui ont foi dans l'avenir de cette production animale et persistent à améliorer la qualité des troupeaux. Les délégués de l'Ouest comme ceux de l'Est canadien ont été du même avis. Tous engagent les cultivateurs à envisager l'avenir avec confiance et à maintenir leur élevage sur un bon pied d'efficacité.

STATISTIQUES LAITIERES DE JANVIER

La division agricole du Bureau provincial de la Statistique annonce que la production du beurre et du fromage dans la province de Québec, pour le mois de janvier, accuse une baisse assez forte sur le mois correspondant de l'an dernier.

Ce rapport indique qu'il s'est fabriqué 1,057,075 livres de beurre ou 19.8% de moins qu'en janvier 1947 et 40,951 livres de fromage à rapprocher de 325,787 livres l'an dernier pour le mois correspondant. Ces chiffres donnent à réfléchir. Il faut souhaiter que la production laitière remonte au plus tôt au niveau de l'an dernier.

CONGRES DES ELEVEURS DE PORCS ET DE MOUTONS

La série des assemblées de sociétés d'éleveurs du Québec se poursuivra à Montréal, le 24 février, à l'hôtel Queen's, alors que se réuniront tour à tour les éleveurs de moutons et de porcs de la province de Québec.

Les premiers s'assembleront à 9.30 hrs du matin sous la présidence de M. Azellus Lavallée, de Berthierville, tandis que M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe occupera le fauteuil présidentiel à l'assemblée des éleveurs de porcs, à 2.30 hrs p.m.

Au programme: présentation des rapports financiers et d'opération, des affaires courantes, élection des directeurs et des membres de l'exécutif; étude des règlements des expositions agricoles, de la classification des beliers et de l'enregistrement supérieur des porcs; adoption des voeux et résolutinos.

Communiqué.

Les vétérans polonais se tirent bien d'affaires

D'après un article publié dans le dernier numéro de "La situation agricole au Canada", les 4,500 anciens combattants polonais qu'on a fait venir au Canada en 1947 ont rendu de bons services.

"Presque tous ces hommes", dit la revue," ont maintenant acquis une certaine connaissance de la langue anglaise et sont devenus habiles aux travaux agricoles. Ces vétérans et les cultivateurs auxquels ils ont été assignés sont maintenant en voie de conclure des ententes pour une deuxième année de travail. Un pourcentage élevé de ces hommes continueront à travailler sur les fermes où on les a envoyés en premier lieu. Il y a un an, on a craint que la venue des vétérans polonais n'ait tendance à faire baisser les gages des ouvriers agricoles. On est maintenant certain que la concurrence faite par eux aux autres ouvriers n'a pas réduit les gages de la main-d'oeuvre agricole. On croit que les gages minimums mentionnés dans l'entente ont provoqué la hausse des gages des manoeuvres de la ferme dans beaucoup de régions.

"Peu de ces travailleurs sont actuellement engagés au salaire minimum de $45 par mois, avec pension. Le tarif courant des gages va de $50 à $60 par mois et quelques-uns de ces ouvriers reçoivent $75 à $80 par mois."

Pour les encourager davantage à faire de l'agriculture leur occupation permanente au Canada, le gouvernement fédéral a récemment accordé aux vétérans polonais la permission d'acheter leurs propres fermes, ou encore de louer des fermes qu'ils se proposent d'exploiter eux-mêmes.

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

Toute la sociologie — et ses règles morales — repose en somme sur ce qu'il faut penser sur Dieu notre principe et notre fin dernière, et sur l'immortalité de l'âme (Mgr Courchesne).

Les clients disent que les POUSSINS BRAY PAYENT!

Commandez vos Poussins Bray ici!... Pas de lettres. Pas de mandat-poste. Pas d'ennuis. Vous n'avez qu'à me faire savoir ce que vous voulez.

ERNEST PILOTE,
Saint-Joseph d'Alma.
RAYMOND BOUCHARD,
St-Coeur-de-Marie

Il vaut la peine d'éprouver la science

Le rendement et la qualité d'une récolte moissonnée dépendent beaucoup de la qualité de la semence employée. Le seul moyen de connaître la pureté, la vitalité, la quantité de graines mauvaises herbes et la pureté de la semence est d'en faire l'épreuve avant de la semer. N'importe qui peut effectuer cette épreuve mais il faut, tout d'abord, se procurer un échantillon typique de la semence à éprouver, dit George A. Elliott, chef adjoint, Laboratoire des semences, ministères fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Pour déterminer la quantité de graines de mauvaises herbes ou de toute autres graines étrangères dans un lot de céréales, on prend une livre de la graine et on la met sur une table où la lumière est bonne; on sépare les graines de mauvaises herbes qui se trouvent dans la livre de semence à éprouver et on leur donne leurs noms propres. Si l'on éprouve de la difficulté à identifier les graines de mauvaises herbes, on doit envoyer les douteuses au plus proche laboratoire de semences du ministère fédéral de l'Agriculture.

Tout ce qu'il faut pour faire l'épreuve de la germination est un pot à fleurs de cinq pouces ou tout autre contenant de même grosseur. On le remplit de terre franche fine et l'on sème 100 graines à une profondeur de deux pouces, tout en maintenant le sol suffisamment humide. La plupart des graines germent bien à la température ordinaire de la chambre, soit de 68 à 70 degrés Fahrenheit, mais on ne doit pas les mettre trop près d'un poêle ou d'un serpentin, de peur de les surchauffer. On ne doit pas non plus les mettre sur la tablette d'une fenêtre ou elles se refroidissent la nuit. On devrait pouvoir déterminer le pourcentage de germination d'un échantillon d'avoine ou de blé douze jours après les semailles. On ne doit compter que les plantules saines et normales.

Au cas où cette épreuve à la maison semble peu satisfaisante et que la quantité de semence en cause en légitime le coût, on devrait envoyer un échantillon typique de la semence en question au plus proche laboratoire de semence de la division des Produits végétaux, ministère fédéral de l'Agriculture.

MGR VANDRY:

"L'heure est maintenant venue d'organiser puissamment l'exercice de la charité chrétienne au service de la pauvreté, de la misère et de la souffrance, dans un monde qui sort de la guerre, bouleversé par les pires désordres sociaux. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le service social qui vient à peine de prendre racine dans notre société moderne".

Depuis longtemps vous devez vous abonner au Progrès du Saguenay: faites-le donc tout de suite.

C'est décidé !...

Il m'a toujours été passionnant de questionner les enfants, en ce qui concerne leur avenir. Les réponses qu'ils donnent parfois sont fort amusantes, et je me demande, si tous ces projets élaborés dans leur jeune tête, s'échafaudront un jour?...

Petit, on se laisse porter avec joie sur les ailes de l'imagination pour devenir facilement à nos propres yeux, le héros de mille aventures... mais en grandissant, le cours de la vie change, et maintes fois, avant d'avoir atteint l'âge raisonnable, nous sommes les premiers à rire de nos illusions d'enfance. Je me souviens de ce bambin de quatre ans, à qui je demandais un jour en arpentant avec lui la rue St-Jean: "Que feras-tu lorsque tu seras grand? — Un pompier, m'avait-il répondu d'un ton tout naturel... Quelques années plus tard, il avait paraît-il, parlé de se faire marin. Mais voilà, il y a un an, j'ai eu l'occasion de converser avec mon petit Jean-Claude d'autrefois... en compagnie de sa soeur jumelle, Bernadette, déjà à l'âge de onze ans. Que peut-il donc se passer maintenant dans la tête et le coeur de ces enfants?... Avec un réel plaisir j'ai questionné de nouveau mes deux espiègles qui, m'ont ouvert avec franchise la porte des confidences...

—Que rêves-tu de faire Jean-Claude?

—Un paysan! C'est décidé!...

—Ton père ne voudra peut-être pas?

—Ça fait rien, quand j'aurai vingt et un ans, je ferai ce que je voudrai!

—Tu vas faire comme ton papa, un professeur à l'Université...

—Non, jamais de la vie!... j'aime pas cela, c'est bien trop ennuyant, toujours dans les livres, jamais autres choses...

—Tu vas demander des conseils à ton père?

—Oui, certainement, mais on ne me fera pas faire ce que je ne voudrai pas...

—Je m'achèterai une terre, je commencerai avec pas grand chose, et tranquillement ou fur et à mesure que j'aurai de l'argent, j'augmenterai mon avoir... en me procurant les morceaux agricoles, et les animaux qui me manqueront... comme cela, ce que j'aurai, sera à moi; et quand je serai riche... je m'achèterai un "tracteur", et des machines plus modernes.

—Auras-tu une maison?

—Oui, une bonne maison, avec une cuisine, un petit salon, et une chambre au premier. Au deuxième, trois chambres, pour être capable de recevoir notre visite, avoir de la place à la faire coucher.

—Vas-tu te marier?

—Oui... Je vais prendre une femme en santé, pas paresseuse... qui ne se lamentera pas toujours qu'elle est malade.

—Si elle devient malade, ça arrive parfois..., la feras-tu soigner?

—Bien sûr! Je ne tarderai pas... ça coûte bien moins cher de se faire soigner tout de suite que d'attendre... et parfois en mourir!

—Ça bien du bon sens, Jean-Claude... Assis à cheval sur sa chaise, il se balançait... les yeux brillants fixés sur des jours lointains, rêvant à la grande liberté des champs... aux oiseaux qui chantent le matin, à la source qui coule en murmurant entre les cailloux, à l'odeur des foins coupés, à l'or des blés inclinés, et au retour à la maison le soir escorté des derniers rayons du soleil... il voyait tout cela, cet ardent terrien en herbe... il souriait à son rêve, et je pensais qu'il est triste de briser la joie qu'un enfant éprouve avec tant d'enthousiasme au sujet de son avenir. Pourquoi casser si vite, ce fragile fil du bonheur de l'enfance hélas, on souffre vraiment assez vite dans la vie, et bien souvent il ne nous reste plus que les souvenirs des châteaux écroulés pour nous consoler et adoucir malgré tout... les jours de nuage et de déception. Aussi, il y a si peu de jeunes qui comprennent toute la grandeur du travail de la terre, que je me réjouissais de sentir chez ce jeune écolier, cet amour qui ne cherche qu'à disparaître, au lieu de dominer et de tenir le premier rang de par tout le monde. Sans le paysan, que ferions-nous? Les gens des villes avec quoi vivraient-ils? Dire, qu'on rencontre assez de sottes gens pour rire et ridiculiser le cultivateur, mais on le sait, il ne faut pas trop en vouloir aux pauvres d'esprit... ils font plus pitié, qu'ils ne passent assurément pour être intelligents... Bravo Jean-Claude, et toi aussi chère Bernadette qui possède les mêmes goûts pour le sol de chez nous... Tu feras une gentille petite paysanne... Je te vois promener dans ton jardinet, arroser tes choux... et couper tes plus belles roses pour le dimanche... pourvu que les lapins et poules que tu voudrais avoir, n'aillent pas faire ravage à tes salades et feuillages... Puissiez-vous en grandissant toujours garder en votre coeur que de belles choses, afin que les laideurs et méchanceté de certains compagnons, ne vous atteignent pas, passent près de vous, sans vous faire mal, en ayant gardé votre âme pure et bonne.

Affectueusement,

Marguerite DES PRES.
(L'Ac. Catholique).



La fameuse Eau Riga soulage la constipation chez les jeunes comme chez les vieux. Elle est inoffensive. Des milliers de personnes l'emploient. Essayez-la!

1-R

LIMONADE PURGATIVE "RIGA"

Plus de conserves de fruits

Plus de conserves de fruits, de confitures, de gelées et de marmelades, mais moins de conserves de légumes, seront disponibles en 1948, selon un rapport préliminaire sur les quantités de fruits et de légumes mis en boîtes; ce rapport a été publié par F.-J. Perry, inspecteur en chef des conserveries, division des Fruits et Légumes, ministère fédéral de l'Agriculture.

D'abondantes récoltes de fraises, framboises et bleuets, tel a été le trait saillant de l'industrie des conserves en 1947. La quantité de fraises en conserves est passée de 8,040 caisses en 1946 à 93,222 caisses en 1947, soit une augmentation de 1,060 p. 100. Les framboises étaient en hausse de 316 p. 100 et la récolte de bleuets qui se montait à 100,000 caisses, constituait une hausse de 566 p. 100 par rapport à la quantité moyenne de ce fruit mise en conserves au cours des cinq années précédentes et se chiffrant par 15,000 caisses.

On s'attend que la production de confitures, de gelées et de marmelades provenant de la récolte de 1947 atteigne 104,000,000 livres; c'est là une augmentation de neuf pour cent sur le chiffre de 1946 et le double de celui de 1939. L'emballage combiné de 1947 de fruits et de légumes en conserves était bien inférieur à celui de 1946. Les conserves de fruits étaient en augmentation mais il y a eu une grosse baisse dans les légumes par comparaison à 1946.

Le volume de l'emballage de 1947 ne soutenait pas la comparaison avec celui de 1946; cependant, la qualité s'est améliorée, surtout en ce qui concerne les pois, le jus de tomates et certains fruits.

Ce sont les cerises, abricots, pêches et poires qui ont accusé des augmentations dans la quantité de fruits mis en conserves. Il y a eu une pauvre récolte de cerises aigres, mais les cerises douces ont donné une production abondante et, en général, on a mis en boîtes 50 p. 100 plus de cerises qu'en 1946. Les abricots, fruits qui vient surtout de la Colombie-Britannique, a augmenté de 25 p. 100. Les pêches aussi s'étaient améliorées mais de 1 p. 100 seulement. Nous n'avons pas encore de chiffres précis pour les poires; toutefois, on sait que la quantité mise en conserves est plus forte que celle de 1946.

Comme la demande de conserves de prunes a fléchi, les conserveurs ont réduit la fabrication de ce produit en 1947 d'à peu près 13 p. 100.

Pour ce qui est des conserves de légumes, seules les fèves vertes et jaunes ont accusé une amélioration par rapport à 1946, soit une hausse de 5 p. 100. Le maïs et les pois ont tous deux diminué de 31 p. 100 et les tomates, de 17 p. 100, tandis que le jus de tomates, en boîtes, a régressé de 22 p. 100. En général, il y a eu une amélioration notable de la qualité. Les épinards et les asperges en conserves ont été préparés en quantités à peu près égales à celles de 1946.

Cette baisse dans la quantité peut être surtout attribuée à des récoltes plus faibles en déficitaires. Le printemps pluvieux et tardif a retardé les semailles et la plantation et certaines récoltes, notamment le maïs et les tomates, ont diminué de 50 p. 100 à cause des fortes gelées dans certaines parties du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers le milieu de septembre dernier.

Malgré la diminution dans les produits mis en boîtes, il y a encore d'amples approvisionnements de toutes les sortes de conserves de fruits et de légumes pour satisfaire la forte demande des consommateurs jusqu'à la fin de 1948.

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

Les poussins hâtifs

Les cultivateurs qui avaient commandé des poussins hâtifs l'année dernière font encore de l'argent avec la vente des oeufs. Les poulettes écloses en janvier et février dernier ont commencé à pondre à la fin de l'été et produisaient des oeufs de la catégorie A gros au début de la période des prix élevés à l'automne. Elles ont continué de produire des oeufs pendant toute la période de l'automne et de l'hiver à des prix élevés.

Comme preuve de cela, signalons la quantité d'oeufs que l'Office des produits spéciaux a été capable d'acheter pour le ministère britannique des Vivres. Les achats effectués par l'Office sont beaucoup plus considérables cette année que l'année dernière. Du 1er septembre dernier au 21 janvier, l'Office a acheté 1,249 wagons d'oeufs pour l'exportation. Au cours de la même période de l'année précédente, l'Office avait acheté seulement 730 wagons d'oeufs. En fait, la différence est encore plus grande, car, à cette saison, nombre d'expéditeurs ont suivi les recommandations de l'Office des produits spéciaux et trouvé moyen d'ajouter 20 caisses supplémentaires dans les wagons à marchandises plus longs.

Semences

IL EST TEMPS DE COMMANDER LES GRAINES DE SEMENCE

Maintenant que la régie sur l'exportation des semences n'est pas aussi sévère que pendant les années de guerre, le cultivateur averti achètera des maintenant les semences qu'il lui faut en 1948. La semence certifiée et enregistrée du Canada jouit d'une excellente réputation sur les marchés d'exportation et elle est toujours recherchée aux Etats-Unis.

En raison des récoltes peu abondantes dans certaines régions en 1947, de nombreux cultivateurs, qui disposaient normalement de quantité suffisante de bonne semence de leur propre production, devront en acheter. Bien qu'il y ait assez de semence pour tout le monde, le retard à donner ses commandes peut amoindrir les chances d'obtenir la qualité ou la variété particulièrement désirée. C'est là une chose évitable en commandant dès maintenant les semences dont on aura besoin.

L'actualité commentée

SEMAINE DU DIMANCHE
29 février au 7 mars

La Semaine annuelle du dimanche aura lieu cette année du 29 février au 7 mars. Elle a pour but de rappeler l'importance du précepte dominical et de mettre en garde contre ses transgressions les plus fréquentes. Prédication, articles de journaux et de revues, forum et causeries à la radio, attireront l'attention sur les obligations de ce précepte et les conséquences désastreuses de sa violation. On insistera cette année sur les directives données en septembre dernier par le Pape lors du grand rassemblement des catholiques d'Italie, en face de la basilique de saint Pierre. Le Pape a surtout dénoncé les amusements malsains qui font du jour du Seigneur "le jour de péché". Il a déclaré qu'il devait être au contraire le "jour de l'adoration et de la glorification de Dieu, du Saint Sacrifice, de la prière, du repos, du recueillement et de la réflexion, du joyeux rassemblement dans l'intimité de la famille". Tous les groupements catholiques sont invités à participer activement à cette Semaine en rappelant à leurs membres la grave obligation du précepte dominical et en leur indiquant les meilleurs moyens de l'accomplir.

Le masque de feu...

(Suite de la 12e page)

Tous deux avaient exprimé le désir de passer leur lune de miel en la douce France. Ce désir, le bon M. de La Feuillade l'exauça de grand coeur, après avoir fait promettre à son collaborateur de lui revenir.

Nous ne décrirons pas la joie de Mme d'Estérac, lorsqu'elle revit son fils, non seulement guéri, mais ivre de bonheur. Décrit-on la joie des mères? Guy avait recouvré ses belles couleurs d'antan, son entrain, sa gaîté.

—J'avais perdu mon enfant, dit Mme d'Estérac à la charmante Isis, vous me l'avez rendu, ma chère enfant... et vous me l'avez même rendu en double, puisque désormais j'aurai deux êtres à chérir au lieu d'un.

Sublime coeur de mère, qui ignore la jalousie et qui s'épanouit sans qu'une ombre ne ternisse jamais son frais rayonnement, divin amour, n'êtes-vous pas ce qui fut créé de plus beau et de plus noble sur la terre? Si Guy et Isis apparaissaient auréolés de bonheur, Mme d'Estérac semblait être leur vivant miroir, car tout leur bonheur se reflétait en elle et s'y condensait.

A les contempler tous trois, réunis harmonieusement, on évoquait les vers de Victor Hugo:

Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens
Mais dans l'oeil du vieillard on voit de la lumière.

Isis avait reporté, sur la mère de celui qu'elle aimait, toute l'affection qu'elle n'avait pu donner à celle dont un destin cruel l'avait séparée.

La première visite des jeunes époux à Paris fut pour leur cousin Louis de Marcigny.

—Vous avez été l'artisan de notre bonheur, notre providence, lui dit Isis. Sans vous, nous ne nous serions pas retrouvés. Nous vous devons une éternelle reconnaissance.

—J'accepte la mission de providence que vous voulez bien me reconnaître, avait répliqué le haut fonctionnaire du Quai d'Orsay. Mais cette mission m'impose des devoirs. Une providence se doit à ses protégés. Dans les futurs avancements diplomatiques, Guy occupe la première place, ma jolie cousine. Il est très estimé et le jour est proche où vous pourrez représenter, à ses côtés, votre patrie adoptive, dans un consulat... en attendant l'ambassade.

Isis sourit de ce sourire si pur qui lui donnait tant de charme et elle remercia en termes émus Louis de Marcigny. En fin diplomate, celui-ci comprit que la jeune femme n'ambitionnait pas d'autre honneur que d'être la reine de celui qu'elle avait élu en son coeur.

...Depuis, les jours se sont écoulés comme un calme fleuve doré.

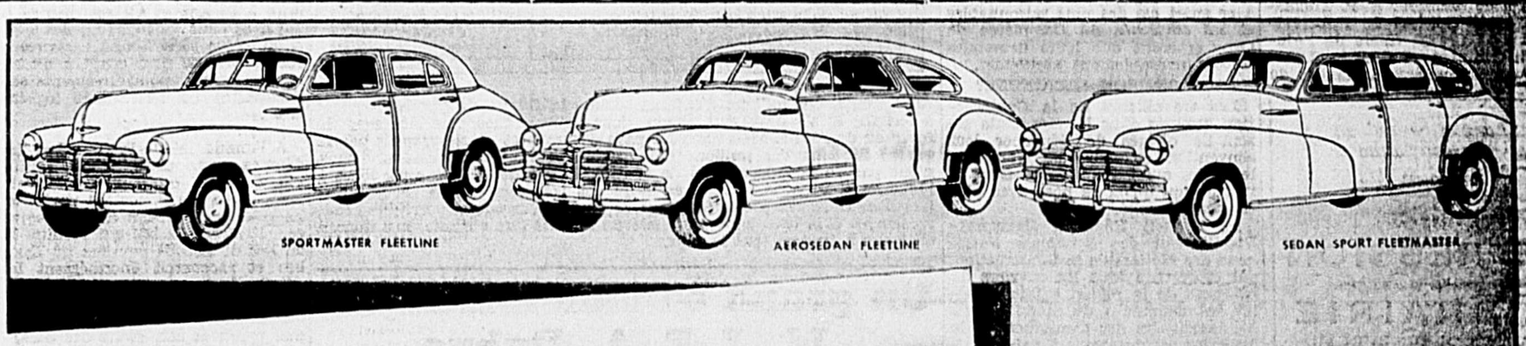
Guy d'Estérac a définitivement retrouvé, dans l'énigmatique princesse, la Rose du Désert dont la fraîcheur parfumée le séduisait dans l'oasis de Tamegrout, alors que tous deux rêvaient devant la féerie de lumière et de couleurs qui embrasait l'Occident.

Libérée du joug de Manikès, Isis a renoncé à la couronne d'Egypte pour ceindre celle qui consacre à jamais la plus précieuse des royautés... celle de l'Amour.

FIN

Propageons l'idée : pas de cinéma le dimanche!

PAINKILLER
PERRY DAVIS CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons



LA CHEVROLET 1948

Plus nouvelle! Plus élégante! Meilleure!

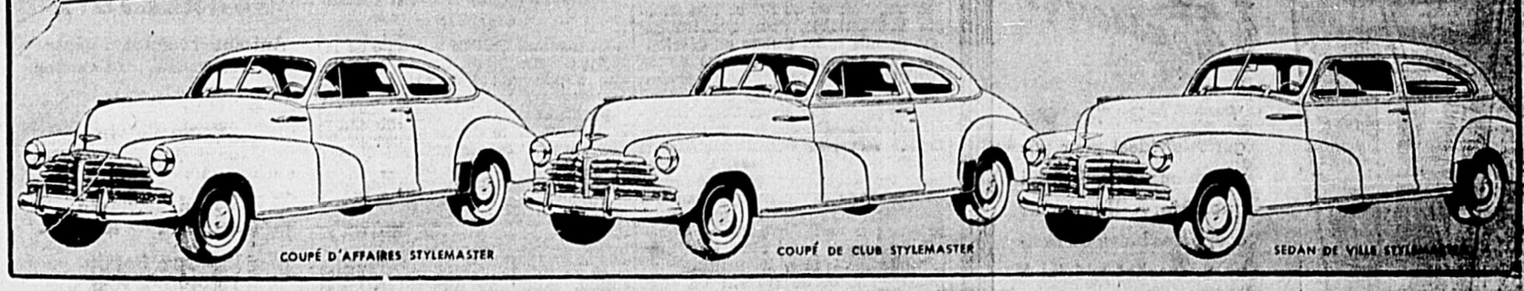
VOICI CELLE QU'IL FAUT VOIR! Venez la voir à la première occasion! La nouvelle Chevrolet pour 1948 vous apporte une nouvelle élégance de dessin, de nouvelles harmonies de couleurs, un nouveau luxe intérieur — une mesure encore plus grande de QUALITÉ DE GROSSE VOITURE AU PLUS BAS COÛT. Et, malgré toute sa valeur supérieure, la Chevrolet est la ligne la moins chère de sa catégorie . . . la *seule* voiture de sa classe de prix à offrir des caractéristiques de grosse voiture de l'ordre de la carrosserie par Fisher, du moteur à soupapes en tête, des genoux mécaniques et des freins hydrauliques à effet positif. Il n'est pas étonnant que la Chevrolet *compte* plus de propriétaires — et soit désirée par plus de gens — que toute autre marque.

CHEVROLET et SEUL Chevrolet EST PREMIER!

UN PRODUIT DE CHEVROLET LA GENERAL MOTORS

C-248BF





CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE, INC.
332, RUE RACINE — TÉL. 300 — CHICOUTIMI

CHRONIQUE SYNDICALE

du Conseil Central Saguenay-Lac-Saint-Jean

Règlement très satisfaisant aux Liqueurs Saguenay. — Négociations au Roberval-Saguenay. — Campagne de recrutement à Arvida. — Le commerce de gros. — Convention dénoncée?

REGLEMENT TRES SATISFAISANT

La convention collective de travail du Syndicat des Employés de Ch. Oemers Ltée et des Liqueurs Saguenay Enr., s'est renouvelée d'une façon très satisfaisante, grâce à l'intervention de M. J.-G. Lamontagne, le nouveau directeur de l'Association Professionnelle des Industriels.

C'est le 11 novembre dernier que le Syndicat a informé la Compagnie des modifications que les employés désiraient apporter à leur convention collective de travail et à l'échelle des salaires.

Les négociations ont été longues, mais elles sont toujours restées cordiales pour se terminer enfin dans le cours de la semaine d'une façon que les employés considèrent très satisfaisante.

Le grand avantage que comporte la nouvelle convention c'est qu'on a réussi à établir une échelle de salaires par classification plutôt qu'une échelle de salaires individuelle.

Il y a eu modifications aussi pour les heures de travail qui seront maintenant un peu moins longues qu'autrefois.

Ce n'est pas la première fois que les Syndicats Nationaux de la région sont heureux de l'intervention des représentants de l'A.P.I. dans la signature ou le renouvellement de leurs conventions collectives de travail. Quant au Syndicat des Liqueurs Saguenay, il se réjouit d'une façon toute particulière de l'opportune intervention de Monsieur Lamontagne.

Les Employés des Liqueurs Saguenay comptent bien maintenant pouvoir continuer leurs bonnes relations avec la Compagnie et augmenter leur rendement.

NEGOCIATIONS AU ROBERVAL-SAGUENAY

Les négociations sont commencées entre le Syndicat National des Employés du Chemin de Fer Roberval-Saguenay et les autorités de la Compagnie.

Les années passées, le Syndicat a toujours eu des négociations heureuses avec Monsieur L.-P. Thomason, Gérant Général du Roberval-Saguenay Railway, filiale de l'Aluminum Company of Canada, Ltd.

Les deux premières demandes du Syndicat ont été acceptées, quitte à être approuvées par les officiers légaux de la Compagnie. Selon toute probabilité, la convention collective de ce Syndicat se renouvellera désormais à la même date que celle de l'Aluminium d'Arvida, celle de Shipshaw et celle des Débardeurs de la Baie des Ha! Ha!, c'est-à-dire le 15 mai.

Comme tous les autres Syndicats des Filiales de l'Aluminum Company, le Syndicat du Chemin de Fer Roberval-Saguenay pourra bénéficier à l'avenir de la retenue syndicale.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT A ARVIDA

La campagne de recrutement à Arvida commence à donner d'excellents résultats. Tous les jours, de nombreuses formules de retenue syndicale arrivent au Bureau de la rue Mellon, et c'est un plaisir pour l'Exécutif et les membres du Syndicat de voir le nombre des nouveaux membres grandir de jour en jour.

Dans l'espace de quelques semaines, plus de 300 nouveaux membres ont signé leur formule de retenue syndicale.

L'organisateur de la campagne de recrutement, Monsieur Léo Hubert, est très satisfait des résultats à date, mais il continue son travail, car l'objectif de 1200 nouveaux membres est encore loin d'être atteint. Il invite donc tous ses recruteurs à continuer avec plus d'enthousiasme que jamais afin d'atteindre et même dépasser l'objectif fixé.

COMMERCE DE GROS

Le Syndicat National des Employés du Commerce de Gros de Chicoutimi doit faire parvenir ces jours-ci la liste des changements qu'il désire apporter à sa convention collective de travail qui doit se renouveler le 2 avril prochain.

Pour pouvoir faire face à la hausse continuelle du coût de la vie, le Syndicat prévoit l'établissement d'un bon de vie chère qui pourrait varier avec l'indice du coût de la vie.

La demande que le syndicat soumet à la Corporation des Grossistes à ce sujet est des plus raisonnables et les employés du Commerce de Gros espèrent que leurs demandes seront favoraplement accueillies.

CONVENTION DENONCEE?

Les travailleurs de la Construction groupés dans les Syndicats seront-ils obligés de dénoncer leur convention collective de travail et le décret qui les couvrent? C'est là la question qu'on se pose avec plus en plus d'acuité.

Le Conseil Régional Saguenay-Lac-St-Jean des Syndicats Nationaux des Métiers de la Construction, qui représente tous les ouvriers du bâtiment de la région a fait parvenir ses demandes de modifications à l'Association des Constructeurs le 5 février dernier, mais à date, il n'a reçu aucune réponse à ses demandes.

La vieille maison de confiance
fondée en 1933
A votre service
IMPRESSION
LIVRAISON 24 HEURES
LIBRAIRIE
ARTICLES DE BUREAU
LIVRAISON IMMEDIATE
Frais de transport payé pour toute commande de l'extérieur



Classeurs en acier de tout format
BUREAUX CHAISES DICTAPHONES
Clavigraphes L. C. Smith Additionneuses
Les commandes de l'extérieur reçoivent une attention spéciale.

Coudé FRERES, Enr.
Imprimeurs-Libraires
Angle Morin-Price — Tél. 550
Le soir Tél. 821
CHICOUTIMI, P.Q.
ERNEST COUDE, prop.
Représentant:
Louis Morrier
Sur un simple appel téléphonique, M. Ernest Coudé, prop., ou Louis Morrier se rendront à votre bureau.

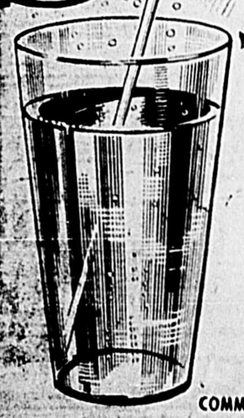
Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers.
BUREAUX
Suite 23 Edifice "ABEL"
181, rue Racine — CHICOUTIMI

INSTALLEZ DES STORES VENITIENS EN MÉTAL



Vous aurez beauté et confort.
Commandez les vôtres de suite, Nous les fabriquons sur mesures Nous les nettoyons et peinturons
Ecrivez:
LES PRODUITS ARTISTIQUES, LTEE
158, Côte de la Réserve, Chicoutimi Tél.: 1526

SAGUENAY DRY



Pétillant-Mousseux!
"Saguenay Dry", le "Ginger Ale" idéal pour vos réceptions. Excellent tel quel. Merveilleux pour couper les boissons. Donne un cachet spécial à votre accueil.
COMMANDEZ-EN AUJOURD'HUI MEME.



Confort de l'automobile de promenade pour le chauffeur — tel est l'objet d'un siège de dessin tout nouveau, d'un parebrise monopièce extra haut, pleine vision et d'un système de ventilation en trois sens faisant partie intégrante de la cabine des camions Mercury 1948, dont la présentation a été faite le 23 janvier dans le Canada tout entier par les divisions Mercury et Lincoln de la Ford Motor Company of Canada, Limited. La cabine elle-même est fixée au châssis au moyen d'une suspension spéciale à action nivelante qui l'isole contre la vibration, les bruits et les secousses du bâti. Dans le nouveau modele de l'extrémité avant, les phares et la grille du radiateur sont en retrait, ce qui donne plus de protection et le pare-choc, en gros acier cannelé, est boulonné directement au bâti pour assurer plus de rigidité et plus de force contre les coups.



Au Canada, des milliers d'enfants comme la fillette de gauche sourient à l'avenir et s'y préparent chaque jour dans l'atmosphère heureuse du foyer ou de l'école. Mais dans les pays d'Europe et d'Asie ravagés par la guerre ils sont des millions qui, comme l'enfant rachitique ci-dessus, n'ont pas de nourriture, pas de vêtements, pas de toit et sont voués à l'ignorance. Si nous voulons en faire des collaborateurs de la paix au lieu d'en faire des proies faciles pour le communisme, souscrivons généreusement à la campagne nationale de secours aux enfants, maintenant en cours à travers tout le pays.

Un grand canadien-français M. J.-E.-A. Dubuc

(Suite de la 11e page)

sive pour les ivrognes et les blasphémateurs qu'il éloignait sans pitié de ses usines. Il voulait une classe ouvrière heureuse et florissante. Un des premiers patrons à mettre en pratique les recommandations données par Léon XIII dans son encyclique Rerum Novarum, il s'est efforcé d'offrir des conditions de travail susceptibles d'assurer à ses ouvriers le bien-être matériel et moral. Et quand les employés de la Pulpe manifesterent l'intention de s'unir en syndicat pour négocier avec leur patron, loin de combattre cette idée, il fit tout pour en assurer le succès et collabora indirectement à la fondation de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi le premier syndicat à faire son apparition à Chicoutimi.

En catholique fervent, M. Dubuc considérait le dimanche comme le jour du Seigneur et un jour de repos. Il s'est toujours opposé, plus que cela a toujours prohibé le travail ce jour-là et s'est montré ferme dans cette décision même si dans certains cas, cette abstention risquait de lui occasionner des pertes importantes. Voici un fait intéressant à noter et qui témoigne de l'opiniâtreté de M. Dubuc à ne pas profaner le dimanche: "Au mois de décembre 1913, malgré la saison avancée, malgré les craintes que l'on pouvait avoir d'être pris par les glaces, M. J.-E.-A. Dubuc s'est obstinement refusé à permettre le travail le dimanche et le jour de la fête de l'Immaculée Conception. Il a fait mieux que cela. Il a intéressé le Ciel à sa cause par les ferventes prières des orphelines et des communautés religieuses. Résultat: les navires ont achevé leurs chargements complets et ont pris le large sans encombre, le dernier abandonnant son quai le 18 décembre".

Parti avec rien en 1892, M. Dubuc a réussi à bâtir des usines et à s'imposer comme un génie aux capitalistes, aux banquiers aux courtiers, aux capitaines de l'industrie et de la finance. Sa carrière, une des plus brillantes et des mieux remplies a pu un jour être qualifiée de roman. Cette carrière, ces usines, cette renommée n'ont pas été bâties avec de l'argent, mais bien avec une volonté de fer et une énergie indomptable, deux qualités qui ont permis à M. Dubuc de développer les richesses naturelles de sa région pour le plus grand bienfait de ses concitoyens, de ses compatriotes et de son pays. Cette volonté, cette énergie qui ont conduit M. Dubuc aux plus hauts sommets de la gloire, il a dû travailler ferme pour les développer et les cultiver. Tirons de sa vie privée un fait qui peut-être fera sourire, mais n'en prouve pas moins que ces deux qualités ne sont pas l'effet d'un don gratuit, mais bien le fruit de renoncements et de travail: "A l'âge de 12 ans, le jeune Dubuc qui occupait ses heures de loisirs après la classe à livrer des messages, avait l'ambition d'accumuler ses économies. Comme tous les enfants de cet âge, il aimait les friandises et quand il devait passer devant les magasins où on pouvait se procurer bonbons et sucreries, il courait pour ne pas être tenté par les friandises".

Si cet enfant de 12 ans pouvait faire preuve d'autant d'énergie et de volonté, doit-on se surprendre des succès magnifiques qu'il a remportés, étant devenu homme?

Durant sa longue et fructueuse carrière, M. Dubuc a été l'homme d'une idée et il faut admettre qu'au prix d'un travail ardu et d'une inlassable persévérance, il a réussi à la réaliser. Ayant foi dans son idéal, il a poursuivi son destin avec sérénité. Dans les relations sociales, il est resté ce qu'il a toujours été, courtois, affable, généreux. Et Madame Dubuc, sa très distinguée compagne qui l'a précédé dans la tombe de quelques années, fut la vivante expression de la charité et de la bonté, deux vertus qui ne déparent pas une haute culture intellectuelle. Tous deux ont multiplié — et toujours discrètement — les bonnes oeuvres à Chicoutimi. Le Séminaire, l'un des plus beaux monuments de Chicoutimi et même de la province, leur doit en partie sa rapide reconstruction. Mais inutile d'énumérer les oeuvres accomplies par le catholique et sincère, par le patriote ardent que fut M. Dubuc. Elles sont connues de tous ceux qui ont été les témoins de la renaissance de Chicoutimi et l'histoire se chargera de les rappeler aux générations futures. M. Dubuc que la mort vient de coucher dans son cercueil laissera plus qu'un nom, mais des oeuvres qui perpétueront sa mémoire.

Nous nous penchons sur la tombe de M. J.-E.-A. Dubuc, de ce grand canadien-français qui a consacré toute sa vie à la cause de ses compatriotes, de cet industriel qui a fait de Chicoutimi la Reine du Nord, de cet homme qui par sa foi et son travail donne la plus belle leçon de confiance et de persévérance, pour y déposer le témoignage de notre respect et de notre admiration.

Fernand CORNELLIER

E. S. P.

PROTESTATIONS DU CARDINAL GRIFFIN

Le cardinal Griffin a profité de la réunion annuelle du Comité catholique d'Aide aux Polonais, tenue à Londres en janvier dernier, pour rappeler la situation malheureuse de la Pologne et le devoir qui incombe aux catholiques des autres pays de s'intéresser à son sort. Son Eminence a signalé les faits inquiétants que mentionne la récente lettre pastorale de l'épiscopat polonais: mépris de la religion, attaques violentes contre la foi, restrictions apportées à la presse catholique et à l'éducation, campagne intense et insidieuse pour détacher la population de l'Eglise. Ces faits contrastent singulièrement avec la déclaration que faisait dernièrement à Québec l'attaché culturel de la Pologne, lorsqu'il affirmait que ses compatriotes n'avaient qu'à se louer de leur gouvernement au point de vue religieux.

Dans le monde de la politique

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a fait une déclaration extraordinairement importante au sujet des pensions de vieillesse. En affirmant que notre province est "toujours prête à collaborer avec le fédéral" dans l'intérêt du peuple de chez nous, mais en respectant nos droits essentiels, M. Duplessis a déclaré que le Québec est prêt à payer la moitié du coût des pensions de vieillesse avec Ottawa, pour en étendre leur distribution à partir de l'âge de 65 ans. "Si le gouvernement fédéral fait adopter une loi pour donner la pension de vieillesse à 65 ans et s'il est disposé à payer 50 pour cent du coût des pensions, entre 65 à 70 ans, nous paierons l'autre 50 pour cent", a dit M. Duplessis, aux applaudissements enthousiastes de l'Assemblée législative.

* * *

A l'unanimité de la Chambre des députés provinciaux, l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, a fait voter un important projet de loi pour les ouvriers de la province. Il s'agit du bill qui modifie la loi des différends ouvriers du Québec et raccourcit énormément les détails de conciliation et d'arbitrage. En constatant encore une fois que le gouvernement actuel répond aux voeux et aux désirs des unions ouvrières elles-mêmes, tous les membres libéraux de la gauche ont dû approuver la mesure qui a pour objet de rendre les procédures plus expéditives et d'éliminer de regrettables retards passés dans le règlement des conflits industriels-ouvriers.

* * *

"Ce projet de loi a été soumis au Conseil supérieur du travail et approuvé par lui", de déclarer l'hon. Barrette. "La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada l'a également approuvé et a même adressé de chaleureuses félicitations au gouvernement Duplessis. Une fois de plus, l'Union Nationale prouve que, lorsque les revendications ouvrières sont faites dans l'ordre et le calme, elles reçoivent un accueil sympathique. On a faussement dit et répété dans certains journaux que notre gouvernement préparait une loi antiouvrière. Nous avons répondu que ce n'était pas du tout l'intention du gouvernement, au contraire, et que notre passé en matière de législation ouvrière garantissait le présent. La réponse du gouvernement Duplessis à ces rumeurs sans fondement, c'est le bill actuel, qui est présenté à la demande des ouvriers et endossé par les patrons".

* * *

Tous les groupes se sont unis pour féliciter le gouvernement de son geste magnifique. M. Wilfrid Hamel (libéral) déclare qu'il y a lieu d'approuver les modifications qui sont de nature à améliorer grandement la loi de conciliation. M. André Laurendeau (indépendant) félicite aussi le ministre et affirme que, des employeurs abusant de l'élasticité de la loi, les conflits se prolongeaient pendant des mois et les ouvriers se lassaient d'attendre. "Ils en venaient parfois à la conclusion, erronée selon moi, dit M. Laurendeau, qu'il ne valait guère la peine de recourir à l'arbitrage et, qu'après tout, la légalité ne donnait pas grand'chose. Les amendements que l'on apporte sont excellents." M. Albert Lemieux (bloc pop.) félicite également le gouvernement de son initiative et ajoute que la population ouvrière s'en réjouira certainement. Le ministre Barrette a signalé plusieurs cas où son intervention et sa médiation personnelles furent couronnées du plus entier succès et se dit convaincu que la nouvelle loi empêchera des conflits souvent attribuables au mécontentement que provoquait la longueur des procédures.

* * *

Les comtés de St-Jean et Iberville comme les comtés avoisinants, dans la vallée du Richelieu, ont appris avec joie que le gouvernement de l'Union Nationale construira un nouveau pont large et moderne, au coût d'environ $600,000, entre les villes de St-Jean et Iberville, pour répondre aux besoins de la circulation. Des déclarations ont été faites à la Chambre à ce sujet, par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, et l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce et député de St-Jean.

(COMMUNIQUE)

Le journal FAIT par toute la région, c'est le **Progrès du Saguenay.**

Construction très active à Jonquière

La construction des écoles est très active à Jonquière. A Saint-Georges, le premier étage d'une école devant contenir vingt classes est presque terminé. On présume qu'on pourra s'en servir dès les premiers jours de septembre.

A Saint-Laurent, les travaux doivent débuter en mars prochain, ce qui pourrait retarder de quelques semaines l'inauguration de cette école à l'an prochain.

A Saint-Dominique, on a décidé de reconstruire pour le moment, dans les vieux murs de l'Académie St-Michel. On y fera 24 classes, complètement à l'épreuve des flammes. Le déblaiement nécessité par l'incendie est terminé depuis plusieurs jours. Les plans sont prêts et les contrats doivent être accordés dès cette semaine. Le projet d'une aile ajoutée à l'ancienne académie, a été rejeté parce que l'espace ne répondait pas aux besoins futurs.

En attendant, la réalisation d'une école primaire supérieure ne serait plus qu'une question de temps relativement assez court. En effet un comité a été créé afin de trouver un nouveau site pouvant répondre à la satisfaction de tous pour le moment, tout en prévoyant pour l'avenir.

On peut donc dire qu'un grand pas est fait maintenant pour l'amélioration de l'éducation à Jonquière. Il semble que toutes les idées se soient ralliées au plan déjà mentionné.

Cherchez-vous un logement?
Pourquoi ne pas acheter une maison? J'ai actuellement en vente plusieurs maisons, qui seront prêtes à être occupées immédiatement par vous. Ces maisons sont offertes à un prix raisonnable et aux conditions des plus faciles. Que ce soit à Jonquière, Kénogami, Chicoutimi ou Arvida. Adressez-vous à
Almas Brassard, agent d'affaires
186 Val-Racine — Chicoutimi ou téléphonez à 891W Arvida.

Le Comité des Fondateurs de l'Église Canadienne

Montréal, 24 février. — Poursuivant le but qu'il s'est fixé, soit de faire connaître la vie et les oeuvres des Fondateurs de l'Eglise canadienne, le Comité des Fondateurs présente à la radio une biographie de Jeanne Mance, l'une des femmes les plus admirables de notre histoire. Prédestinée à l'oeuvre à laquelle elle a consacré toute sa vie, Jeanne Mance a laissé après elle une réputation de sainteté et de dévouement et un témoignage vivant de son esprit de charité et de détermination.

Co-fondatrice de Montréal, Jeanne Mance était venue au pays dans le but unique d'y ouvrir un hôpital où elle prendrait soin des courageux colons abattus par les rigueurs du climat ou les flèches de l'Iroquois. L'Hôtel-Dieu de Montréal perpétue aujourd'hui et depuis plus de 300 ans l'héroïque piété de Jeanne Mance.

L'auteur de la biographie radiophonique de Jeanne Mance, Guy Dufresne, a brossé une splendide fresque en six épisodes, qui évoque avec infiniment de réalisme, autour de Jeanne Mance, la vie des fondateurs de la métropole canadienne, mettant à nu leur âme simple et virile.

Travaillant en collaboration avec M. Dufresne, c'est Guy Mauffette qui fait la mise en ondes des émissions du Comité, sous le titre "Le ciel par-dessus les toits". Il a soigneusement choisi, parmi les meilleurs artistes de la radio, les interprètes de "Jeanne Mance". Le rôle de l'héroïne a été confié au talent de Judith Jasmin, entourée de François Lavigne, André Treich, Roland D'Amour, Gaston Dauriac, Huguette Oligny et Marthe Thierry.

"Le ciel par-dessus les toits" passe le dimanche à 5 h. 30 aux postes suivants du réseau français de Radio-Canada: CBF, CBV, CBJ, CJEM, CHNC, CJBR, CHGB, CJFP, CKCH.



rie radiophonique, présentée par le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne, "Le ciel par-dessus les toits", dont la dernière fresque "Jeanne Mance", passe le dimanche soir à 5 h. 30 au réseau français de Radio-Canada. M. Dufresne remportait en 1946 le grand prix de Radio-Canada décerné à l'auteur du meilleur drame radiophonique.

JEUNES GENS DE CHICOUTIMI

Enrôlez-vous dans la Congrégation de la Ste-Vierge. Assistez pieusement à la récitation de l'Office, chaque dimanche matin, à 6 hres 30.

Lisez toutes les pages du **Progrès**

Mesdames —
POILS et DUVETS
disgracieux enlevés radicalement par GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA PRODUCTS CO. P. O. Box 93 Times Square Station, New York. (Les commandes qui nous parviennent de nos clientes canadiennes, sont maintenant exécutées au Canada).

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE - FEU - VOL - AUTO
185, Racine, Chicoutimi. Tél. 511



GRATIS
Porte-billet, montre-bracelet, camera, missel, chapelet, set de toilette pour jeune fille, robe, drap flinette, musique à bouche, etc., etc., ou 30% en argent à ceux qui vendront 70 paquets de graines à 10c chacun. Demandez 70 paquets de graines et la circulaire de beaux cadeaux à:
ALLEN NOUVEAUTES
Saint-Zacharie, Qué., dépt. Pro.

SPECIALISTE POUR LA VUE
Maurice Monette, Ba. O.
déménagé à
Edifice Théberge - Suite 3
315, rue Racine
TEL.: 350
LE SOIR sur rendez-vous.

SERVICE Beatty AUTORISE
Réparation et pièces de rechange pour laveuses de toutes marques.
Machine à coudre.



Réparation, et pièces de rechange. Moteur électrique, attachement à faire les boutonnières, lumière, etc.
J.-C. MARCOTTE
Marchand
Beatty Bros Ltd.
Tél.: 817 199, rue Racine, Chicoutimi.



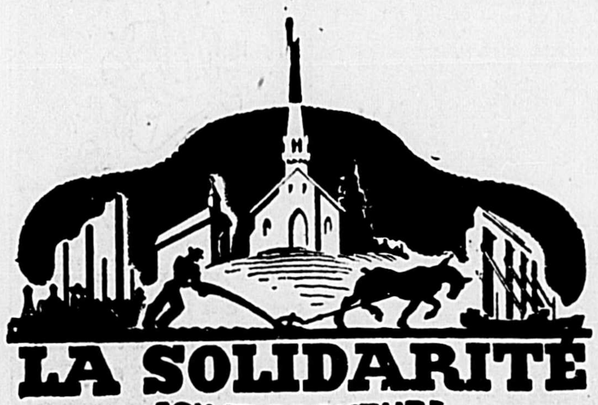
AUTOBUS & TAXIS
Pour Avida, Jonquière et Kénogami
PAR VAUDREUIL: toutes les 20 minutes, de 6.15 a.m. à minuit.
PAR TASCHEREAU: toutes les 20 minutes, de 6.00 a.m. à minuit.
Horaire spécial le dimanche
Pour la Baie-des-Ha! Ha!
Toutes les demi-heures (aux 15 et aux 45 minutes), de 6.15 a.m. à 10.45 p.m. Aussi: 11.30 et 12.45 après minuit.
Pour Saint-Joseph d'Alma

7.30 a.m.	1.45 p.m.	6.15 p.m.
8.45 a.m.	2.45 p.m.	7.15 p.m.
10.15 a.m.	3.45 p.m.	11.00 p.m.
12.45 p.m.	4.45 p.m.	

Pour Sainte-Anne
A toutes les demi-heures, de 6.35 a.m. à minuit 05.
Horaire spécial le dimanche
En ville
A toutes les 10 minutes.

— À VENDRE —
La PROPRIETE du Dr H. PINAULT
418-420-422, boul. St-Joseph à Roberval.
Roberval, Qué.
Ma résidence étant déjà trop grande depuis quelques années à cause des circonstances.
Etant moi-même obligé de diminuer mes activités.
Voulant me rapprocher le plus possible de l'hôpital.
J'ai décidé de vendre ma propriété comprenant: Résidence — Bureaux — Pharmacie (y compris les marchandises).
Un poste de commerce reconnu depuis plus de cinquante ans.
Dr H. PINAULT
Téléphone 104 Roberval, P. Q. Case postale 339

CHICOUTIMI
CHARLEVOIX
Antoine Tremblay, gérant
156, rue Racine, Chicoutimi
Représentants:
Paulo Potvin
50A, rue Bégin Tél.: 1082 Chicoutimi
Gérard Lapointe
30, Ste-Famille, Kénogami
Philippe Potvin
Port-Alfred, P. Q.
J.-Charles Larouche
Baie St-Paul
Tancrède Dufour
La Malbaie, Cté Charlevoix



LA SOLIDARITE
JOY ET DROICTURE
Compagnie d'Assurance-Vie
Siège social: 126, rue St-Pierre, QUEBEC

LAC-ST-JEAN
ROBERVAL
Barnabé Boivin, gérant
Tél. 125 — Roberval
Représentants:
Ludger Ouellet
St-Félicien, P. Q.
Thaddée Marois
Dolbeau, P. Q.
Gérard Tremblay
St-Eugène, P. Q.
Arthur Girard
Ste-Jeanne d'Arc, P. Q.
J.-E. Ouellet
Station d'Hébertville
Marcellin Lachance
St-Bruno, P. Q.
Albert Pelletier
39, rue Collard, Alma, Qué.
J.-Robert Gagnon
Lac Edouard, P. Q.